le QUOTIDIEN

du Saguenay — Lac-Saint-Jean

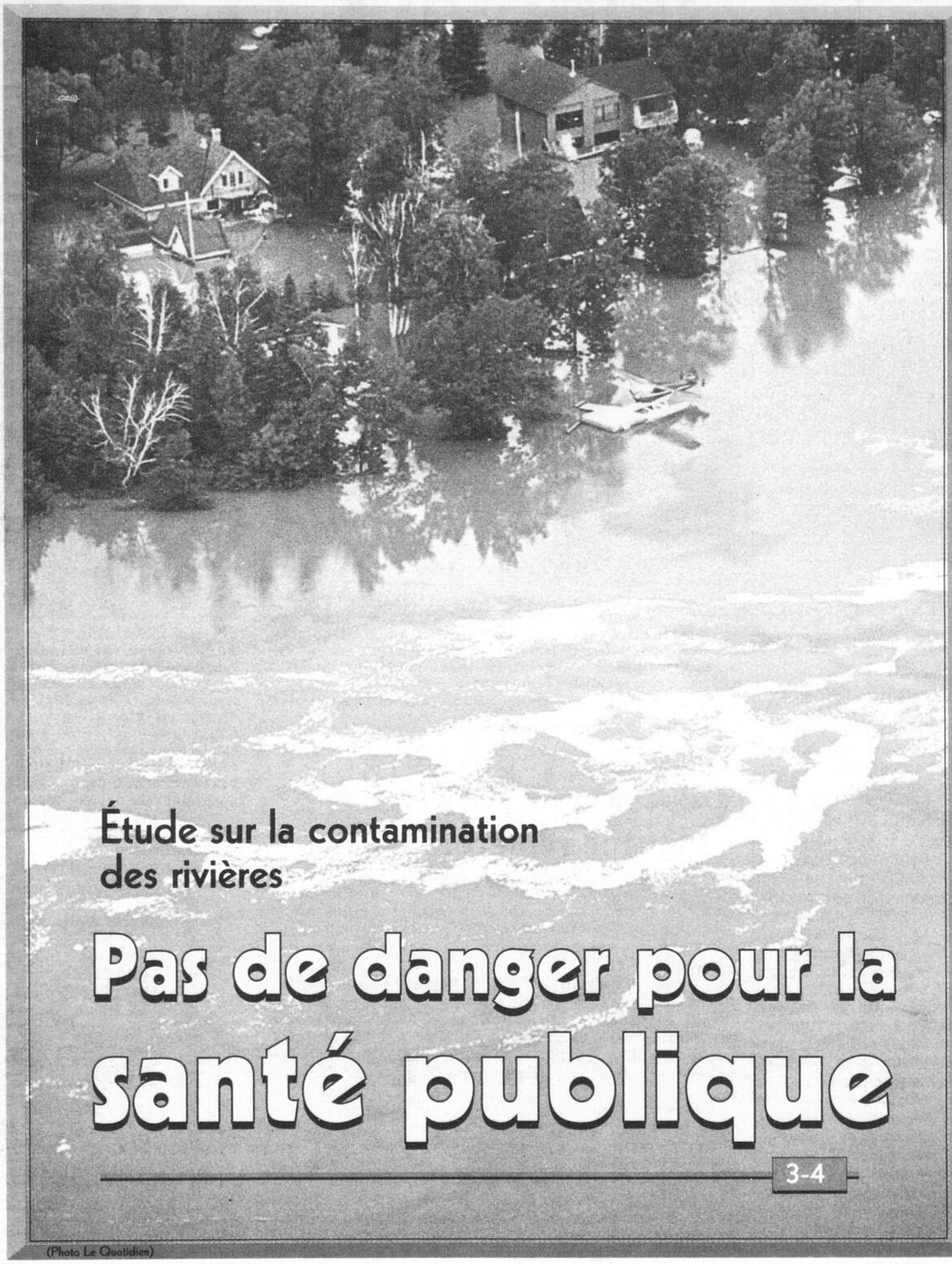
www.lequotidien.com

27e ANNÉE Nº 82 | LE VENDREDI 7 JANVIER 2000 | 32 PAGES

Dépôt: 81¢ taxes incluses - Camelot 4,03 $/semaine taxes incluses

LEVER 7 h 35
COUCHER 16 h 06

MÉTÉO
MAX: -4
NUAGEUX AVEC UN PEU DE NEIGE



(Photo Le Quotidien)

Étude sur la contamination des rivières

Pas de danger pour la santé publique

3-4

Administration municipale

Année de transition à Jonquière

6

Nés à Montréal

Premiers quadruplés en 2000

11

Curling

Carlos et Duchesne entraîneures de l'année

30

Passage à Chicoutimi

Gilbert Delorme revit des souvenirs

31



PAVILLON SPORTIF DE L'UQAC
545-5050

LIGUES COMPÉTITIVES: tennis, volleyball, soccer, badminton, basketball

www.uqac.uquebec.ca/sports

Université du Québec à Chicoutimi

LE MÉGA
CENTRE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Workout • **Workout-Funky** • Gymtonus • **Nautilus** • Volleyball • **Badminton** • Tennis

INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT

Au Québec

Le taux de résolution des meurtres a baissé

MONTREAL (PC)-L'année 1999 n'aura été ni plus ni moins meurtrière que la précédente. On recense en effet au Québec exactement le même nombre d'homicides qu'en 1998, soit 133. Le taux de résolution de ces crimes a par contre chuté, n'atteignant que 57,1 pour cent pour l'ensemble du territoire québécois, contre 64,7 pour cent en 1998.

Doit-on en conclure que la police manque d'enquêteurs compétents? «Absolument pas. Le succès des enquêtes criminelles dépend plus du type de crime que de la compétence des enquêteurs», a répondu hier Georges-André Parent, conseiller en planification et orientation stratégique au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Selon M. Parent, si moins de crimes ont été résolus, c'est dû en grande partie au fait qu'il y a eu plus de règlements de comptes, le type de meurtre le plus difficile à résoudre. «C'est pas mal plus compliqué que lorsqu'un mari appelle la police et dit: je viens de tuer ma femme. Un règlement de compte, c'est souvent une commande, exécutée par des gens qui n'ont pas de lien avec la victime. D'autre part, le crime est planifié, donc il laisse moins de traces. »

M. Parent note aussi que les policiers doivent composer avec la «difficulté de la preuve» pour traduire un suspect devant un tribunal.

Les policiers québécois n'ont pas à se sentir mal à l'aise, le taux de résolution de crime étant semblable partout en Amérique du Nord, précise M. Parent.

De tous les types de crimes, ce sont malgré tout les homicides qui ont le plus haut taux de résolution. Les vols à main armée ont également une bonne cote. «Les pires, ce sont les cambriolages et les vols d'autos», souligne M. Parent.

Quoi qu'il en soit, l'année 1999 se démarque par quelques particularités qui ne peuvent toutefois pas être considérées comme une tendance, prévient l'auteur du bilan. Il y a eu moins de drames familiaux et conjugaux (16 victimes, dont six enfants, contre 29 en 1998). L'an dernier, ce sont 19 enfants qui avaient perdu la vie lors de tels drames.

Par ailleurs, les meurtres ont augmenté de 21 pour cent sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, alors qu'ils ont baissé de 14 pour cent dans le reste de la province.

Chez les victimes d'assassinat, on compte 95 hommes et 38 femmes. Les suspects et meurtriers identifiés sont des hommes dans 94 pour cent des cas.

Enfin, l'arme à feu reste l'outil de prédilection pour les meurtriers dans 45 pour cent des cas. Suivent les couteaux (25 pour cent) et les objets contondants (10 pour cent). En ce qui concerne les armes à feu, ce sont les revolvers et pistolets qui ont été le plus souvent utilisés (36 pour cent), alors que les tueurs se sont servi d'un fusil ou d'une carabine dans 15 pour cent des cas.

Ce qui fait dire à M. Parent qu'il est trop tôt pour évaluer l'impact sur le taux d'homicides des nouvelles lois restrictives sur les armes à feu. «Les fusils et les carabines sont moins utilisées, mais les revolvers, pistolets et couteaux le sont plus», conclut-il.

Chibougamau

Motoneigistes secourus par hélicoptère

CHIBOUGAMAU (RB) - Les policiers de la Sûreté du Québec ont dû intervenir à l'aide d'un hélicoptère, hier après-midi, afin de récupérer deux motoneigistes enlisés sur le lac Chibougamau, à environ 45 kilomètres de la ville du même nom.

Jacques et Jimmy Demers de Chibougamau, père et fils, ont fait appel à la SQ par le biais d'un téléphone cellulaire vers 15 h. Les promeneurs ne pouvaient plus bouger alors que la motoneige s'était enlisée (slucher, pour utiliser le vocabulaire des motoneigistes).

Le jeune homme était mouillé jusqu'aux genoux à l'arrivée des secours. Les excursionnistes ont été transportés à l'hôpital par hélicoptère, escortés par des agents de la SQ. Les deux individus se portent bien.

La porte-parole de la Sûreté du Québec, Hélène Nepton, rappelle d'ailleurs aux motoneigistes de faire preuve de prudence lorsqu'ils circulent sur les surfaces glacées des plans d'eau.



COLLISION - Une collision entre deux véhicules a causé des blessures mineures à un des deux conducteurs impliqués, hier matin, vers 8 h 30 sur la route 169 à proximité de Mashteuiatsh. La Sûreté du Québec a constaté les dégâts et assuré les secours nécessaires à la personne blessée avant que les dépanneuses disposent des véhicules endommagés.

(Photo Steeve Tremblay)



SCINTILLANT - Céline Dion et René Angélil ont renouvelé leurs voeux de mariage, mercredi à Las Vegas, devant un ministre du culte catholique, du rite melkite byzantin. La chanteuse était vêtue d'une robe dorée tandis que son mari et gérant portait une djellaba blanche ornée de broderie dorée lors de cet événement somptueux qui s'est déroulé dans la grande salle de l'hôtel Ceasar's Palace.

(Photo AP)

FAITS DIVERS

Le policier Daniel Simard

ROBERVAL (CC) - Le policier Daniel Simard, membre du service de police et pompiers de Dolbeau-Mistassini, subira son enquête préliminaire les 29 et 30 mars, au Palais de justice de Roberval.

On se souviendra que ce policier, qui est suspendu sans solde de ses fonctions depuis novembre dernier, fait face à 14 chefs d'accusation de menaces de mort, de voies de fait et d'entrave à la justice reliés à différents événements.

Sa défense est assurée par Me Michel Boudreault, de Chicoutimi, tandis que Me Denis Dionne, substitut du procureur général dans le district judiciaire d'Alma, agit en poursuite.

Dynamitage à Jonquière

JONQUIÈRE (CP) - Le ministère des Transports a repris en début de semaine ses travaux de dynamitage débutés avant les Fêtes dans le secteur de la rue Panet à Jonquière.

Ces travaux réalisés par l'entreprise Excavation de Chicoutimi s'inscrivent dans le cadre de la construction de l'échangeur Panet. Ils se poursuivront du lundi au vendredi, entre 15h et 16h, jusqu'au 15 avril.

Sentence cassée

MONTREAL (PC)-Evens Sannon et Patrick Lucien, deux jeunes hommes qui avaient écopé d'un sursis de peine de 18 mois pour avoir violé une jeune femme, en 1996, purgeront finalement leur peine en prison. Ainsi en a décidé la Cour d'appel.

Cette affaire avait fait couler beaucoup d'encre à la toute fin du procès, le 26 janvier 1998, non seulement à cause de la légèreté de la sentence, mais en raison surtout d'une déclaration de la juge Monique Dubreuil à propos des deux accusés, d'origine haïtienne. Tous deux avaient 22 ans au moment du crime.

Selon les trois juges de la Cour d'appel, la sentence de 18 mois était appropriée. Mais à leur avis, le sursis doit être écarté.

PAS POSSIBLE

Poutine remercie Bardot

MOSCOU (AP) -- Vladimir Poutine invite les dirigeants du monde entier à faire plus attention aux signaux d'alarme envoyés par... Brigitte Bardot. Le président russe par intérim a adressé une lettre à l'actrice française pour la remercier de son combat pour la protection des animaux.

«Je crois que les dirigeants du monde entier devraient payer plus d'attention aux signaux d'alarme que vous envoyez», écrit Vladimir Poutine, selon l'agence de presse russe Itar-Tass. «Les dirigeants russes», ajoute-t-il, «sont confrontés à de nombreux problèmes». «Mais cela ne signifie pas que nous restions indifférents au sort des animaux».

La Fondation Brigitte Bardot n'avait pas encore reçu jeudi la missive de Moscou, selon le service de presse. L'actrice avait interpellé le mois dernier Vladimir Poutine, via Internet, à propos des combats de chiens et des élevages d'animaux pour la fourrure.

Le président russe par intérim n'a pas révélé beaucoup de détails sur sa vie privée mais a confié qu'il possédait un caniche nain.

MÉTÉO



Vendredi - Nuageux avec un peu de neige. Dégagement en soirée. Maximum près de moins 4. Vents devenant d'ouest de 20 à 40 km/h en mi-journée.

Samedi - Ennuagement le matin suivi d'un peu de neige. Minimum près de moins 19. Maximum près de moins 11.

Dimanche - Plutôt nuageux avec averses de neige dispersées. Minimum près de moins 13. Maximum près de moins 7. Probabilité de précipitations 40 pour cent.

Lever: 7 h 35
Coucher: 16 h 06

SOMMAIRE

Arts	15
Bandes dessinées	16
Bourse	18-19
Détente	17
Décès	23-24
Finances	20
Horoscope	17
Petites annonces	21 à 23
Sports	25 à 31
Télévision	16

Édité et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
division de Compagnie UniMédia
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1
Tél.: 545-4474

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale du Québec
«Envois de publications canadiennes - contrat de vente n° 0534714»

Port de retour garanti
Audition 2e semestre

Recyclez ce journal

30 564 abonnés

Président-éditeur:	Claude Gagnon
Éditeur adjoint:	Bertrand Genest
Contrôleur:	Serge Vallières
Adjoint au rédacteur en chef:	Carol Néron
Adjoint au rédacteur en chef:	Richard Banford
Chef des nouvelles:	Gilles Lalancette
Chef de pupitre:	Pierre Bourdon
Directeur du marketing:	Jean Tremblay
Directeur de la publicité:	Yvon Girard
Directeur du tirage:	Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution:	Jean Béland
Directeur des opérations:	Jean Simard
Représentant publicité nationale:	Probec 5 Ltée
Montréal:	514-285-7308
Toronto:	416-967-1814

LA MARÉE

CHICOUTIMI- La marée sera haute 3h30 (4m0) et basse à 10h (0m8). Elle sera à nouveau haute 15h30 (4m9) et basse à 23h (0m6).

LA BAIE: - La marée sera à nouveau haute 3h20 (4m5) et basse à 9h05 (0m9). Elle sera à nouveau haute à 15h25 (5m3) et basse à 21h50 (0m6).

Annonces classées: 545-4014 Abonnement: 545-4664 Publicité: 545-4474 - Fax: 690-8824 Rédaction: 690-8800 - Fax: 690-8805

redaction@lequotidien.com

Contamination des affluents du Saguenay

«Pas de panique»

-Dr Léon Larouche

CHICOUTIMI (NB) - Le docteur Léon Larouche, conseiller en santé environnementale pour la direction de la santé publique du Saguenay/Lac-Saint-Jean, croit que la population régionale ne doit pas paniquer à la suite de la publication, hier par Le Devoir, d'une étude sur la contamination des affluents du Saguenay.



NORMAND BOIVIN
nboivin@lequotidien.com

D'ailleurs, le docteur Larouche avait pris connaissance de cette étude au début de novembre et avait envoyé ses recommandations au ministère de l'Environnement à la fin du mois, sans pour autant émettre un avis public informant les gens d'un danger potentiel.

«S'il y a un risque, il n'est pas à court terme et c'est pourquoi nous pouvons nous donner le temps de procéder à des analyses plus poussées avant de prendre les mesures nécessaires», a expliqué le médecin.

Selon l'étude publiée par Le Devoir et dont le Quotidien reproduisait un extrait hier matin, le déluge de juillet 96 a fait augmenter, de façon importante, les concentrations de HAP, BPC, dioxines et furannes en suspension dans les eaux des rivières Ha! Ha!, à Mars, aux Sables et Chicoutimi.

Eau brute et eau potable

La donnée importante de ce problème, poursuit le docteur Larouche, provient du fait que l'étude du ministère de l'Environnement porte sur l'eau brute prélevée dans les quatre rivières et non pas celle qui coule dans les robinets.

Or, la différence est de taille car selon le docteur Larouche, le système de traitement d'eau des grosses municipalités comme Jonquière et Chicoutimi élimine, dans une large proportion, ces contaminants.

C'est le cas notamment des biphényles polychlorés (BPC) et des hydrocarbures polycycliques aromatisés (HAP), qui sont des substances organiques qui sont interceptées facilement par les procédés de filtration par le sable, de floculation et de refiltration des usines de traitement des grandes villes. Ceux-ci, affirme le docteur Larouche, réduisent par dix fois ces contaminants présents dans l'eau brute, ce qui aurait à toutes fins utiles pour résultat d'éliminer complètement ou presque les HAP et BPC dont les taux dépassent par 3 à 8 fois le seuil souhaitable pour la santé humaine.

La situation est toutefois un peu différente pour les dioxines et les furannes, d'autre substances cancérigènes issues de la combustion des BPC et autres organochlorés, car dans leur cas, les concentrations relevées par les analyses de Québec ont des taux qui semblent dépasser la capacité de filtration des usines. Tel est le cas du prélèvement effectué en amont de la prise d'eau de Chicoutimi, dans la rivière du même nom, dont le taux dépassait jusqu'à 24 fois les critères de santé humaine pour le prélèvement effectué.

«C'est pourquoi, ajoute Léon Larouche, l'une de mes recommandations au ministère de l'Environnement est de faire procéder à de nouvelles analyses, mais cette fois, de l'eau potable après son traitement par les usines de filtration, pour déterminer s'il reste de ces substances.»

Si tel est le cas, le médecin dit qu'on devra prendre les correctifs nécessaires.

Origine

Parmi ses autres recommandations, le docteur Larouche a conseillé également au ministère de rechercher les sources potentielles de cette contamination issue du déluge de 1996, de procéder à des échantillonnages de l'air ambiant qui est probablement l'une de ces sources, et de reprendre les analyses de la faune aquatique pour déterminer la quantité qui a pu s'accumuler dans leur chair.

De telles analyses avaient été faites par Pêches et Océans Canada sur les poissons de la rivière Saguenay au lendemain du déluge, mais le docteur Larouche n'a pas eu connaissance qu'il y ait eu un suivi dans les rivières affluentes.

Autres textes en page 4



LA BAIE - Les rivières Ha! Ha! et à Mars (notre photo) présentent des taux élevés de contaminants mais le problème est moindre puisque La Baie puise son eau potable dans un puits artésien.

(Photo Le Quotidien)

L'eau du robinet ne pose pas de problème

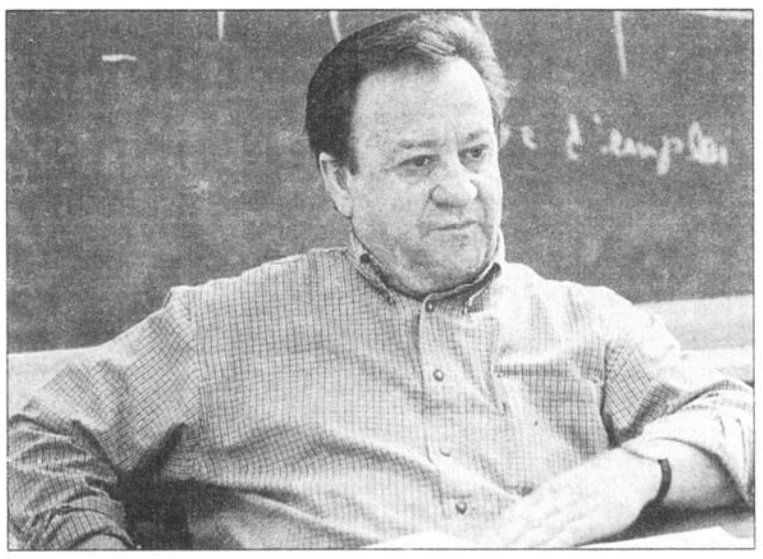
L'étude traite de l'eau brute non traitée

CHICOUTIMI (NB) - Le docteur Léon Larouche croit que l'augmentation des concentrations de HAP, BPC, dioxines et furannes causées par le déluge de juillet 1996 n'augmente pas de façon significative les risques associée à la vie elle-même.

En tout cas, il affirme qu'il continuerait à faire boire de l'eau du robinet à ses enfants.

«L'étude dit que boire l'eau brute non traitée ferait augmenter le risque de cancer d'un cas sur une population d'un million de personnes. Or, un enfant a 10 chances sur un million de se faire tuer à bicyclette entre l'âge de 10 et 14 ans; un fumeur passif qui respire la fumée d'un autre pendant 35 ans développe 6,5 chances sur 100 000 d'attraper un cancer; le risque pour le fumeur lui-même passe à 1200 chances sur un million et on a 15 chances sur un million de mourir d'une obstruction respiratoire (comme d'avaler un os de poulet).»

Selon le docteur Larouche, le risque est donc relatif et il faut savoir qu'en plus, il est à très long terme. Il ne suffit pas d'être exposé aux concentrations des substances cancérigènes pendant une courte période, car c'est l'accumulation qui finit par être dangereuse. Il ajoute que les relevés effectués sur deux périodes à l'automne de 1997 montrent une diminution légère d'un mois à l'autre, ce qui le porte à croire que les contaminants libérés dans l'environnement par la crue de juillet 96 sont en voie de disparaître.



PANIQUE - Conseiller en santé environnementale pour la direction de la santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Dr Léon Larouche a pris connaissance de l'étude en novembre dernier et croit que la population régionale ne doit pas paniquer devant ces données.

Origine

Quant à la source, on croit que la contamination des quatre affluents du Saguenay pourrait provenir de l'élargissement des lits de ces rivières par la crue subite.

Celle-ci fit en sorte que les cours d'eau ont emporté des sols dans lesquels les contaminants avaient pu se déposer il y a plusieurs années et qui ne causaient aucun dommages. En s'en allant dans l'eau, ces substances organiques sont revenues en suspension pour quelques années en attendant de se déposer dans le fond des rivières au fil des prochaines années.

Le docteur Léon Larouche croit qu'il faudra également regarder du côté de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire de Laterrière qui aurait pu émettre des substances dans la rivière Chicoutimi à cause du lessivage qu'auraient pu faire les pluies abondantes et les débordements de la même rivière en juillet 96. C'est, selon lui, une piste à explorer.

Pollution

Selon l'étude que le ministère de l'Environnement n'a toujours pas rendue publique, la concentration de dioxines et de furannes présents dans 60 pour cent des échantillons d'eau prélevés dans les quatre rivières dépassaient le critère de la santé humaine dans une proportion allant de une à 3,8 fois.

Certains échantillons, comme celui prélevé en amont de la prise d'eau de la ville de Chicoutimi dans la rivière du même nom, dépassaient la limite par un facteur de 24.

Les rivières Ha! Ha! et à Mars présentaient également des taux élevés (la Ha! Ha! est six fois plus contaminée aux BPC que la norme acceptable) mais le problème est moindre puisque La Baie puise son eau potable dans un puits artésien et non pas dans les affluents du Saguenay situés sur son territoire.

L'étude mentionnait également qu'on avait relevé des concentrations plus élevées de mercure, une donnée qui ne doit pas surprendre car on retrouve toujours une telle augmentation dans les terres inondées à cause de la présence du mercure à l'état naturel dans le sol

PHOTO DE LA UNE - Lors du déluge de 1996, l'élargissement des rivières Ha! Ha!, à Mars, aux Sables et Chicoutimi (notre photo) a pu faire en sorte que les cours d'eau ont emporté des sols contenant des contaminants qui seraient revenus en suspension dans l'eau. Selon le Dr Léon Larouche, la présence de l'ancien site d'enfouissement sanitaire de Laterrière aurait pu aggraver la situation pour la rivière Chicoutimi.

(Photo Le Quotidien)

Public et municipalités informés par les médias

Giguère condamne le silence gouvernemental

JONQUIERE (CD) — Le maire de Jonquière, Daniel Giguère, considère que le ministère de l'Environnement a manqué de respect envers le public en tenant secrète son étude sur la contamination du Saguenay et de ses effluents.



CATHERINE DELISLE
cdelisle@lequotidien.com

Daniel Giguère a appris la nouvelle, hier matin, par les médias d'information.

Il se fait cependant rassurant. Selon lui, la qualité de l'eau est bonne à Jonquière. En tout cas, c'est ce que les tests démontrent. Le hic, c'est que s'il y a des concentrations de dioxines et de furannes, les tests normalement utilisés pour analyser la qualité de l'eau ne le disent pas. «Je déplore le mutisme du ministère de l'Environnement. Les municipalités, a-t-il ajouté, auraient dû être informées de cette étude.» Pour montrer à quel point l'administration municipale est soucieuse de la qualité de l'eau, il rappelle, qu'après le déluge, une soixantaine de points d'échantillonnage de la qualité de l'eau ont été faits et qu'ils ont confirmé le retour graduel à une excellente qualité. Aussi, le vieux réservoir d'eau potable Hocquart a été fermé justement parce qu'il avait été trop affecté par le déluge. Les élus ont d'ailleurs accepté récemment un règlement d'emprunt de 3,9 millions$ pour le remplacer. Une grande partie des dépenses sera défrayée par le gouvernement du Québec.

Dès hier, en apprenant la nouvelle, le maire a commandé des tests spéciaux pour pouvoir vérifier s'il y a dans l'eau des contaminant comme des BPC, des HAP, des dioxines et des furannes. Les résultats seront connus au cours des prochaines semaines.

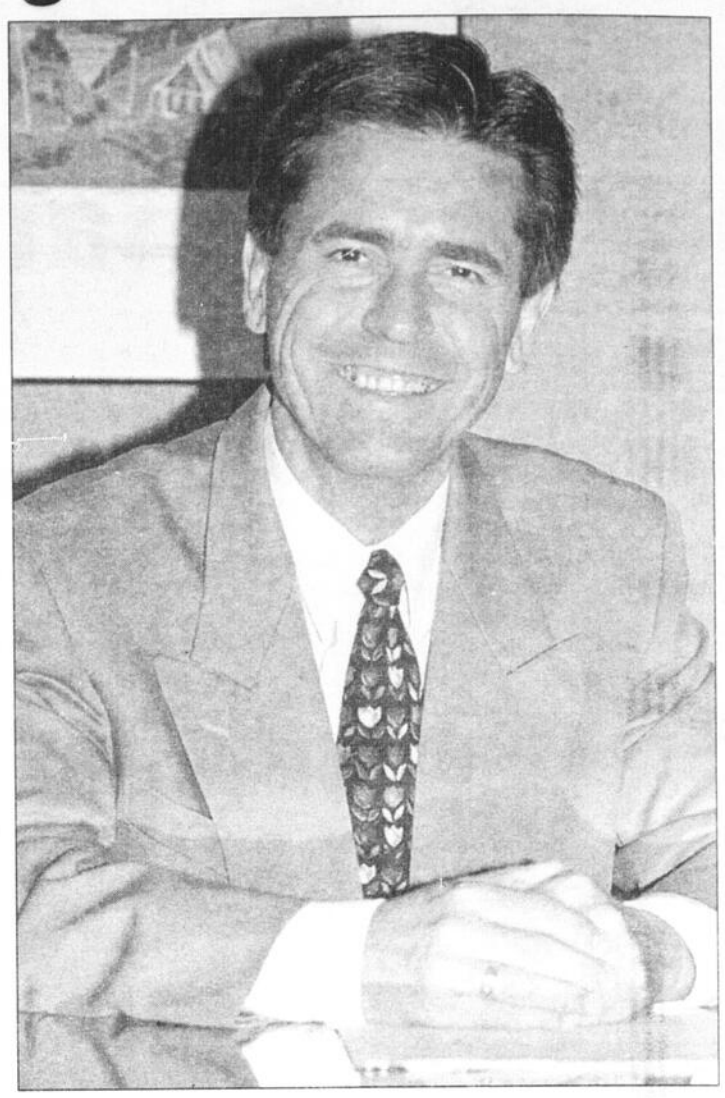
Chicoutimi

L'administration municipale de Chicoutimi prendra, elle aussi, des mesures préventives pour s'assurer que l'eau potable de son usine de filtration (secteur sud) ne présente pas les taux de contamination chimiques observés dans l'eau de la rivière Chicoutimi en amont de l'usine de filtration.

Dans un communiqué émis par Denis Dahl, du service des communications de la ville, on mentionne que des tests seront entrepris dans les prochains jours par un laboratoire d'analyse indépendant afin de déterminer les pourcentages des contaminant potentiels de HAP, BPC, dioxines et furannes susceptibles d'être présents dans l'eau potable de Chicoutimi.

Ces tests devraient révéler avec exactitude les taux d'impureté contenus dans l'eau potable en plus de confirmer l'efficacité du principe de traitement des eaux de l'usine de filtration qui alimente en eau potable près de 75 pour cent de la population chicoutimienne. La population sera informée des résultats. En attendant, Denis Dahl mentionne que les gens n'ont pas à s'inquiéter de la qualité de leur eau potable.

Ce n'est qu'hier matin, par les journaux, que les autorités municipales de Chicoutimi ont pris connaissance des résultats d'une étude réalisée par le ministère de l'Environnement du Québec sur la contamination du Saguenay et de ses affluents. Selon les autorités municipales, il s'agirait d'une étude préliminaire qui ne mettrait aucunement en cause la qualité de l'eau potable sur le réseau d'aqueduc municipal de Chicoutimi.



RASSURANT — Tout en fustigeant le ministère de l'Environnement pour avoir tenu cette étude secrète, le maire de Jonquière, Daniel Giguère, s'est fait rassurant quant à la qualité de l'eau potable offerte à la population jonquiéroise.

Les recherches faites en 1996 donnaient une version contraire

CHICOUTIMI (NB) — La situation dans les rivières Chicoutimi, aux Sables, Ha! Ha! et à Mars contraste avec ce que les chercheurs avaient constaté dans le Saguenay au lendemain du déluge de juillet 1996.

Car dans ce dernier cas, on avait noté une amélioration dans la qualité du fond marin qui, historiquement, avait été fortement contaminé par les papetières et les rejets d'Alcan dans les années 50.

Autres versions

Les chercheurs avaient constaté que les millions de mètres/cubes de sédiments provenant notamment de la rivière Ha! Ha! avaient recouvert les anciens dépôts contaminés avec une couche de terre propre. Cela devait avoir un effet positif à long terme sur la faune halieutique puisque les organismes vivant dans le fond marin, qui sont à la base de la chaîne alimentaire, auraient dorénavant droit à un milieu plus sain, d'autant que les industries responsables de l'ancienne pollution ont diminué leurs rejets.

Les mêmes chercheurs avaient également émis l'hypothèse que, peu importe la quantité de déchets et de contaminants qui avaient pu se retrouver dans le Saguenay à cette époque (il y avait des stations-service et des transformateurs d'Hydro-Québec contenant 9000 litres d'huile de refroidissement qui s'étaient retrouvé dans le Saguenay), la quantité d'eau de la rivière et son débit avaient une telle capacité de lessivage qu'il n'en subsisterait pas grand chose.

Fuite d'une portion d'étude de 1997

La situation s'améliore en 1998

— Le ministre Jacques Brassard

par Normand Boivin

CHICOUTIMI (NB) — Les contaminants relevés en 1997 dans les rivières Chicoutimi, aux Sables, à Mars et Ha! Ha! ont déjà commencé à diminuer en 1998 et les biologistes du ministère de l'Environnement s'attendent à ce que la situation continue de s'améliorer au cours des prochaines années.

Par exemple, la teneur en dioxines et furannes près de la prise d'eau de Chicoutimi, à 4 kilomètres en aval du barrage de Portage-des-Roches, est 300 fois moins importante en octobre 1998 que par rapport à ce qu'on avait constaté un an plus tôt.

La concentration de HAP au même endroit a diminué de six fois en un an alors que celle des BPC n'a pas changé.

Sur la rivière Ha! Ha!, en revanche, la concentration des BPC en 1998 n'est plus que le dixième de ce qu'elle était en 1997.

Rapport préliminaire

Dans un communiqué conjoint émis par le ministre responsable du Saguenay/Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, et son collègue de l'Environnement Paul Bégin, où on révèle ces nouveaux chiffres, on précise que les données qui ont fait l'objet de la fuite d'hier sont tirées d'un rapport préliminaire.

Ce rapport fait partie d'une étude sur cinq ans commandée par le gouvernement du Québec pour assurer le suivi environnemental des rivières à la suite du déluge de juillet 1996, laquelle doit s'étendre jusqu'en 2001. En plus des quatre cours d'eau déjà mentionnés, elle porte sur les lacs Kénogami, Ha! Ha! (le petit et le grand) ainsi que Brébeuf.

Selon le ministre, ces augmentations de contaminants sont le portrait d'un moment en 1997, alors que les berges des rivières concernées n'étaient pas encore stabilisées. Québec vient tout juste d'avoir les chiffres pour 1998 et attend ceux pour 1999 au printemps 2000.

On croit qu'il y aura alors une nouvelle diminution des concentrations, puisque le programme de stabilisation des berges conçu par Québec au lendemain du déluge a permis de stopper l'écoulement des contaminants dans les rivières, comme le prouve les baisses constatées dans les prélèvements de 1998.

Selon Paul Bégin, la population régionale ne court aucun danger car même les augmentations constatées en 1997 placent l'eau brute prélevée en deçà des normes internationales pour la qualité de l'eau potable fixées par l'Organisation mondiale de la santé, l'US Environnemental Protection Agency et Santé Canada.

Néanmoins, Québec a l'intention d'assurer un suivi rigoureux de la qualité de l'eau potable des réseaux d'aqueduc municipaux des secteurs touchés par le déluge dès le printemps prochain.

Les quatre contaminants feront l'objet, jusqu'à l'hiver 2001, d'un suivi trimestriel tant dans les eaux brutes que dans celles traitées.

Poissons

Finalement, une étude sur les effets de cette contamination sur la truite mouchetée et le meunier noir des lacs Kénogami, Ha! Ha! et Brébeuf, réalisée en 1998, a révélé qu'ils ne contenaient aucun BPC dans leur chair. Quant au mercure, la teneur ne dépasse pas la norme de Pêche et Océans Canada.



Jacques Brassard

VENTE DU MILLION

à gagner 8 Focus*



Ford



Téléviseur couleur stéréo 32 po (244868)

- Filtre-peigne
- 2 entrées Audio/Vidéo
- Résolution horizontale : 700 lignes
- Son Hyper Surround
- Télécommande

JVC

759,95 ou

24 versements : 36,31$



Caméscope compact (245756)

- Enregistrement Super VHS haute résolution et S-VHS ET
- Écran couleur 2,5 po haute résolution 110 000 pixels
- Hyper zoom digital 400X
- Programme AE avec effets spéciaux
- Éclairage automatique intégrée
- Stabilisateur d'images

JVC

699,95 ou

24 versements : 33,44$

OUVERT LE DIMANCHE

** Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. — OU — Programme de paiements par mensualités : ne payez que les taxes comptant. Le taux d'intérêt est de 13,5 %. Exemple : pour un montant de 500 $, les frais d'intérêt seront de 73,32 $ (24 mois) pour une obligation du consommateur de 573,32 $.
Photos à titre indicatif.

TANGUAY ÉLECTRONIQUE

COMMENCEZ À PAYER EN JUILLET 2000**

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot 1 800 363-4711 (418) 698 - 4411

* Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif. Règlements disponibles en magasin. Un coupon de participation sera remis pour chaque tranche de 100 $ d'achat. Une voiture sera tirée par magasin Ameublements Tanguay (excluant Tanguay Place Laurier). 439385

Administration municipale

Jonquière s'apprête à vivre une année de renouveau

JONQUIERE (CD) — Si un gros coup a été donné, en 1998-99, par l'administration municipale de Jonquière, avec le départ à la retraite de nombreux cadres et de professionnels non syndiqués pour une économie de 500 000$, l'an 2000 risque également d'être une année importante.



SUCCESSEUR — Ville de Jonquière devra trouver un successeur au chef de police Gaston Tardif (photo) dont le mandat se termine en septembre.

D'abord, le chef de police Gaston Tardif terminera, le 1er septembre, son mandat de cinq ans, ce qui obligera la ville à le remplacer. Le responsable du garage municipal, Lionel Debigaré, doit aussi prendre sa retraite au cours de l'an 2000. Enfin, un poste important risque de devoir être comblé, celui de directeur général, une fonction occupée depuis longtemps par Jean-Marc Gagnon.



CATHERINE DELISLE
cdelisle@lequotidien.com

Interrogé à ce propos, le maire de Jonquière, Daniel Giguère, a indiqué que Jean-Marc Gagnon n'a pas abordé le sujet de façon officielle. «Mais s'il souhaite en parler, on le fera. Dans le moment, ce n'est pas encore à l'ordre du jour», a-t-il dit. Selon lui, il n'est pas dans l'intention de l'administration municipale de forcer les gens à prendre leur retraite même s'ils sont éligibles. «Mais comme on est au début d'un nouveau mandat, a-t-il poursuivi, une telle question peut arriver sur le tapis.»

Cela dit, il tient à préciser que le directeur général actuel a rendu de précieux services à la ville. Dans l'ancienne municipalité d'Arvida, il a travaillé comme ingénieur en électricité pour devenir ensuite directeur général. C'est lui qui occupe aussi cette fonction depuis la fusion des villes de Jonquière, Arvida et Kénogami. Il oeuvre depuis une trentaine d'années dans le domaine municipal. Le maire Giguère mentionne que les prochains mois seront importants puisque Jonquière doit entreprendre une étude pour voir quels regroupements de services pourraient être faits avec les municipalités environnantes.

Actuellement, le directeur général est secondé par deux adjoints: Daniel Gaudreault, directeur de l'urbanisme et des services techniques, et Serge Chamberland, trésorier. Ce dernier s'occupe aussi de la protection publique et des incendies. Advenant le départ de Jean-Marc Gagnon, on peut présumer qu'ils seraient intéressés à occuper ce poste.



RETRAITE — Après une trentaine d'années de service dans le domaine municipal, le directeur général de Ville de Jonquière, Jean-Marc Gagnon, se laissera-t-il tenter par la retraite? Il faudra alors trouver un successeur à ce pilier de l'administration.

(Photothèque Le Quotidien)

Quant au poste de chef de police, Daniel Giguère rappelle que Gaston Tardif, un préretraité de la police de Saint-Eustache, a été nommé à ce poste le 1er septembre 1995. Son mandat était alors de trois ans. Il a été renouvelé pour deux autres années. Au printemps 1999, un concours a été ouvert pour trouver un adjoint. Il a été suspendu dans l'idée de reprendre le processus après les élections. En attendant, Denis Soucy et Réjean Desormeaux agissent comme inspecteur/chef en attendant la nomination d'un nouveau chef de police et d'un adjoint. Ils risquent donc d'être sur les rangs lorsque les concours seront ouverts.

Daniel Giguère mentionne qu'il a déjà eu un entretien avec le président de la commission de la protection publique, Georges Bouchard, au sujet d'éventuels remplacements de poste.

Nez rouge, Croix-Rouge, etc.

Serge Villeneuve a la piqûre du bénévolat

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — Même s'il n'a que 22 ans, le chicoutimien Serge Villeneuve est déjà un grand bénévole. En plus de faire du bénévolat pour la Croix-Rouge, le comité PAC (une agence de sécurité bénévole à Jonquière) et les tournois atome et novice, il faut ajouter à son palmarès Opération Nez rouge.

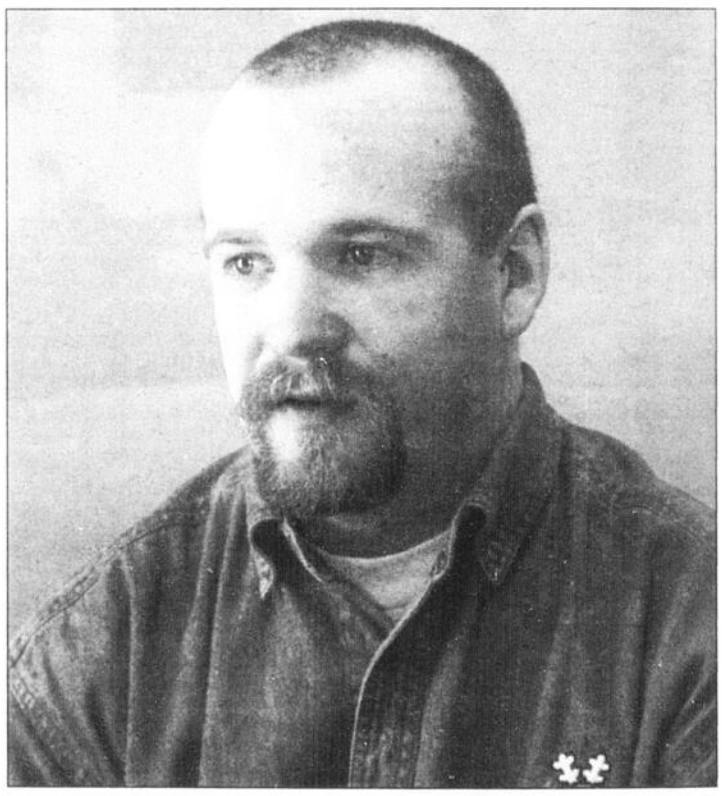
«C'est comme une drogue. Quand tu commences, tu ne peux plus t'arrêter», lance Serge Villeneuve au cours de l'entretien. Employé dans une station-services, il réussit à faire son travail tout en oeuvrant bénévolement à Nez rouge pendant les 20 jours de l'opération. Selon lui, ils sont une vingtaine de «grands passionnés» à se rendre disponibles quasi tous les soirs.

Serge Villeneuve est un jeune qui ne boit pas. Et ça ne le choque pas du tout de transporter des gens éméchés pendant la période des Fêtes. «Nez rouge, analyse-t-il, c'est la meilleure campagne de sensibilisation pour faire comprendre aux gens qu'il y a plein de bons moyens pour rentrer à la maison en toute sécurité.» Selon lui, ces 20 jours servent donc à leur faire comprendre qu'ils ont intérêt à se servir de leur tête... tout au long de l'année.

Serge Villeneuve rappelle que l'Opération Nez rouge n'a pas été créée pour exister tout le temps. «Cette activité disparaîtra lorsque les gens mettront en pratique les messages de prudence qui sont de désigner un chauffeur, d'appeler un ami ou un taxi pour revenir à la maison en toute sécurité après une soirée bien arrosée», enchaîne-t-il. Selon lui, il est plus difficile de sensibiliser les gens de plus de 40 ans que les jeunes. «Les jeunes ont été élevés en entendant continuellement ce message, reconnaît-il, alors que leurs aînés ont été habitués à des règles de conduite beaucoup moins sévères.»

Faire partie de l'Opération Nez rouge est une belle expérience de vie, croit Serge Villeneuve, ajoutant que cela permet de créer de nouveaux liens d'amitié. «Ça devient une grande famille», note-t-il.

Serge Villeneuve fait partie de l'organisation depuis cinq ans. Au début, il faisait du transport. Il y a quelques années, une mauvaise chute dans l'escalier de la centrale d'Opération Nez rouge où il transportait des tables le force à occuper une autre fonction. On lui propose alors de s'occuper de la sécurité des bénévoles, de former les équipes, de récolter l'argent... Aujourd'hui, il est donc responsable de l'organisation. Il s'occupe des secteurs Chicoutimi et Jonquière.



PASSION — Serge Villeneuve est un bénévole comblé par Opération Nez rouge.

(Photo Sylvain Dufour)

L'an prochain, Serge Villeneuve sera encore au poste. «Pas question de lâcher. Pour moi, c'est devenu une véritable partie de plaisir», dit-il. Chaque année, il tente d'encourager d'autres jeunes à faire partie de l'équipe. Il a convaincu sa soeur et d'autres amis. «Chaque personne qu'on initie en amène d'autres. C'est pour ça qu'on ne manque pas de bénévoles», dit-il.

Serge Villeneuve mentionne que l'expérience est intéressante. Il parle de la générosité des gens transportés, de leur désir de placoter. Selon lui, ils ont le «vin heureux». Il ne se rappelle pas avoir vécu de mauvaises expériences.

Droits d'auteur

Les villes devront payer

MONTREAL (PC) — Les municipalités devront payer des redevances de droits d'auteur à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) quand elles diffusent de la musique sur leur système téléphonique de mise en attente.

La SOCAN expédiera dans les trois semaines à venir un avis à cet effet à toutes les municipalités du Québec.

La directrice du service de licences à la SOCAN, Marie-Josée Dupré, a confirmé hier au quotidien Le Journal de Montréal qu'il y a déjà sept ans que les villes - et les entreprises d'ailleurs - devraient payer des redevances pour droits d'auteur à la SOCAN. Mais la société n'avait pas pris l'initiative de le faire payer.

Cette société assure la gestion collective des droits à payer pour la diffusion publique de la musique. Au Canada, l'an dernier, elle a encaissé environ 70 millions $ de tous les télédiffuseurs et radiodiffuseurs d'événements, et des municipalités pour des événements précis.

La SOCAN n'a aucune idée du nombre des villes qui utilisent de la musique sur leur système téléphonique de mise en attente.

Mais pour chaque numéro ou service, les municipalités devraient acquitter des droits de 90,38 $ et, pour chaque ligne en cascade, 2 $.

«Par exemple, pour un numéro comptant 10 lignes en cascade, une municipalité devrait verser chaque année 90,38 $ plus 20 $ pour les lignes en cascade», a expliqué Me Dupré.

La SOCAN expédiera dans les jours qui viennent à toutes les villes membres de l'Union des municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités du Québec une lettre concernant leurs obligations légales.

Conduite avec facultés affaiblies

L'Espérance écope d'une peine avec sursis

CHICOUTIMI (CC) — Originaire de Chicoutimi, Louis L'Espérance, qui travaille depuis quelque temps dans le secteur d'Edmonton en Alberta, se rappellera longtemps de la bêtise qu'il a commise, le 17 avril 1999, alors que, conduisant en état d'ébriété, il a été impliqué dans un accident de voiture dans le secteur de la Côte-Réserve de Chicoutimi.



Après une soirée bien arrosée dans des bars de Chicoutimi, le jeune homme, qui a eu 27 ans hier, avait fait appel à un taxi pour retourner au domicile de sa mère. Mais, un peu plus tard, Louis L'Espérance, qui croyait avoir éliminé suffisamment d'alcool pour conduire, s'est installé au volant de sa voiture et est parti en direction d'un restaurant, histoire de satisfaire une fringale. Parvenant au sommet de la Côte-Réserve, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui, dès lors, est entrée en collision frontale avec un véhicule circulant en sens inverse et à bord de laquelle voyageaient cinq personnes. Celles-ci ont toutes été blessées plus ou moins sérieusement.

Louis L'Espérance a donc profité de sa visite dans la région à l'occasion des Fêtes pour régler ce dossier, hier, au Palais de justice de Chicoutimi. Se présentant devant le juge Lucien Tremblay, de la chambre criminelle de la Cour du Québec, L'Espérance a reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir conduit une automobile au moment où ses facultés étaient affaiblies par l'alcool (140 milligrammes par 100 millilitres de sang) et d'avoir occasionné un accident avec blessés.

Son procureur, Me Jean-Marc Fradette, a mentionné au Tribunal que non seulement son client n'avait pas reconduit de véhicule-automobile depuis cet accident, mais qu'il regrettait amèrement sa décision de s'installer au volant de sa voiture ce soir-là, un événement que L'Espérance lui-même qualifie de pure connerie.

De son côté, l'agent de probation appelé à produire un rapport d'évaluation a ajouté que L'Espérance, qui n'avait pas l'habitude de prendre sa voiture lorsqu'il consommait des boissons alcooliques, était capable de tirer une leçon de cet événement du 17 avril 1999.

Emprisonnement

Après avoir décrit l'état des cinq blessés, Me Pascal Painchaud, substitut du procureur général, a soumis au Tribunal qu'une peine d'emprisonnement devait s'appliquer dans ce dossier. Néanmoins, il s'est montré d'accord avec la recommandation du procureur en défense concernant la possibilité de purger cette peine dans la collectivité.

Dès lors, le juge Lucien Tremblay s'est rallié à la recommandation des deux procureurs en imposant à L'Espérance une peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis, permettant alors que celle-ci soit purgée dans la collectivité. Le magistrat a aussi prononcé une interdiction de conduire au Canada durant une période globale de 36 mois et a assujetti L'Espérance à une ordonnance de probation qui l'oblige à exécuter 240 heures de travaux communautaires à l'intérieur d'une période de 12 mois, en plus de verser immédiatement une suramende de 100 $ et de faire un don de 700 $ à une oeuvre de charité régionale.

L'encadrement de Louis L'Espérance ne s'arrêtera pas là. Non seulement devra-t-il garder la paix et avoir une bonne conduite durant les prochains 36 mois, mais il lui est interdit de consommer des boissons alcooliques ou toute substance toxique et drogue, tout comme il devra éviter de fréquenter les bars ou quelque endroit où il se consomme de l'alcool. Et, pour compléter le tableau, L'Espérance, qui est autorisé à retourner en Alberta, devra au cours des trois prochaines années se trouver quotidiennement à son domicile entre 22h et 7h.

Evidemment, son permis de conduire lui a été confisqué.

Défense de Dominique Briand

Michel Boudreault prend le relais



Michel Boudreault

CHICOUTIMI (CC) — C'est Me Michel Boudreault, de Chicoutimi, qui assurera désormais la défense de Dominique Briand, le présumé meurtrier du bar L'Express de Chicoutimi.

Ce dernier était assisté par Me Jean-Marc Fradette au moment de sa comparution en chambre criminelle de la Cour du Québec, mercredi, alors qu'il était appelé à répondre des cinq chefs d'accusation suivants: meurtre au premier degré en rapport avec la mort du portier Martin Guay survenue le matin du 1er janvier dernier au bar L'Express, tentative de meurtre sur Pascal-Frédérick Desbiens, voies de fait graves avec une arme à feu sur ce même individu, utilisation d'une arme à feu (un pistolet Beretta de calibre .22) et possession d'une arme à feu sans permis d'autorisation.

Me Fradette a dû se retirer du dossier de Briand, parce qu'il se trouvait en conflit d'intérêts. Effectivement, Pascal-Frédérick Desbiens, l'une des présumées victimes de Briand, était déjà l'un des clients de Me Fradette et il est même en attente de sentence dans un dossier criminel.

Après que Me Fradette se soit récusé, Me Pascale Tremblay a comparu à la Cour pour Me Michel Boudreault, lequel prendra la relève afin d'assurer la défense de Dominique Briand, un individu de 25 ans qui, domicilié au 841 carré Nicolas à Saint-Honoré au moment des événements, est cependant originaire de Chicoutimi.

Enfin, les parties se sont entendues pour fixer au 31 janvier l'enquête préliminaire de Briand. L'audience se déroulera alors en la salle 2.10 du Palais de justice de Chicoutimi.

Mère toxicomane

En quête d'un lieu de thérapie

CHICOUTIMI (CC) — La mère de famille de Jonquière qui aurait tenté de causer la mort de ses deux jeunes enfants, la nuit du jour de l'An, subira son enquête sur mise en liberté le mercredi 12 janvier, en la salle 2.10 du Palais de justice de Chicoutimi.

Son procureur, Me Charles Cantin, a demandé au Tribunal que cette procédure soit reportée afin d'avoir suffisamment de temps pour trouver, à l'extérieur de la région, une maison spécialisée capable d'offrir une thérapie aux personnes en difficulté comme sa cliente. «Il est essentiel que ma cliente trouve dans cette maison l'encadrement qui lui est nécessaire», a mentionné le procureur en défense.

Cette femme de 27 ans fait face aux sept chefs d'accusation suivants: tentatives de causer la mort de ses fils de deux et six ans, voies de fait graves sur ces derniers, menaces de mort à l'égard de ses garçons et voies de fait sur un policier.

Selon les faits qui lui sont reprochés, la mère aurait tenté d'étrangler ses enfants, le 1er janvier. Les cris de l'un d'eux auraient alerté une autre personne qui, dormant dans l'appartement, serait intervenue rapidement.

loto-québec résultats

Lotto 6/49 — Tirage du 2000-01-05

03 12 22 35 40 47

Numéro complémentaire: 19

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 815 870,10 $
5/6+	6	30 793,50 $
5/6	211	2 065,40 $
4/6	12 351	67,60 $
3/6	216 639	10,00 $

Ventes totales: 12 884 734 $
Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2000-01-05

01 09 24 25 31 36

Numéro complémentaire: 45

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	22	500,00 $
4/6	1 229	50,00 $
3/6	21 044	5,00 $

Ventes totales: 512 166,00 $

Banco — Tirage du 2000-01-06

02 03 13 14 21
22 23 27 31 32
33 35 38 39 40
42 48 50 51 60

La Quotidienne — Tirage du 2000-01-06

3 4
615 5616

Extra — Tirage du 2000-01-05

NUMÉRO: 388048

Extra - Tirage du 2000-01-06

NUMÉRO: 872326

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

439788



LE QUOTIDIEN

Éditeur: **Claude Gagnon** cgagnonpres@lequotidien.com

Éditeur adjoint: **Bertrand Genest** bgenest@lequotidien.com

Déluge et HAP : Québec doit rendre des comptes !

Les débordements dus au déluge de 1996 ont pollué à un point tel le Saguenay et quatre de ses affluents les plus importants (les rivières Chicoutimi, aux Sables, à Mars et Ha ! Ha !) que la santé de la population vivant dans la zone la plus habitée de la région s'en trouve sérieusement et directement menacée pour les décennies à venir.



CAROL NÉRON
cneron@lequotidien.com

Le Devoir publiait hier un article qui a eu l'effet d'une bombe au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Le Quotidien fait état, aujourd'hui, des réactions enregistrées localement dans la foulée des étonnantes révélations mises en lumière par le journaliste Louis-Gilles Francoeur.

Selon un rapport officiel du ministère de l'Environnement, dioxines, furannes, HAP et BPC, forment, depuis presque quatre ans maintenant, un cocktail à haute teneur cancérigène dans les rivières alimentant en eau potable les villes de Jonquière, Chicoutimi et La Baie. D'autre part, ces cours d'eau, parce qu'ils abritent une faune aquatique généreuse et fort prisée des amateurs de pêche, sont également très sollicités tout au long de la saison estivale.

La consommation régulière de poissons provenant des rivières incriminées est susceptible de se traduire par des effets désastreux sur la santé publique. Pour ce qui est de l'eau, à la base même de la vie, les conséquences à long terme sur le bien-être de la collectivité peuvent se révéler tout simplement catastrophiques et irréversibles.

Même si ces constats à faire dresser les cheveux sur la tête remontent déjà à 1998, le ministère de l'Environnement n'a pas cru bon de les rendre publics, préférant les marquer du sceau du secret ou, au mieux, les livrer au compte-gouttes auprès de certains organismes de santé publique.

Pourquoi tant de discrétion, tant de réticence à dévoiler la vérité dans toute sa triste réalité alors qu'il y va du bien-être de toute une collectivité ?

Peut-être parce que le rapport du ministère de l'Environnement en vient aussi à la conclusion que le déluge de 1996 n'est pas seul en cause. Car les experts pointent notamment du doigt les papetières et les alumineries — pour ne pas nommer Alcan — comme l'autre source principale de cette nouvelle vague de pollution. Cette partie de l'étude et ce qu'elle implique pourrait peut-être expliquer la réticence du gouvernement québécois à en publier les résultats...

Est-il besoin de rappeler que l'automne dernier un autre rapport alarmant, provenant celui-là d'Environnement Canada, faisait de Jonquière et, partant, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la région du Canada la plus polluée aux HAP, dioxines et furannes ?

La décision du gouvernement québécois de garder sous le manteau les conclusions de l'étude menée par son propre ministère est suffisamment grave en soi pour exiger la tenue d'une enquête publique. La population du Saguenay—Lac-Saint-Jean a le droit de savoir pourquoi on l'a tenue dans l'ignorance de faits d'une gravité exceptionnelle et qui peuvent entraîner, si ce n'est déjà fait, des conséquences néfastes et permanentes sur sa santé.

Québec doit aussi expliquer pourquoi aucune mesure de prévention ou mise en garde formelle — connue à ce jour du public — n'a été appliquée afin de contrer dans l'immédiat les effets négatifs de cette pollution.

Les révélations du Devoir sont d'autant plus embarrassantes pour le gouvernement québécois qu'elles concernent la région du Québec la plus attachée politiquement au parti ministériel, ce qui inclut évidemment la propre circonscription électorale de Lucien Bouchard, Jonquière.

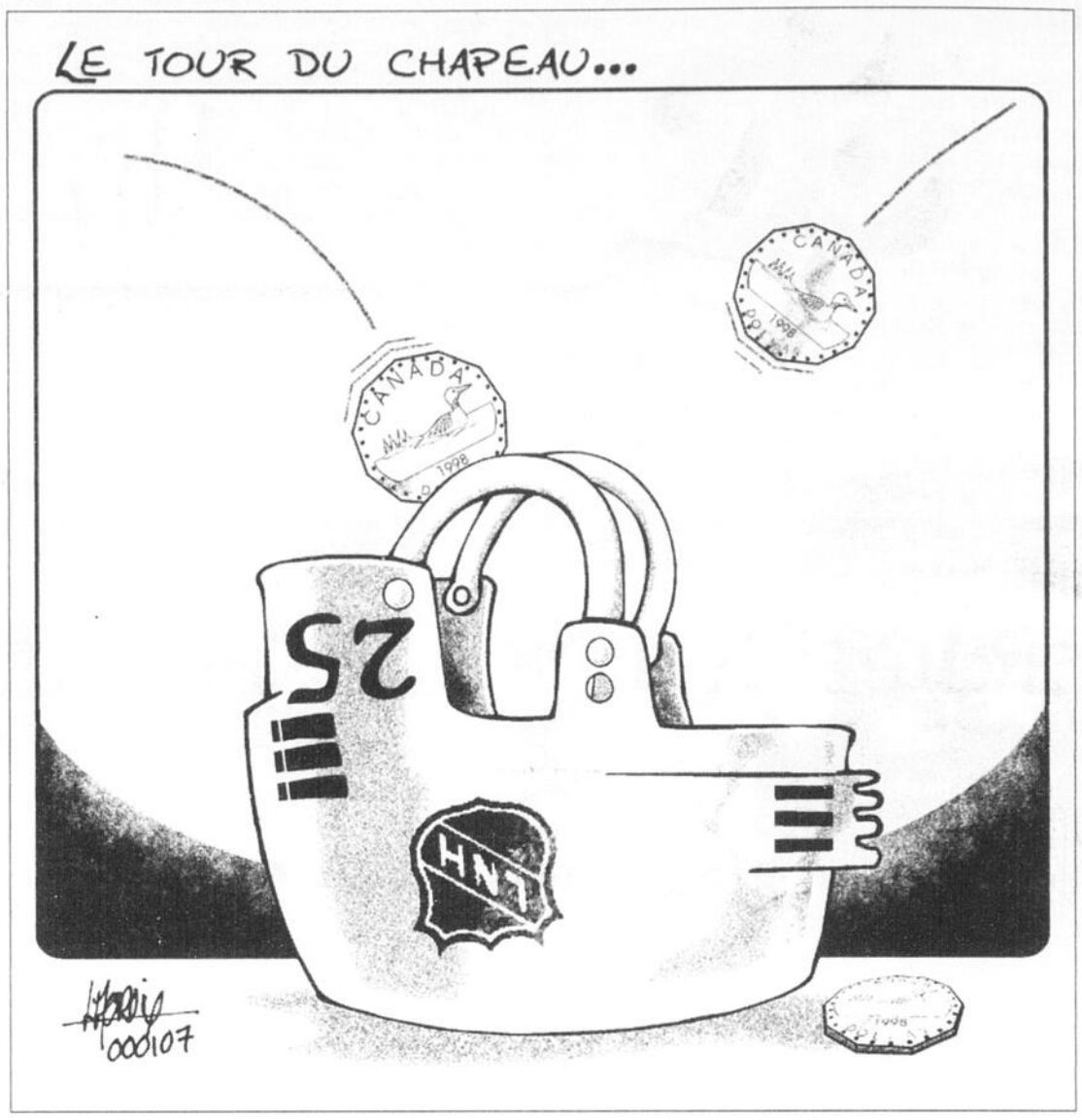
CLIN D'OEIL

La petite vie de tout un peuple...

Que serait le Québec sans Céline Dion et La Petite Vie ? La Diva, surtout, et la famille québécoise apparentée aux Pierrafeu, donnent le ton à l'actualité quotidienne depuis presque deux semaines maintenant.

On peut espérer que La Petite Vie ne reprendra pas l'antenne en 2000. Il faudra se faire une raison avec Céline Dion. Bébé arrive...

C. Néron



VOTRE OPINION

opinion@lequotidien.com

Déluge : un citoyen a gain de cause contre La Baie

Après les inondations de 1996, de nombreux propriétaires ont dû signer des ententes avec la municipalité de La Baie pour céder des terrains aux fins de la reconstruction.

Nous avons signé une telle entente le 3 août 1997. Deux ans plus tard (4 août 1999), nous étions toujours en attente du paiement de l'indemnité. Bien que l'intermédiaire de la Ville ait confirmé que l'intérêt légal en cours devait être versé avec l'indemnité, au printemps 1999, des propriétaires se sont vu refuser le paiement de ces intérêts par la municipalité. Comme notre indemnité n'était pas toujours versée, j'ai entrepris des démarches officielles.

La première réponse m'est parvenue du directeur adjoint de la Ville, qui répond : «... il n'est pas dans l'intention de la municipalité de verser des intérêts dans les dossiers d'expropriation à moins que la Loi nous y contraigne».

J'ai cherché et j'ai trouvé qu'effectivement la Loi contraint l'acheteur à verser de tels intérêts. J'avise alors le greffier et le 13 septembre dernier, le conseil municipal confirme «... qu'il n'était pas dans la politique de la municipalité de verser des intérêts dans les ententes prises avec les citoyens...». Je demande qu'on m'expédie cette politique et on m'avise qu'elle n'est pas écrite.

Et ça continue

J'expédie le 27 septembre 1999 une mise en demeure, les membres du conseil discutent à nouveau de la demande et maintiennent leur décision.

Le 9 novembre, une requête à la Cour des petites créances est déposée contre Ville de La Baie. Enfin, le 8 novembre, la Ville décide de régler et décide de verser l'indemnité, l'intérêt légal en cours de 5% à la date de la signature de l'entente et les frais judiciaires de 64 $ que nous avions déboursé.

Est-ce normal qu'un citoyen doive se battre contre sa municipalité pour faire respecter ses droits légaux inscrits au Code civil du Québec (articles 1710 et 1735) ?

Ville de La Baie est-elle administrée adéquatement ? Combien de citoyens ont-ils été lésés par cette politique qui n'existe pas officiellement ? Les taxes que je paie sont-elles utilisées à bon escient et est-il temps pour le conseil municipal de revoir le fonctionnement de l'administration de la municipalité ?

Autant de questions qui requièrent des réponses. Cependant, ce qui est certain, c'est que les citoyens qui n'ont pas perçu l'intérêt sur leur indemnité peuvent le réclamer directement à la municipalité. Ce qui a été fait pour un citoyen doit nécessairement être fait pour les autres...

Reine Tremblay,
La Baie.

Religion et spiritualité

M. Carol Néron.

Juste pour vous laisser savoir que j'ai beaucoup aimé votre «Commentaire» du 5 janvier dernier portant sur la religion et la spiritualité.

Je vous approuve totalement.

C'est rassurant de savoir que je ne suis pas la seule à avoir cette opinion.

C'est la première fois que je lis Le Quotidien sur Internet. Je demeure en Alberta. Cela fait du bien d'avoir des nouvelles de chez-nous...

Bonne journée à toute l'équipe !

Mireille Lavoie-Beaupré,
Alberta.
rbeaupre@telusplanet.net

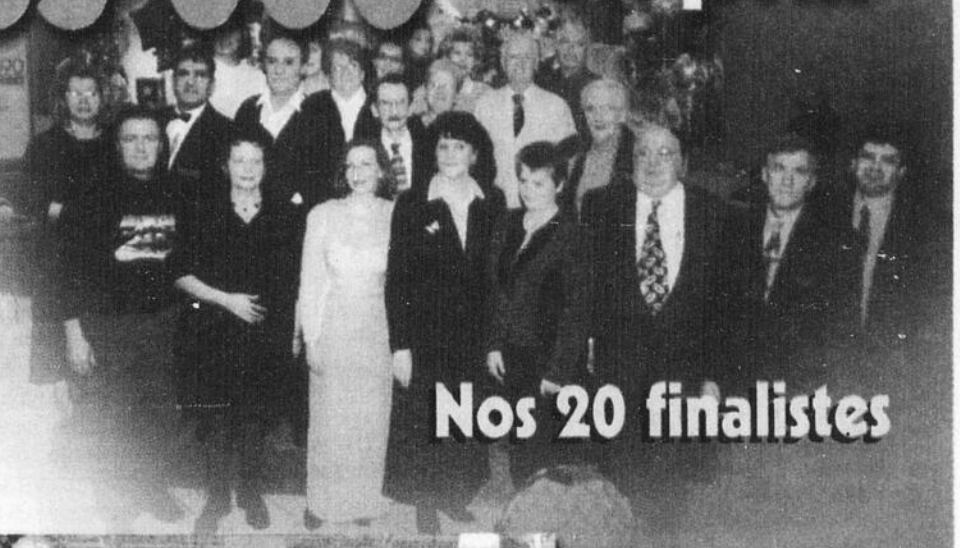
Félicitations à nos gagnants du

BOUM de l'AN 2000

qui se sont mérités 53 000$ en prix



Tous nos finalistes ont été reçu avec leur famille



Nos 20 finalistes



Mme Micheline Lamontagne de la bijouterie Micheline Lamontagne et Mme Lorraine Dion de St-Fulgence gagnante d'une montre pour homme et d'une montre pour femme.



M. Éric Gagné de Chicoutimi, gagnant du voyage à Puerto Plata et M. Jean Tremblay du journal Le Quotidien.



Mme Ginette Caissy de Chicoutimi gagnante de la motoneige Arctic Cat, M. Roger Gagnon d'Évasion Sport D.R., M. Paul Larouche d'Assurance 5000 et Mme Brigitte Simard, animatrice.



Pensez-vous que Mme Cloutier est contente?

On fait un échange? Un tour de motoneige contre un tour de Mercedes.

M. Armand Cloutier, gagnant de la Mercedes et M. Camil Tremblay d'Automobiles du Fjord.

Félicitations à tous nos gagnants et merci à nos généreux commanditaires

Le Quotidien

Automobiles Du Fjord 545-3135 Chicoutimi

Évasion Sport D.P.

Ultima Assurances 5000 inc.

RL

place du royaume

placedu.royaume.com

439851

Reprise des négociations

Les infirmières prêtes à accepter 9 pour cent

QUEBEC (PC)-La Fédération des infirmières et infirmières du Québec reprendra ces jours-ci les négociations avec le gouvernement dans l'espoir d'en arriver à une entente «tôt en l'an 2000».

La FIIQ est l'une des seules organisations syndicales d'envergure qui n'a pas encore signé d'entente avec le gouvernement, mais semble prête à le faire, quitte à accepter l'augmentation salariale de 9 pour cent sur quatre ans accordée aux autres employés de l'Etat en décembre.



CONTESTER - Les leaders de la FIIQ vont opter pour la contestation des amendes imposées lors de la grève illégale de l'été dernier au lieu de les évoquer lors des discussions aux tables de négociations.

(Photothèque Le Quotidien)

«Ce serait étonnant que ce soit différent pour les infirmières. Généralement dans le réseau, les augmentations de salaire sont les mêmes pour tout le monde», a confié hier Mme Régine Laurent, secrétaire du comité exécutif de la FIIQ.

Il s'agit d'une concession majeure puisque la FIIQ exigeait depuis l'été dernier des augmentations salariales de 12 pour cent sur deux ans, laissant «ouverte» la troisième année d'un éventuel contrat de travail.

Le syndicat infirmier tient toutefois mordicus à boucler avantageusement les discussions sur la «relativité salariale» qui accorderait à toutes les infirmières un redressement de leurs salaires fondé sur une comparaison équitable avec d'autres emplois.

A titre d'exemple, les infirmières estiment devoir être sur le même palier salarial qu'un technicien en informatique ou en tuyauterie. En ce moment, le salaire horaire d'une infirmière diplômée du collégial est de 23,30 $ l'heure tandis que celle ayant terminé ses études universitaires gagne 28,45 $.

90 millions $

Le gouvernement a déjà mis sur la table une proposition de cette nature qui leur accorderait globalement une augmentation de 2,5 pour cent, soit 90 millions. Mais son application ferait en sorte que certaines infirmières n'auraient rien tandis que d'autres obtiendraient des hausses salariales de 3,2 pour cent. La FIIQ a donc refusé la formule soumise par les négociateurs du premier ministre Bouchard.

La demande de relativité salariale de la FIIQ équivaudrait à un redressement global de 7 pour cent.

Mme Laurent a indiqué hier que les prochains pourparlers porteront aussi sur d'autres «particularités infirmières», notamment la bonification des mécanismes d'accessibilité aux postes, une formule visant à améliorer les chances de promotion des infirmières ayant un diplôme collégial. Ces dernières constituent 70 pour cent des 45 000 infirmières membres de la FIIQ.

Les infirmières demandent aussi des améliorations de nature normative comme des congés payés à temps double à Noël et au Jour de l'An. Ces congés sont actuellement payés au taux régulier.

C'est dans un «geste spontané» que des infirmières ont exigé depuis quelques jours le paiement de leurs heures supplémentaires à taux double. La FIIQ n'a rien à y voir, a certifié Mme Laurent hier.

Quant aux amendes de quelque 15 millions imposées à la FIIQ lors de la grève illégale de l'été dernier, elles ne seraient actuellement pas évoquées aux tables de négociations. «Nous allons les contester», a soutenu Mme Laurent, hier.

La pratique médicale devra être modifiée

QUEBEC (PC)-Ajouter des millions dans des plans d'action ponctuels ne réglera pas les problèmes de fonctionnement des urgences des hôpitaux. Il faut revoir en profondeur la pratique médicale au Québec pour en venir à bout, soutient un des plus proches collaborateurs de la ministre Pauline Marois.

«Il faut regarder d'autres façons de pratiquer la médecine. Le manque de ressources de première ligne, dans les CLSC ou dans les bureaux de médecins, sont des facteurs importants qui expliquent la situation actuelle. Si ces ressources ne sont pas disponibles, les gens n'ont pas d'autre choix que d'aller à l'urgence», a déclaré hier à La Presse canadienne M. Luc Deschênes, directeur général des affaires médicales et universitaires au ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est sur lui que Pauline Marois compte pour que le forum d'octobre 1999 sur les urgences au Québec débouche sur des solutions à long terme. On a en repéré une en Ontario qui semblera révolutionnaire aux yeux des médecins québécois.

Des médecins ontariens ont pris en charge des groupes de patients pour lesquels ils s'engagent à être disponibles 24 heures par jour, sept jours par semaine. Leur rémunération à l'acte a été remplacée par une rémunération par segment de population. C'est ce que M. Deschênes appelle «l'approche populationnelle».

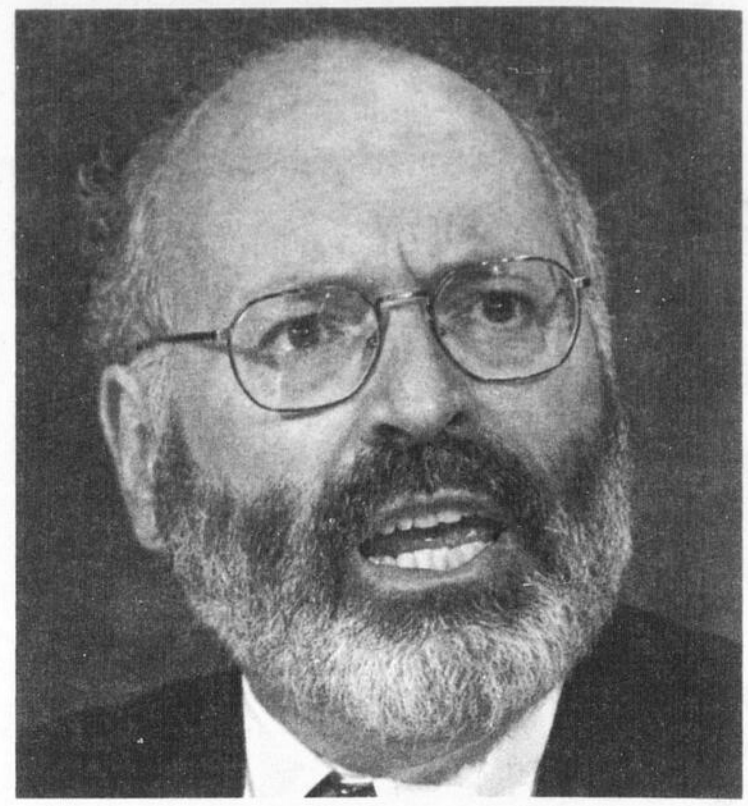
«Ce sont des projets innovateurs comme ça qu'il faut implanter ici, d-t-il, parce que si on continue à faire les choses comme on le fait, et comme on le faisait autrefois, avec la pénurie relative de médecins et d'infirmières, on ne pourra pas régler nos problèmes.»

La formule «populationnelle» sera étudiée lorsque les départements régionaux de répartition des effectifs médicaux seront opérationnels. On croit pouvoir ainsi contenir l'achalandage accru des urgences constaté chaque année fin décembre, début janvier.

Les hôpitaux seront évidemment appelés à planifier autrement leurs effectifs sinon, peu importe le nombre de lits disponibles, les gens resteront parqués aux urgences si le personnel soignant est en vacances.

La solution rime donc avec concertation. Il faut que les fédérations médicales, les hôpitaux, les régies régionales, les CLSC, etc., établissent un mode de fonctionnement véritablement complémentaire, soutient M. Deschênes. Cette concertation devra cependant être accompagnée par une réelle intégration des urgences à l'ensemble des services hospitaliers.

Actuellement, l'urgence est perçue comme «un bobo qui dérange les horaires de chirurgie» et dont la responsabilité est parfois imprécise. Rares sont les établissements qui, comme l'Hôpital général juif de Montréal, traitent leur urgence comme un département à part entière.



UNITE - Le président de la CSN, Marc Laviolette, estime que la société civile québécoise, toutes tendances politiques confondues, devra faire front commun pour aller chercher sa part des surplus du fédéral.

(Photothèque Le Quotidien)

Surplus du fédéral

Québec reçoit un appui de la CSN

MONTREAL (PC)-Le gouvernement du Québec vient de se trouver un allié du côté syndical pour réclamer d'Ottawa une hausse substantielle des sommes servant à financer les réseaux de la santé et de l'éducation.

Maintenant qu'est terminée la négociation au cours de laquelle les employés de l'Etat ont réalisé d'importants gains, le président de la CSN, Marc Laviolette, croit qu'il est urgent de former un front commun, toutes tendances politiques confondues, pour presser le gouvernement fédéral à relever substantiellement les paiements de transfert aux provinces.

A la même heure, hier, le vice-premier ministre Bernard Landry soutenait de son côté que les problèmes observés dans les urgences d'hôpitaux, autant à Montréal qu'à Toronto, étaient une conséquence de la réduction des sommes consenties par Ottawa au cours des dernières années.

M. Laviolette a également illustré son propos par le débordement des urgences.

Le leader syndical estime que le gouvernement fédéral devrait cesser de faire la sourde oreille en relevant les paiements de transfert à leur niveau de 1994 dès le prochain budget, ce qui, selon M. Laviolette, donnerait 950 millions $ de plus au Québec pour la prochaine année.

Vrais surplus

«Les vrais surplus sont à Ottawa. A Ottawa, ils sont assis sur des surplus gargantuesques et ils les doivent notamment aux coupes des prestations des chômeurs et des paiements de transfert aux provinces.

«C'est un vol éhonté que la société québécoise ne doit pas cautionner par immobilisme, d'autant plus qu'Ottawa cherche à se donner plus de visibilité avec ces surplus.

Le leader syndical espère que son appel à la mobilisation sera rapidement entendu puisque le prochain budget fédéral est attendu en février.

«Ca va prendre l'unité la plus grande possible de la société civile québécoise et l'unité des toutes les tendances politiques pour aller chercher notre part de surplus», a-t-il dit.

Dans ce contexte, il signale aux libéraux que c'est bien beau de dire qu'il faut investir dans les urgences, mais qu'il faut aller chercher l'argent où il se trouve.

Par ailleurs, tout comme l'affirmait hier le président de la FTQ, Henri Massé, le président Laviolette entend faire des pressions pour obtenir des modifications au Code du travail.

Il souhaite obtenir la reconnaissance du droit à la négociation collective pour les travailleurs autonomes dépendants. Si cette possibilité existait dans le Code québécois du travail le problème des camionneurs n'aurait jamais pris les proportions qu'on a vu l'automne dernier, a-t-il souligné.

A l'instar du leader de la FTQ, le chef de la CSN réclame la réduction des délais à la syndicalisation. Ils sont tellement longs, à l'heure actuelle, que les employeurs en profitent pour décourager la syndicalisation, a-t-il dit.



QUADRUPLÉS - Les premiers quadruplés du millénaire, trois garçons et une fille, sont nés mercredi à l'Hôpital général juif de Montréal. Leurs parents ont déjà six enfants.

(Photo-PC)

Premiers du millénaire

Quadruplés nés à Montréal

MONTREAL (PC)-Les tout premiers quadruplés du millénaire ont vu le jour à l'Hôpital général juif de Montréal, mercredi, a fait savoir hier le direction de l'établissement de santé. «C'est un cadeau de Dieu», a quant à lui déclaré leur père, David Engel, tout en jetant un regard tendre sur sa fille et ses trois fils, installés dans de petits incubateurs à la pouponnière.

Les quadruplés, tous en bonne santé, selon les médecins, sont nés mercredi entre 13 h 26 et 13 h 29. Le plus léger pèse 1150 grammes, tandis que le plus costaud fait osciller la balance à 1325 gr. Trois bébés respirent déjà d'eux-mêmes.

«Nous avons reçu des appels de partout dans le monde. Nous avons vérifié, et ce sont vraiment les premiers quadruplés à naître dans le nouveau millénaire», a affirmé le Dr Apostolos Papageorgiou, chef de l'unité des soins intensifs du département de néonatalogie de l'hôpital.

«Je suis juif et dans notre calendrier, nous ne sommes pas en 2000. Mais nous sommes très contents de faire partie de ces événements», a blagué M. Engel. La maman des quadruplés, Chaya Mintz, âgée de 33 ans, entamait sa 29e semaine de grossesse quand elle a accouché. Il s'agissait de sa septième grossesse. Mme Mintz a dû subir une césarienne et elle récupère très rapidement.

Ce n'est qu'à la 19e semaine que le couple a appris l'arrivée des quatre poupons. «Le choc a été énorme, mais nous sommes très heureux. Et heureusement que ma femme était couchée quand elle l'a appris», a souligné M. Engel.

Le couple, du quartier montréalais Côte-des-Neiges, a déjà deux filles et quatre garçons, dont l'âge varie entre trois et 13 ans.

«Il y a une chance sur 600 000 qu'une femme accouche de quadruplés», a affirmé le Dr Papageorgiou. La mère des quadruplés prenait des médicaments pour régulariser son cycle menstruel, ce qui pourrait avoir engendré cette grossesse multiple. Mme Mintz a été hospitalisée le 24 décembre, quand les premières contractions ont commencé. Les médecins ont réussi à retarder l'accouchement à l'aide de médicaments. «Nous avons gagné 12 jours. C'est important, car, à ce stade, un bébé gagne 20 gr par jour», a dit le Dr Papageorgiou.

Les bébés, qui sont étroitement surveillés par le personnel, pourront quitter l'hôpital d'ici deux mois. Leur mère obtiendra son congé mardi ou mercredi, a dit le Dr Papageorgiou.

Le père, âgé de 36 ans, enseigne à des élèves de sixième année qui fréquentent l'école Yeshiva Gedolah, à Montréal. La mère s'occupe des enfants.

Douze bouches à nourrir, est-ce préoccupant? «Je fais un salaire modeste. Ça m'inquiète un peu, mais j'ai la foi. Tout va être correct, c'est sûr», a assuré M. Engel.

La petite fille se prénommera Sarah. «Les noms des trois garçons ne seront choisis qu'après leur circoncision», a indiqué leur père.

Et le couple prévoit-il encore agrandir la famille? «Nous ne contrôlons rien. Si Dieu le veut ainsi, nous n'allons pas arrêter. Nous voulons avoir le plus d'enfants possible», a dit M. Engel.

«L'hymne des carillons»

Les visiteurs affluent à Saint-Dominique

par Daniel Côté

JONQUIERE (DC) - L'église Saint-Dominique de Jonquière a accueilli ses derniers visiteurs, hier, dans le cadre de «L'hymne des carillons». Marqué par la tenue d'un concert de Noël et d'une exposition regroupant 29 tableaux réalisés par Lucie Blanchette, cet événement a généré plus de 10 000 entrées, dépassant ainsi les attentes que nourrissaient les membres du comité organisateur.

Ceux-ci comprenaient le retraité Val Rasmussen, les conseillers Gaston et Réjean Laforest, de même que le directeur général de la ZAT Jonquière, Plaines et Rives, Claude Savard, auxquels était associée la fabrique Saint-Dominique. Ils avaient lancé cette activité le 11 décembre, histoire d'animer la période des Fêtes à Jonquière, et dressent de l'expérience un bilan positif.

«Au début, nous n'avions pas d'objectif précis, mais ça dépasse ce que nous aurions pu anticiper. Il y a des gens qui sont venus deux fois, parfois même trois, et tous ont été impressionnés par les oeuvres de Lucie Blanchette», a mentionné Claude Savard au Quotidien, hier, au fil d'une entrevue réalisée à quelques heures de la fermeture de l'exposition.

A vrai dire, la seule ombre au tableau fut l'assistance de près de 300 personnes qui, le 11 décembre, a applaudi les efforts de la chorale Jeunesse en Choeur et de ses invités, à l'occasion d'un concert de Noël donné lui aussi à Saint-Dominique. «Nous visions 500 entrées, reconnaît Claude Savard. Toutefois, le délai était si court - à peine dix jours - que nous sommes quand même satisfaits.»



OEUVRES - L'exposition regroupant 29 tableaux réalisés par Lucie Blanchette et présentée à l'église Saint-Dominique de Jonquière sous le thème «L'hymne des carillons» a attiré 10 000 visiteurs.

Commandites supplémentaires

«L'hymne des carillons» a permis au public d'admirer 29 tableaux représentant des églises du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont Sainte-Thérèse et Saint-Dominique, les seules de Jonquière qui faisaient partie du lot. Créées dans les derniers mois, ces deux oeuvres étaient montrées pour la première fois au cours d'une exposition, ce qui était aussi le cas de l'église de Notre-Dame de La Doré.

«Les visiteurs ont été surpris de voir que Lucie Blanchette n'utilisait aucune peinture, qu'elle obtenait ses couleurs en chauffant le métal, fait observer Claude Savard. Sa technique les a étonnés, tout comme la présence de plaques d'imprimerie et de toiles vénitiennes à l'intérieur de ses images et la richesse de son matériau préféré, l'aluminium.»

Autre motif de satisfaction pour les organisateurs: dès le début de l'exposition, des commanditaires avaient accepté de financer la production des tableaux représentant les églises Saint-Dominique et Sainte-Thérèse, en plus de cinq oeuvres qui seront conçues d'ici au début de l'été et qui immortaliseront les églises Sainte-Famille, Saint-Mathias, Saint-Georges, Saint-Raphaël et Saint-Jacques.

Chacune de ces pièces a été financée par cinq mécènes, comme le souhaitaient les responsables de l'exposition, qui y voyaient une façon d'élargir le bassin de donateurs. Or, non seulement ont-ils atteint leur objectif initial, mais quatre églises supplémentaires ont été «adoptées» par des visiteurs, soit Saint-Laurent, Saint-Philippe, Saint-Jean-Eudes et Saint-Cyriac.

«Nous ne voulions pas faire de sollicitation pendant l'exposition, mais ce sont les gens eux-mêmes qui nous ont offert leur appui, se réjouit Claude Savard. Ils ont formé des groupes spontanément, parfois à l'intérieur d'une même famille, ce qui était inespéré et montre à quel point certaines personnes ont eu la piqûre pour les créations de Lucie Blanchette.»

le Faubourg Saguenay

Le Faubourg Flash Back

En direct du 9 janvier au 22 avril

Tous les dimanches de 12 h à 16 h

À gagner: 1 forfait à l'Auberge du Jardin au Petit Saguenay d'une valeur de: **500$**

Venez déposer votre coupon dans notre baril

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

KAJ FM 97,5 Au coeur du Saguenay

439273

PROFESSIONNEL DE LA VENTE:

Guy Noël



SECTEUR JONQUIÈRE

690-8837

le QUOTIDIEN

439758

Fourre-tout

fourretout@lequotidien.com

Pour conductrices enceintes...

(AR) - Trois-quatre personnes m'ont parlé de ce pictogramme qui est récemment utilisé sur les stationnements des centres commerciaux, vous savez celui avec un dessin illustrant une femme enceinte. Le pictogramme avoisine celui marquant le ou les espaces pour les personnes handicapées. Et c'est cela que les personnes qui m'en ont parlé ne gobent pas: être enceinte, ce n'est pas un handicap, ont-elles argumenté avec ferveur.



ANDRÉE RAINVILLE
arainville@lequotidien.com

J'hésitais avant d'en parler. Oui, c'est vrai, la grossesse n'est pas un handicap. Mais, pour qui a déjà porté un enfant, et sait comme une simple course peut devenir ardue et laborieuse en certaines circonstances, le fait de disposer d'un stationnement à proximité peut apparaître comme une délicatesse hautement appréciée...

Non, vraiment, je n'ose ici prendre position. Je l'admets, la grossesse n'est pas un handicap, mais, de bénéficier d'un espace de stationnement proche des portes d'un établissement s'apparente plus à la prévenance qu'à l'insulte.

Ah! la prévenance, quelle merveilleuse qualité, qui tient de la générosité, de la galanterie, de la bonne éducation! Une qualité qui fait offrir sa chaise à une personne âgée, qui fait ouvrir la porte à une femme enceinte, qui fait aider une personne handicapée à atteindre un endroit difficilement accessible. Une qualité qui oriente le regard ailleurs que sur sa seule personne, son seul confort. Une qualité qui ouvre la perspective sur autrui. Une qualité rare, en voie d'extinction dans le monde moderne de la course, où tout ce qui ralentit —personnes et objets—, est tassé, poussé, écrasé.

Non, je ne m'inscrirai pas en faux contre les pictogrammes de stationnement réservé aux femmes enceintes. Je sais si bien que, comme pour les stationnements pour les gens handicapés, il y a des personnes bien portantes, non enceintes et non handicapées, qui s'y faufileront sans scrupule...



Une maison les attendait à leur retour

*** Comme il doit être agréable, de revenir chez soi et d'apprendre qu'on a gagné une maison pendant notre absence! C'est ce qui est arrivé à Germaine Simoneau et sa fille Chantale Payeur (au centre) qui, revenant de leur séjour à l'extérieur pendant la période des Fêtes, ont appris qu'elles étaient les gagnantes de la maison Festirame d'Alma. Les gagnantes sont ici entourées de Roger Gagnon, Sylvette Gagnon, Carole Dupéré et Steve Martel, du comité de la maison Festirame.**

(photo Steeve Tremblay)

EN GAZOUILLANT

Bonne Ménagère

* La population qui s'interroge sur les populaires activités de la Bonne Ménagère du Carnaval Souvenir de Chicoutimi, peut se rassurer, alors que tout un programme d'animation et de participation est prévu à Place du Saguenay. Cochez une visite à votre agenda: ça va swinger en grand!

Les voeux avec l'Évêché

*** Comme il est de tradition au début de chaque année, Mgr Jean-Guy Couture et son auxiliaire Mgr Roch Pedneault, ainsi que l'abbé Yvan Tremblay, vicaire général du diocèse, et l'abbé Louis-Marie Beaumont, vicaire épiscopal pour Lac-St-Jean, participeront à des échanges de voeux avec la population. Le calendrier des rencontres suivra l'horaire suivant:**

Zone pastorale Chicoutimi et Valin: lundi 10 janvier, 19 h 30, sous-sol de l'église Ste-Claire;

Zone pastorale Est-du-Lac: mercredi 12 janvier, 19 h 30, salle municipale de St-Léon;

Zone pastorale Ouest-du-Lac: dimanche 16 janvier, 14 h, église St-Méthode;

Zone pastorale Nord-du-Lac: mardi 18 janvier, 19 h 30, salle de l'âge d'or de Mistassini;

Zone pastorale Jonquière: mercredi 19 janvier, 19 h 30, au Parvis de Jonquière;

Zone pastorale Sud-du-Lac: dimanche 23 janvier, 19 h, sacristie de l'église de Chambord.

Le folklore

* Une journée folklorique organisée par la section régionale de l'Association folklorique québécoise se tiendra le dimanche 9 janvier, au Centre socioculturel de St-Ambroise. Les inscriptions débuteront à midi. Pour informations: Fernand Pariseau au 543-2372, Monique Chiasson au 548-4476 et Réal Tremblay au 690-0807.

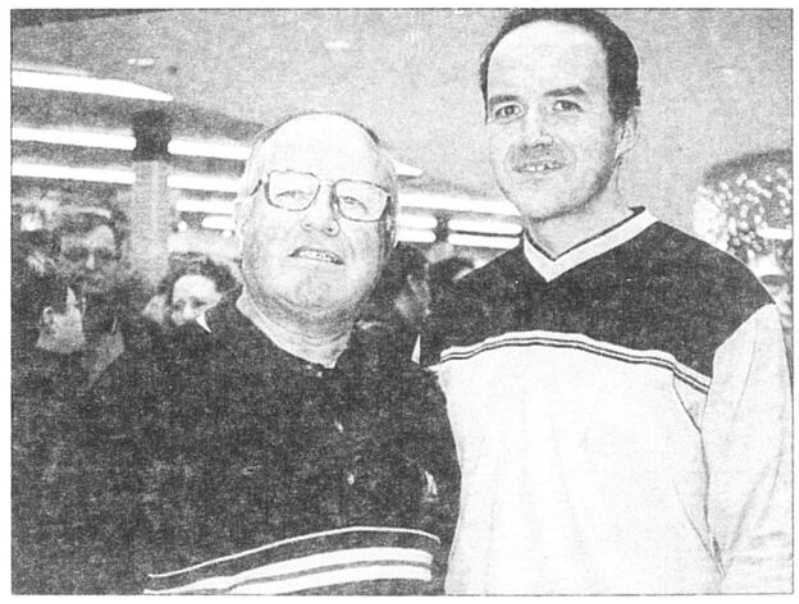
Aidants naturels

*** Un atelier de soutien de six rencontres sur le sujet «Comment aider nos parents vieillissants», débutera le mardi 18 janvier, à 19 h, au CLSC du Grand Chicoutimi. Cette activité s'adresse aux personnes qui ont une responsabilité, de près ou de loin, envers un proche vieillissant. Pour inscription et information, contacter le CLSC au 543-2221 (Annette Larouche, poste 3743 ou Nicole Marcotte, poste 3739).**



Pour le Centre d'intégration

*** Dans ses actions d'engagement social au sein de la communauté, la nouvelle animalerie «Au Royaume des rongeurs» de Chicoutimi vient d'offrir des lapins au centre Nouvel Essor, pour leur programme de zoothérapie. L'objectif du don vise la diversification des services de réinsertion sociale. Sur la photo, Sylvie Quirion, propriétaire de l'animalerie, et Paulyne Simard, éducatrice spécialisée chez Nouvel Essor.**



Pour le prochain Festirame

*** Bien que ce soit encore l'hiver, l'équipe de Festirame s'active pour le prochain événement de juillet qui ne manquera pas d'attirer à Alma une nombreuse participation. Dernièrement, on a procédé au choix du président d'honneur de l'édition 2000. Il s'agit de Rémi Gaudreault, ici accompagné du président de Festirame, Dominic Privé.**

(photo Steeve Tremblay)

Rencontres
la meilleure façon de faire connaissance
Inscription : (418) 698-2777
• Inscription GRATUITE dans le journal
• Enregistrement GRATUIT à une boîte vocale
• Récupération GRATUITE des messages
438755

Construction d'une scierie moderne

Charles Tremblay attend la réponse de Québec

NORMANDIN (DR) - Charles Tremblay, le propriétaire de M.C.T. Enregistré de Normandin, division sciage, n'attend plus que l'octroi de son nouveau contrat d'approvisionnement forestier pour transformer sa petite scierie artisanale du rang 8 en une véritable usine de sciage.



Un projet qui commande un investissement supérieur à deux millions de dollars et qui pourrait créer plus de 75 nouveaux emplois permanents, six fois plus qu'actuellement.

Lorsqu'au printemps 1999, la CSST a obligé le propriétaire à fermer la scierie, après que le contremaître Maurice Pelletier y ait trouvé la mort de façon tragique, Charles Tremblay avait déjà décidé du cesser les opérations et de tout reconstruire. Il faut dire que les méthodes employées par la petite entreprise étaient dignes du XVIIIe siècle alors que tous les équipements fonctionnaient encore avec la force hydraulique de la rivière Ticouapé.

Sauf que M. Tremblay avait prévu commencer les travaux de reconstruction cet automne. Il a dû réviser ses plans parce que le ministère des Ressources naturelles (MRN) tarde à lui concéder les nouveaux droits de coupe qu'il réclame. Son CAFF totalise près de 12 000 mètres cubes de bois et il en demande près de 150 000, douze fois plus.

Il croît que cette demande est réaliste et se dit même confiant d'obtenir une réponse favorable du ministère d'ici le mois d'avril.

«La ressource est disponible où se trouve actuellement mes territoires de coupe. Il y aurait plusieurs milliers de mètres cubes de bois qui ne font l'objet d'aucune concession forestière. Je dois rencontrer prochainement le ministre Jacques Brassard pour en discuter. Mes pourparlers avec les autorités du ministère me donnent à penser qu'on va augmenter mon CAFF, mais de combien de milliers de mètres cubes, ça je l'ignore.»

Charles Tremblay dit qu'il va adapter son projet de reconstruction selon le volume de bois qu'on lui concédera. S'il obtient ce qu'il demande sa nouvelle usine de sciage serait la première du genre dans le secteur Normandin. Dans le meilleur des scénarios, les travaux d'aménagement de la scierie s'amorceraient vers la fin du printemps.

Cigarettes

Des paquets bientôt affublés de photos de poumons cancéreux?

OTTAWA (PC)-Le gouvernement fédéral aurait l'intention d'obliger les fabricants de tabac à imprimer de nouveaux avertissements concernant la santé notamment des photos de poumons cancéreux sur les paquets de cigarettes.

Selon certaines informations rapportées hier par le quotidien Ottawa Citizen, ces mesures seraient annoncées ce mois-ci par le ministre de la Santé, Allan Rock. Si elles sont adoptées, le Canada deviendra le seul pays au monde à présenter sur les paquets de cigarettes des photos illustrant les risques du tabagisme pour la santé. Au cabinet du ministre, on se refusait hier à tout commentaire.

Le ministère fédéral avait soumis l'idée à un groupe-témoin de fumeurs canadiens en mars dernier, précise le quotidien. L'étude a démontré que les fumeurs étaient très favorables à l'idée de présenter des photos sur les paquets de cigarettes, accompagnées d'un message précisant que les enfants sont plus exposés au tabagisme si leurs parents fument.

La recherche réalisée par Environics Communications a révélé que les fumeurs croient à l'efficacité des photos. «Plusieurs participants ont dit que si ces illustrations se retrouvaient sur les paquets de cigarettes, ils seraient gênés de les montrer et que cela les inciterait à cesser de fumer», indique l'étude.

En novembre, le ministre Rock a rendu publics des documents de l'industrie du tabac démontrant que les fabricants savaient que la nicotine créait une dépendance, qu'ils cherchaient des moyens de hausser les niveaux de nicotine afin de satisfaire les fumeurs, et qu'ils ciblaient les jeunes fumeurs afin d'assurer une relève pour ceux qui renonçaient à fumer ou mouraient de maladies liées au tabagisme.

M. Rock a demandé la collaboration d'un ancien cadre de l'industrie du tabac aux Etats-Unis, Jeffrey Wigand, et le mois dernier, Ottawa a intenté une poursuite judiciaire de 1 milliard $ US contre les compagnies de tabac, alléguant qu'elles ont comploté pour importer clandestinement des cigarettes bon marché au pays, au début des années 1990.

Marie-Josée Lapointe, vice-présidente du Conseil canadien des fabricants des produits du tabac, a déclaré mercredi que le gouvernement fédéral agissait de façon hâtive et qu'il ne savait même pas combien il en coûterait à l'industrie pour imprimer des photos sur les paquets de cigarettes. «Nous ne sommes même pas certains que cela peut se faire», a-t-elle déclaré.

Siège de Sheila Copps

Le transporteur serait responsable de l'erreur

OTTAWA (PC) - Un témoin affirme que la ministre fédérale du Patrimoine, Sheila Copps, n'a pas eu un comportement inconvenant à bord d'un avion d'Air Transat dont le départ a été retardé en raison d'un désaccord quant à l'attribution des sièges, plus tôt cette semaine.

Selon M. Darren McGrath, un passager qui se trouvait à deux rangs du siège de Mme Copps, la ministre n'a jamais été avisée du fait que le siège qu'elle voulait conserver était destiné à une personne handicapée.

«Il n'a jamais été question d'une personne handicapée», a déclaré hier M. McGrath, qui a lui même joint la Presse Canadienne, depuis Toronto, pour offrir sa version des faits.

Il a précisé que Mme Copps et son mari s'étaient vu remettre des cartes d'embarquement pour des sièges de classe économique alors qu'ils avaient payé pour des sièges de première. L'avion effectuait la liaison entre Saint-Jean, Terre-Neuve, et Toronto, avec escale à Gander (Terre-Neuve).

«Ils ont eu une discussion avec le directeur de vol, a relaté M. McGrath. J'ai entendu son compagnon dire qu'ils avaient des billets de première classe, et le directeur de vol a répondu qu'il se fiait aux cartes d'embarquement plutôt qu'aux billets achetés.»

La version des faits livrée par le témoin a été confirmée par Air Transat. «L'erreur vient de nous, de notre système d'attribution des sièges», a déclaré hier la porte-parole de l'entreprise, Sophie Lussier.

«Mme Copps était en droit d'être assise où elle était, a-t-elle ajouté. Elle avait payé son billet. Elle avait un billet en classe Club (l'équivalent d'une classe Affaires) et on se devait de lui donner un billet en classe Club.»

Contrairement à ce qui a été avancé, soutient donc Air Transat, Mme Copps ne devait pas céder son siège si quelqu'un d'autre le réclamait. «Quand l'autre personne est arrivée, cette personne avait le même siège que Mme Copps», a indiqué Mme Lussier, qui affirme que c'est le transporteur qui est responsable de cette confusion.

Mme Copps a pour la première fois commenté l'incident par voie de communiqué, hier, en qualifiant de «complètement fausses» les allégations à l'effet qu'elle avait refusé de céder sa place à une personne handicapée.

«Si tel avait été le cas, et si nous en avions été avisés, mon mari et moi aurions immédiatement offert de céder nos places», a-t-elle ajouté.



TEMOIN - La ministre fédérale du Patrimoine Sheila Copps et son mari, Austin Thorne, que l'on voit ici sur une photo datant de 1994, n'ont jamais été avisés du fait que le siège que madame voulait conserver était destiné à une personne handicapée, affirme Darren McGrath, un témoin des événements.

(Photo PC)

Selon le rapport rédigé par la firme Ogden Allied Aviation à Gander, le pilote, le directeur de vol et les agents de bord sont tous intervenus après que Mme Copps eut refusé de céder son siège.

M. McGrath a pour sa part estimé que la discussion était «animée, mais personne n'a élevé la voix». Il a précisé que la discussion impliquait principalement le mari de Mme Copps, Austin Thorne, ainsi que le directeur de vol. La ministre serait toutefois intervenue, a-t-il dit.

Selon M. McGrath, le pilote n'aurait jamais quitté la cabine. «Le directeur a dit: `O.K., je vais en parler au capitaine'.»

Le rapport de la compagnie d'entretien des appareils raconte que l'incident s'est produit lundi, après que Mme Copps et M. Thorne eurent perdu leur siège de première classe parce qu'ils s'étaient présentés en retard. La ministre et son mari avaient pris part à des célébrations du passage à l'An 2000 dans les provinces maritimes.

La mère de Mme Copps, qui les accompagnait, n'aurait pu obtenir de billet en première classe et aurait dû se contenter d'une place en classe économique. Quant à Mme Copps et M. Thorne, le rapport raconte qu'on leur aurait dit qu'ils pouvaient s'asseoir en première classe à la condition qu'ils cèdent leurs sièges à l'escale de Gander si d'autres passagers s'ajoutaient en classe Affaires.

Une fois à Gander, leur refus de céder leur place aurait entraîné un délai d'une vingtaine de minutes.

«S. Copps et son compagnon n'ont pas voulu s'asseoir aux sièges qui leur avaient été assignés et ils ont catégoriquement refusé de coopérer, lit-on dans le rapport. Par conséquent, nous avons dû déplacer un passager handicapé. Plusieurs autres personnes ont dû changer de place afin d'accommoder Mme Copps et notre passager handicapé.»

Entrée des femmes en politique

Les règles restent les mêmes pour tous

Par Alexandre SIROIS

OTTAWA (PC) — La nouvelle loi électorale, qui devrait être adoptée par la Chambre des communes dans quelques semaines, ne contiendra pas de disposition visant à augmenter la représentation des femmes sur la colline parlementaire.

Prétextant l'absence de consensus sur la question, les libéraux fédéraux ont décidé de ne pas aller de l'avant avec ce type de mesure, pourtant envisagée l'automne dernier.

«Ce ne sera pas pour cette fois-ci», a déclaré hier le leader du gouvernement en Chambre, Don Boudria, au cours d'une interview téléphonique. C'est pourtant lui qui avait demandé à un des comités parlementaires de la Chambre des communes d'étudier la possibilité d'avoir recours à une mesure incitative spéciale.

M. Boudria reprenait en fait une recommandation de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis. En 1991, dans un énorme rapport de quatre volumes, cette commission suggérait notamment que les partis politiques qui réussiraient à «mobiliser davantage de candidates» devraient recevoir un boni financier.

La recommandation de M. Boudria avait été suivie, devant le comité, d'une proposition de la députée bloquiste Caroline St-Hilaire. Porte-parole du Bloc en matière de condition féminine, Mme St-Hilaire avait sollicité l'augmentation du remboursement des dépenses électorales d'un parti politique dont les femmes compteraient pour au moins 30 pour cent des députés élus.

Or, les membres du comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, devant lequel M. Boudria et Mme St-Hilaire ont plaidé leurs causes, n'ont pas conseillé au ministre de déposer un amendement à la loi électorale pour favoriser la venue des femmes en politique.

Preuve, selon M. Boudria, que les députés fédéraux pensent que le gouvernement n'a pas à légiférer en la matière. «Il n'y a pas d'appétit parmi les parlementaires. C'est clair, clair, clair... Peut-être qu'on en retrouve un peu chez le Bloc, mais grosso modo, il n'y en a pas», a-t-il dit.

M. Boudria a de plus déclaré avoir effectué une tournée des universités canadiennes en novembre dernier et avoir constaté le même désintérêt pour une telle mesure chez les étudiants et les professeurs. «La loi électorale ce n'est pas la loi de Don Boudria, c'est pour tous ceux et celles qui seront candidats à l'avenir. Si personne n'en veut il n'y en aura pas», soutient le ministre.

Déception

Mme St-Hilaire est profondément déçue par la réaction des libéraux. D'autant plus qu'elle a tenté de présenter un projet de loi pour modifier la loi électorale mais s'est rendue compte, entretemps, qu'elle n'avait aucun recours. En effet, comme la mesure qu'elle réclame implique une dépense, un projet de loi en ce sens doit absolument être présenté par un ministre.

La députée compte donc poursuivre ses pressions auprès des députés libérales car elle ne partage pas l'avis de M. Boudria. Elle cite un sondage qui révèle que 80 pour cent des Canadiens seraient favorables à une mesure incitative et pense pour sa part qu'une majorité de députés pourraient l'appuyer. «Il n'y a pas de consensus là-dessus c'est fort probable, mais il n'y pas eu de débat en Chambre», a-t-elle dit.

La députée bloquiste en veut donc au ministre Boudria puisqu'elle croit qu'il avait l'opportunité d'agir et qu'il a simplement manqué de courage. «Si jamais, en campagne électorale, M. Boudria dit qu'il n'y a pas (beaucoup) de femmes dans son parti, je l'attends...», a-t-elle lancé.



HISTORIQUE — Un incendie a lourdement endommagé, hier, un bâtiment historique fondé en 1900 au centre-ville de Granby. La maison centenaire, une des dernières du secteur, faisait la fierté des citoyens. Les dommages sont évalués à 500 000 $.

(Photo-PC)

Boycott des activités parascolaires

Le milieu culturel veut 3 M $

MONTREAL (PC) — Le milieu culturel, souhaitant non seulement la suspension mais l'annulation du boycottage des activités parascolaires par les enseignants, demande une compensation minimale de trois millions $ au ministère de la Culture et des Communications, qui refuse de quantifier la nature de son aide mais soutient qu'il offrira une forme de dédommagement.

Les moyens de pression mis de l'avant par les professeurs affiliés à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) sont désormais suspendus, ce qui pourrait signifier la reprise des activités parascolaires si l'ensemble des professeurs entérine l'entente de principe négociée peu avant Noël.

«À partir du moment où le conseil fédéral - de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), affilié à la CEQ - a entériné l'entente de principe à l'unanimité, le moyen de pression est suspendu, explique Louise Rochefort, attachée de presse à la CEQ. Mais il n'est pas annulé tant et aussi longtemps que les assemblées générales ne l'auront pas approuvée elles aussi.»

Il faudra donc attendre la fin de janvier avant de savoir si les 75 000 membres de la FSE approuvent l'entente. Cette démarche se soldera par la signature des conventions collectives.

L'espoir de voir les salles se remplir à nouveau est doublé, pour les entreprises culturelles ébranlées par le boycottage de l'automne, de la possibilité de se voir compenser financièrement par le ministère de la Culture et des Communications pour les pertes subies ces derniers mois.

«Les artistes ont raison de penser que nous allons offrir une forme de compensation, mais nous sommes à l'heure des bilans et la somme des pertes n'est pas encore évaluée, explique Danièle Bordeleau, attachée de presse de la ministre Agnès Maltais. Il faut encore déterminer comment, qui on dépanne, et de quelle façon.»

Mais le milieu culturel, lui, a déjà commencé à aligner les chiffres. «Nous demandons que soit rendu disponible un montant de trois millions de dollars pour compenser les pertes catastrophiques subies par le milieu, explique Andrée Garon, coordonnatrice générale de Théâtres Unis Enfance Jeunesse. Et nous estimons que c'est conservateur.»

Un montant de 500 000 $ pour compenser les artistes et 2,5 millions $ pour soulager les compagnies et les diffuseurs spécialisés. Au total, on estime que le boycottage a occasionné une chute de la moitié des représentations au Québec pour les compagnies alliées au milieu scolaire.

Au ministère, on espère que la pause de l'automne sera compensée par une fréquentation accrue à l'hiver. «La ministre souhaite que les enseignants envoient un signal clair aux organisations artistiques et qu'ils reprennent leurs activités, explique Mme Bilodeau. Elle demande aux enseignants de mettre les bouchées doubles pour exercer un certain rattrapage autant au profit des étudiants que des organismes culturels.»

Pierre Curzi, président de l'Union des artistes, croit que la triste expérience de l'automne dernier aura servi à mettre en lumière la fragilité du milieu. «Ce que cela a donné comme signal, c'est qu'il devra y avoir un effort collectif clair et conscient pour que le milieu culturel ne soit plus à la merci des sautes d'humeur syndicales patronales.»

Chinoises entrées illégalement au pays

Un cas inhabituel selon les policiers

Craig WONG
SANS INDICATIF
Par la Presse
Canadienne et AP

Dix jeunes Chinoises entrées illégalement au Canada ont été découvertes, mercredi, par des policiers ontariens à l'arrière d'une fourgonnette qui faisait route vers les Etats-Unis.

Une Amérindienne et son fils de Walpole Island ont été accusés de les avoir fait entrer clandestinement au pays. Les jeunes filles sont âgées de 14 à 18 ans.

«C'est un cas très inhabituel», a déclaré hier le caporal Earle Bailey, de la Gendarmerie royale du Canada. «Les gens qui entrent illégalement au pays sont souvent membres d'une même famille alors que cette fois, il s'agit de 10 jeunes filles.»

L'incident survient quelques jours après la découverte de 25 immigrants chinois dans des conteneurs, à Vancouver. Le navire à bord duquel ils se trouvaient avait été refusé à Seattle parce que le port était trop achalandé.

Mercredi, les policiers ontariens, donnant suite à une plainte concernant un véhicule similaire, ont intercepté la fourgonnette à environ 15 kilomètres de la frontière américaine. Selon la police, le véhicule venait de quitter un motel de Chatham, en Ontario.

Aucune des jeunes filles, qui auraient été au pays depuis moins d'une semaine, n'avait le statut d'immigrante au Canada. Elles sont toutes originaires de la province de Fujian, en Chine, d'où provenaient les quelque 600 immigrants chinois qui sont arrivés l'an dernier à bord de quatre rafiots au large des côtes de la Colombie-Britannique.

Le dernier groupe devait se rendre jusqu'à une maison de Walpole Island, sur la rivière St. Clair, entre l'Ontario et l'Etat du Michigan. On prévoyait probablement de faire traverser la rivière aux jeunes filles pour les faire entrer aux Etats-Unis.

Quatre d'entre elles âgées de 18 ans ont été détenues à Windsor en vertu de la Loi sur l'immigration, alors que les plus jeunes l'une de 14, l'une de 15 et quatre de 17 ans ont été confiées à des centres d'hébergement. La police et les autorités de l'Immigration ont demandé l'aide d'un interprète pour les interroger.

Robin Soney, âgé de 28 ans, et sa mère, Jacqueline Soney, âgée de 48 ans, tous deux de Wampole Island, ont été accusés d'avoir comploté pour encourager l'immigration clandestine.

En février dernier, sept immigrants chinois avaient été arrêtés lorsqu'ils étaient entrés aux Etats-Unis après avoir traversé la rivière St. Clair. Le même mois, quatre femmes cachées sous un camion réfrigéré avaient été arrêtées près de Niagara Falls, en Ontario, alors qu'elle tentaient de se rendre dans l'Etat de New York. Deux d'entre elles avaient failli succomber à l'asphyxie par oxyde de carbone.

Par ailleurs, on apprenait hier que six jeunes chinois de 14 à 17 ans et un adulte qui les accompagnait ont été arrêtés le jour de l'An après avoir traversé illégalement les rapides de la rivière Niagara à bord d'un canot pneumatique près de Youngstown, dans l'Etat de New York.

Les gardes-frontière américains ont aussi arrêté deux hommes qualifiés de «contacts» du groupe, qui ont été accusés de trafic.

Radio-Canada menace de désobéir au CRTC

OTTAWA (PC)-L'affrontement entre Radio-Canada et le CRTC est entré dans une nouvelle phase, hier.

La société d'Etat menace maintenant de désobéir au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Le nouveau président Robert Rabinovitch juge que Radio-Canada n'a pas les reins assez solides pour absorber les coûts des changements qu'exige le CRTC.

L'organisme réglementaire a présenté hier toute une série de conditions auxquelles doit se plier Radio-Canada en vue du renouvellement de ses licences. La mesure qui fait le plus mal est l'interdiction de présenter d'ici à quatre ans des longs métrages étrangers à succès pendant les heures de grande écoute.

Selon M. Rabinovitch, cette interdiction priverait Radio-Canada de revenus publicitaires importants et, surtout, nécessaires à l'équilibre des finances de la société. De plus, il a affirmé que les autres changements à la programmation que demande le CRTC entraîneraient également des dépenses supplémentaires, qu'il évalue à 50 millions $.



Robert Rabinovitch

«Il est impossible pour Radio-Canada d'appliquer ces décisions. A moins que quelqu'un veuille acheter le centre de diffusion de Toronto, l'argent n'est tout simplement pas là», a affirmé M. Rabinovitch.

Il a rappelé que, pendant les cinq dernières années, le financement gouvernemental de Radio-Canada avait été réduit de 1 milliard $ à 750 millions $.

De plus, M. Rabinovitch reproche au CRTC de vouloir imposer à la société d'Etat sa propre vision de ce qu'elle devrait être. «La télévision française deviendrait un service élitiste, une sorte de PBS du nord», a-t-il dit.

Il a indiqué qu'il examinait toutes les options possibles, dont celle de s'adresser directement au Conseil des ministres fédéraux.

La présidente du CRTC, Françoise Bertrand, a mal accueilli les menaces de Radio-Canada. Elle croit que ce serait «catastrophique» si la société d'Etat refusait de se plier aux conditions du renouvellement des licences.

Elle affirme que, Radio-Canada en réorganisant ses opérations, peut trouver l'argent nécessaire à la mise en place des changements.

Mme Bertrand soutient que le CRTC ne veut en aucune façon couper les ailes de Radio-Canada. «Le refus du Canal des arts et le refus d'accorder la fréquence 690 à Info-Radio ont certainement alimenté du côté des francophones la perception que le CRTC veut couper les ailes à Radio-Canada. Ce n'est pas le cas», a-t-elle expliqué.

«Il y a, dans notre décision, un appui sans équivoque au rôle essentiel et primordial de Radio-Canada», a-t-elle ajouté.

Dans sa décision d'hier, l'organisme réglementaire commande des changements qui pourraient transformer le visage actuel de Radio-Canada. Il s'agirait de revenir à ce qui devrait constituer l'essentiel de sa mission de diffuseur public et national. Ainsi, la télévision française devrait accorder plus de place sur ses ondes aux émissions culturelles afin d'offrir une variété plus grande dans sa programmation.

Le CRTC veut aussi que la société d'Etat retrouve sa place de leader dans les émissions pour enfants. On exige qu'au moins quatre heures d'émissions destinées aux enfants de moins de 12 ans soient présentées chaque semaine sur ses ondes.

A l'égard de la place réservée aux francophones hors Québec, le CRTC est, par contre, moins pressant. Radio-Canada est seulement encouragée et non pas obligée à leur offrir plus de temps d'antenne.

La télévision anglaise écope également. Ainsi, on lui ordonne de réduire de façon significative la diffusion d'émissions de sport professionnel sur ses ondes. On lui demande également à la CBC de diffuser des bulletins de nouvelles régionaux au cours des fins de semaine et de faire plus de place aux émissions produites en région.

Radio-Canada et le CRTC sont à couteaux tirés depuis l'année dernière. La société d'Etat a mal digéré la décision de refuser son projet de Réseau des arts. Elle a fait appel au Conseil des ministres qui a forcé le CRTC à reprendre ses audiences à ce sujet. Autre refus: le projet d'InfoRadio. Cette fois, Radio-Canada s'est adressée à la Cour fédérale d'appel et elle a perdu. Ce qui fait qu'aujourd'hui l'ancienne fréquence AM 690 de Radio-Canada est occupée par l'ancienne station CKVL qui offre des nouvelles en mode continu.

Les réactions sont partagées

OTTAWA (PC)-Les conditions imposées par le CRTC pour le renouvellement des licences de Radio-Canada ont suscité, hier, des réactions partagées. Le Nouveau Parti démocratique réclame du gouvernement Chrétien plus de financement pour la société d'Etat, le Bloc québécois demande que le président de Radio-Canada comparaisse en comité parlementaire, le Parti réformiste juge que la privatisation est la seule solution valable tandis que la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) se réjouit de la tournure des événements.

Selon la députée néo-démocrate Wendy Lill, le CRTC a raison de demander à Radio-Canada de mettre davantage l'accent sur la programmation régionale. Toutefois, l'organisme réglementaire aurait dû souligner que les problèmes budgétaires de Radio-Canada sont le résultat de promesses non tenues de la part des libéraux.

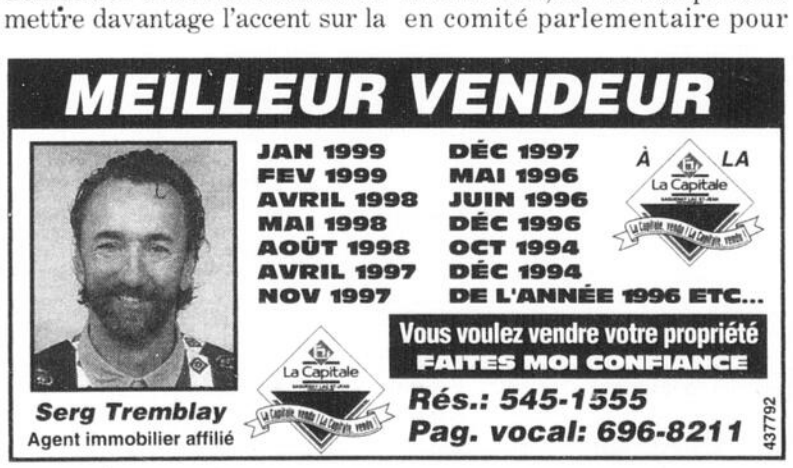
«La décision du CRTC n'est pas le problème. Le problème, ce sont les coupes sombres faites par les libéraux», a souligné la députée. «Les libéraux avaient promis d'accorder un meilleur financement à la SRC lors de la campagne électorale de 1993, puis ont procédé à des compressions encore plus importantes que celles des conservateurs de Mulroney.»

Pour le Bloc québécois, le président de Radio-Canada, Robert Rabinovitch, devrait comparaître en comité parlementaire pour faire la lumière sur les disparités qui existent entre le financement des réseaux français et anglais.

Le député bloquiste Pierre de Savoye juge en outre que le CRTC a erré en ne reconnaissant pas la spécificité de la culture québécoise dans sa décision sur Radio-Canada. «Le CRTC continue d'évoluer dans le modèle, aujourd'hui désuet, d'une société canadienne-française monolithique», a-t-il dit.

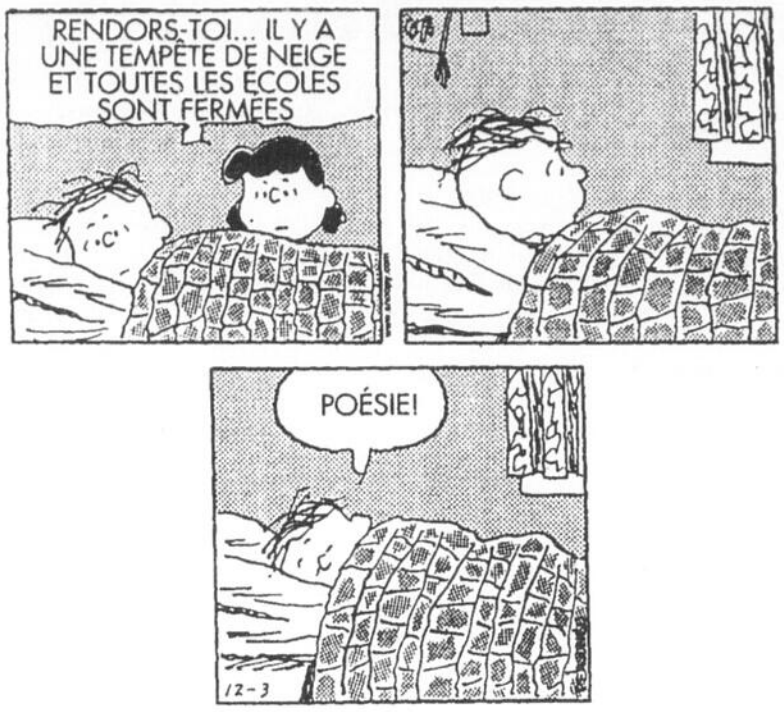








PEANUT



BEN



PHILOMÈNE



AUJOURD'HUI À LA TÉLÉ

	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Mon ami Willy (8h35)		Les 3 Mousquetaires		Saveurs de saison (9h58)	Liza (10h03)	La Vraie Vie / Saveurs de saison (11h55)		Les Nouvelles	Les Détecteurs...	Les Soeurs Reed		Les Idées lumière	...Richard Scarry	Chatouilles / Iris... (15h10)	Étoiles Frimousses	Chassé-croisé	Shelby Woo enquête	Insectia / Début	Les Détecteurs...
TQS	110%	Cardio Tae Boxe	Les Fils à papa / Marina Orsini		Directement Louise / Avez-vous un don?		Pub	Vision mondial	Les Pierrafeu	Le Grand Journal	Sexe et Confidences		Cinéma / AUTRES LIEUX, AUTRES MOEURS (5) avec Terri Hawkes, Youssef Abed-Alnour				Pokémon	Les Simpson	Le Grand Journal	
CJPM	Salut, bonjour! (6h00)		Bla Bla Bla / Francis De Passillé		Maman Dion	Les Saisons de Clodine	Aimer	La Vie au... / TVA (11h45)	Le TVA (11h58)	TVA en direct		Boutique TVA		Les Feux de l'amour		Top Modèles	Tarzan		Les Mordus	
TQc			Teletubbies	...du Cabotin	Zippi et Zac	Expédition		Cinéma / LE PROF: D'UNE RIVE À L'AUTRE (4) avec Gérard Klein, Lara Guirao				Le Joyau de la couronne		Exploration		Cinéma / ASTÉRIX ET CLÉOPÂTRE (4) Dessins animés			La Vie sauvage	Bob et Margaret

VOTRE SOIRÉE

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.**

VENDREDI 7 janvier	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Les Nouvelles	Ma vie pour les animaux	Cinéma / PLAXMOL (4) avec Robin Williams, Marcia Gay Harden				Zone libre		Les Nouvelles	Cinéma / LE LENDEMAIN DU CRIME (4) avec Jane Fonda, Jeff Bridges			
TQS	Le Grand Journal (17h00)	Flash	La Porte des étoiles		Xena		Hockey / Canadiens - Avalanche					Le Grand Journal	110%
CJPM	Le TVA	Piment fort / Marie-Elaine Proulx	J.E. / L'affaire Dubreuil; hérons vs citoyens; berge du lac Kénogami		Cinéma / SISSI (4) avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm				Le TVA	Nikita		TVA Sports / Loteries (23h52)	Cinéma / LES APPRENTIS... (0h02)
TQc	Charlie Brown	Cinéma / TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (4) Dessins animés			Bob et Margaret	La Petite Fille aux allumettes		Cinéma / OLIVIER OLIVIER (4) avec Brigitte Rouan, François Cluzet				Le Joyau de la couronne (23h25) / La Vie sauvage (0h23)	
TV5	Des chiffres...	Gros Plan	Journal de FR2	Les Plus Belles Musiques de film			Du soleil sous la pluie			Journal belge	Journal suisse	Soir 3	Journal de TV5 / Une aventure... (0h15)
CANAL D	Contact Animal / Millionnaire en manchots		Sur les grandes avenues / Sunset Boulevard		Les Procès chocs / Le bourreau était au rendez-vous		Les Nouveaux Détectives / Les Visages de la tragédie		Twin Peaks		Cinéma / L'ASSASSIN JOUAIT DU TROMBONE (5) avec Germain Houde, Anaïs Goulet-Robitaille		
RDI	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Faut-il placer l'enfant?		Le Journal RDI	Scully RDI	Branché	Le Canada aujourd'hui	Le Canada aujourd'hui	Le Canada aujourd'hui	Le Téléjournal et Le Point
RDS	La Loi du plus fort	Sports 30 Mag		Le Monde du sport Gillette	Basketball / Knicks - Magic					Sports 30 Mag		Sports 30 Mag - Dernière Edition	La Lutte WCW
S.E.	Des dieux et des monstres (17h25)			La Croisade des braves (19h15)			Les Cinglés			L'Avion de la terreur (22h40)			La Nuit la plus chaude (0h15)
CBJET	Newswatch		Thin Blue Line	Just for Laughs	The Best of Royal Canadian Air Farce	The Red Green Show	Nothing too Good for a Cowboy		The National / CBC News		The National Update	News	Cinéma / DEATH DRUMS ALONG... (5)
CFCF	Pulse		Access Hollywood	Kids Say the Darndest Things	Power Play		The City		Nash Bridges		CTV News	Pulse / Sports Night (23h45)	Jocelyne (0h01)
WVNY	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Boy Meets World	Odd Man out	Sabrina the Teenage Witch	The Hughleys	20/20 Friday		News	Nightline (23h35)	Politically Incorrect (0h06)
WCAX	News		CBS News	Entertainment Tonight	Kids Say the Darndest Things	Candid Camera	Now and Again		Nash Bridges			Late Show with David Letterman (23h35)	
WPTZ	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Providence		Dateline NBC		Law & Order: Special Victims Unit			The Tonight Show (23h35)	
WCFE	BBC News	Nightly Business	Newshour		People Near Here	Scully: The World Show	Mystery / Original Sin (1-2/3)				BBC World News	Charlie Rose	
FOX	Caroline in the City	Home Improvement	The Drew Carey Show	3rd Rock from the Sun	World's Wildest Police Videos		Greed: the Series		Charmed		Drew Carey	Star Trek: Voyager	
TSN	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Sailing: 2000 America's Cup Challenger			Hockey / Canadiens - Avalanche						Basketball / Spurs - Suns
SPNET	SportsCentral	Rewind	PGA Golf / Mercedes Championships - 2e ronde						SportsCentral		NBA Action	Last Word with Jim Rome	Snowboarding / World Cup
DISC.	How'd they do that?		@discovery.ca		Wild Discovery: Shark Attack Files II: The Investigation Continues		Untangling the Minds: The Legacy of Dr. Heinz Lehmann		Tribes and Civilizations: The Viking Saga: Viking World		@discovery.ca		Wild Discovery / Shark Attack
VIE	Grandeur Nature / Aventure hivernale	Les Copines / Isabelle Brossard	Trauma		Êtes-vous libre ce soir?	Sortie gaie	Éros et Compagnie		Santé en vedette / Charles Biddle Jr	Les Copines / Isabelle Brossard	Éros et Compagnie		Médecine d'enquête
GLOBAL	Global News	First National News	Talking Heads	Entertainment Tonight	Greed: The Series				20/20		PSI Factor		South Park

DÉTENTE

BRIDGE

NO 697

UNE SURENCHÈRE BRUYANTE

Voici un très beau problème rencontré lors d'une séance de duplicata, tenue fin septembre à Chicoutimi. Elle m'a été rapportée par Alain Chapdelaine.

Nord-Sud vulnérables
Sud donneur

NORD
♠ A D V 10 5
♥ A 10 9
♦ A V 9 7 5
♣ —

SUD
♠ —
♥ R D 5 3
♦ R D 6 4 2
♣ R 5 3 2

OUEST	NORD	EST	SUD
—	—	—	1 ♦
1 ♠	2 ♠	Passe	3 ♣
Passe	3 ♦	Passe	3 ♥
Passe	3 ♠	Passe	4 ♦
Passe	4 SA	Passe	5 ♦
Passe	6 ♦	Ts passent	

Ouest entame atout, Est fournit. Pas de problème pour réussir le chelem, mais comme vous êtes en compétition par paires, comment jouez-vous pour faire treize levées?

Sans la surenchère d'Ouest, le meilleur plan de jeu consiste à retirer le dernier atout et à prendre l'expasse à pique. Seulement une fois qu'Ouest a dévoilé détenir cinq piques probablement avec le Roi, ce plan de jeu n'a plus aucune chance de faire toutes les levées. Reste la division 3-3 du résidu des cœurs et dans la même direction, la manœuvre de Guillemard. Vous tirez trois tours de cœur. Si la couleur divise favorablement, vous retirez le dernier atout, encaissez le dernier cœur, coupez un trèfle, jouez l'As de pique en jetant un trèfle et terminez en coupes alternées. Là où la manœuvre est avantageuse, c'est lorsque les cœurs accrochent mais que celui qui détient la courte à cœur ne détenait au départ qu'un seul atout. Vous pourrez laisser ce dernier carreau en jeu et terminer le coup en double coupe.

♠ A D V 10 5
♥ A 10 9
♦ A V 9 7 5
♣ —

♠ R 9 8 3 2
♥ V 8 6 4
♦ 10 8
♣ A D

N
O E
S

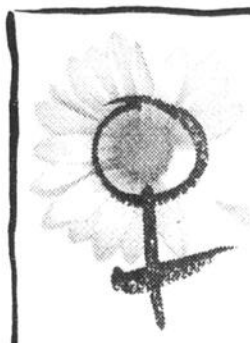
♠ 7 6 4
♥ 7 2
♦ 3
♣ V 10 9 8 7 6 4

♠ —
♥ R D 5 3
♦ R D 6 4 2
♣ R 5 3 2

On voit que l'intervention assez discutable d'Ouest a eu pour effet de donner au déclarant une information que les autres n'ont pas tous eu la chance de détenir.

TÉLÉROMANS

Vendredi 07 JANVIER
12h00
CF — RADIO ENFER **289571** Voir jeudi 16h30.
16h30
CF — RADIO ENFER **755939** LE POEME DE JEAN-LOU. La découverte par Camille d'un poème signé J.L. laisse croire que Jean-Lou vit une période difficile.Samedi 08 JANVIER
17h00
CF — RADIO ENFER **988779** Voir jeudi 18h30.



Je donne
Beaucoup...
Passionnément...
À la douzaine!

Faites parvenir votre don à la :
Fédération
des femmes du Québec
5225, rue Berri, # 100, Montréal (Québec) H2J 2S4
Informations : (514) 948-3262

CINÉ-TÉLÉ

VENDREDI 07 JANVIER
10h00
CANAL D — L'ASSASSIN JOUAIT DU TROMBONE **15158939** (2h) Voir 23h00.
14h00
TQS — AUTRES LIEUX, AUTRES MOEURS **11465** (5) (Foreign Nights). Can. 1989. Comédie dramatique de I.K. Musallam avec Terri Hawkes, Youssef Abed-Alnour et Bushra Karaman. - Une adolescente palestinienne vivant au Canada s'enfuit de chez elle lorsque son père cherche à la marier à un cousin de Jérusalem. (2h)
CANAL D — MOODY BEACH **57779281** (2h) Voir mercredi, 4h00.
CANAL VIE — LA VIE À TROIS **7935113** (4) Fr. 1997. Comédie de moeurs de C. Leherissey avec Isabel Otero, Aurélien Recoing et Catherine Jacob. - L'arrivée d'un premier enfant bouleverse la vie d'un jeune couple qui vivait jusque là une existence libre et sans souci. (2h)
20h00
CJPM -CFER — SISSI **79026** (4) Autr. 1955. Comédie sentimentale de E. Marischka avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm et Magda Schneider. - Le jeune empereur d'Autriche venu en Bavière pour rencontrer la princesse qu'on lui destine lui préfère sa soeur. (2h)
23h00
CANAL D — L'ASSASSIN JOUAIT DU TROMBONE **1154945** (5) Can. 1991. Comédie policière de R. Cantin avec Germain Houde, Anaïs Goulet-Robitaille et Julie St-Pierre. - Un agent de sécurité est injustement soupçonné d'être le responsable d'une série de meurtres commis dans un studio de cinéma. (2h)
00h02
CJPM -CFER — LES APPRENTIS COWBOYS 2 **992750** (5) (City Slickers II: The Legend of Curly's Gold). É.-U. 1994. Comédie de P. Weiland avec Billy Crystal, Daniel Stern et Jon Lovitz. - Trois citadins et un cow-boy font équipe dans l'espoir de retrouver un trésor caché dans le désert du Nevada. (2h30)
01h30
CANAL VIE — LA VIE À TROIS **11752866** (2h) Voir 14h00.

MOTS CROISÉS

NO 807

SOLUTION DU PROBLÈME 806

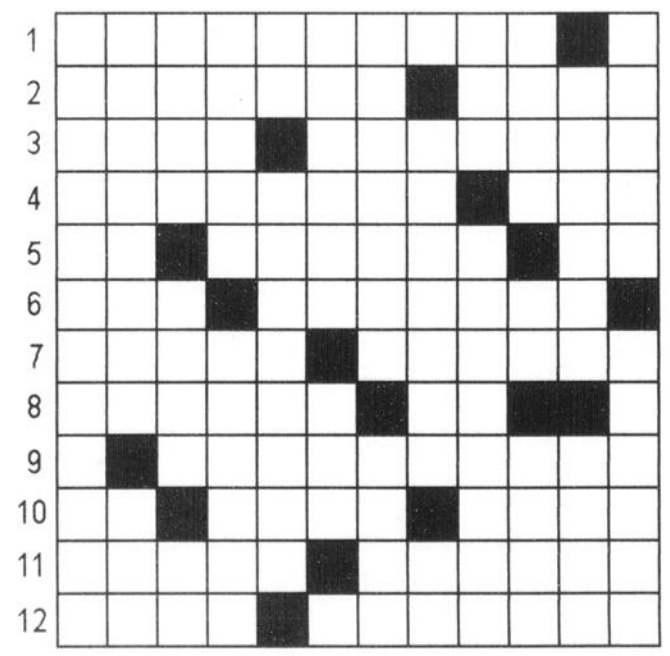
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	A	R	T	A	R	E	■	V	E	C	U
2	E	P	A	I	R	■	P	R	E	L	E	S
3	N	I	T	R	A	T	E	■	R	U	S	E
4	D	O	■	A	B	E	I	L	L	E	S	■
5	A	L	I	S	I	E	R	■	A	■	E	R
6	N	■	■	S	C	■	E	R	I	N	■	E
7	C	O	B	E	A	S	■	A	N	E	T	H
8	E	M	U	S	■	A	C	T	E	■	R	A
9	■	B	R	■	H	U	R	E	■	L	E	U
10	A	R	E	N	A	C	E	■	C	O	N	S
11	R	E	A	■	L	E	P	I	O	T	E	S
12	S	E	U	I	L	■	I	R	R	I	T	E

HORIZONTALEMENT

1 - Cortège.
2 - Plante des régions exotiques - Rigoureux.
3 - Mauvais usage - Sycomores.
4 - Fentes - Tamis.
5 - Pron. indéfini - Amoureuse - Laize.
6 - Rejeta comme faux - Serpillière.
7 - Ancien signe de notation musicale - S'aggrave.
8 - Traînassera - Molybdène.
9 - Occasionnel.
10 - Fl. de Russie - Conspuer - Plante cultivée dans les régions tropicales.
11 - Linge dans lequel on a placé une substance pour la faire infuser dans l'eau bouillante - Aimer passionnément.
12 - Agence de presse soviétique - Est sur le point de mourir.

VERTICALEMENT

1 - Atteindront leur valeur maximale.
2 - Acacia - Serpent.
3 - Un projectile - Signe qui annonce une crise d'épilepsie - Coutumes.
4 - Met fin à - Outils rotatifs servant à percer des trous.
5 - Art. esp. - À la boxe, c'est un coup de poing.
6 - Chaîne de montagnes, dans les pays de langue espagnole - Cri de douleur.
7 - Placide (f.) - Course simulant une chasse à courre.
8 - Sonné - Ut.
9 - Fl. du Languedoc - Demi-pique.
10 - Sans aucune valeur (pl.) - Note - Asséché.
11 - Revendeur de drogue - Époques.
12 - Pet - Qui a du chagrin.



HOROSCOPE

Vendredi, le 7 janvier 2000

Bélier: du 21 mars au 20 avril
La plupart des choses que vous attendez ne semblent pas vouloir se manifester, arriver à terme. Des surprises agréables vous attendent cependant en ce qui concerne l'argent et vos relations sociales. Sur le plan amoureux, vos marques d'affection ne sont pas évidentes. On attend de vous des gestes concrets et surtout, plus d'attention.

Taureau: du 21 avril au 20 mai
Sachez que vos compagnons de travail auront tendance à se vexer facilement aujourd'hui. Pensez à modifier votre attitude en conséquence. En ce qui concerne vos finances personnelles, soyez très perspicace avant de prendre une décision importante. Ne laissez à personne le droit de se mêler de vos affaires. Dans votre vie amoureuse, une dimension plus sensuelle, érotique, se manifeste dans vos rapports avec les autres.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin
Montrez-vous un peu plus disponible et prévenant. Et ne cherchez pas à toujours tout diriger dans votre foyer autant que dans votre milieu de travail. De toute façon, c'est vous qui menez le jeu. Faites le discrètement si possible. Sur le plan financier, vous pourriez avoir une bonification inattendue de vos affaires. Des visiteurs ennuyants s'inviteront chez vous et compromettront une soirée qui s'annonçait palpitante avec l'être cher.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet
A surveiller, sensibilité des voies respiratoires, danger de bronchite. Ne vous mettez pas en état de vulnérabilité face au froid et différentes sources de stress. Vous en avez pas fini avec les corvées des dernières journées, mais cette-fois-ci vous vous attaquerez au détail. Le travail bien fait vous mettra de belle humeur dans la soirée. Avec une personne chère, la communication sera cérébrale.

Lion: du 23 juillet au 23 août
Aujourd'hui vous aurez de la difficulté à vous départir d'une apathie bovine. Vous faites semblant de l'oublier mais vous avez commencé à prendre des tranquilisants. Certes, vous vivez une période éprouvante dans votre vie affevtive à laquelle s'ajoutent de récents soucis professionnels. Méfiez-vous. L'abus de médicaments est particulièrement déconseillé en ce moment.

Vierge: du 24 août au 22 septembre
Vérifiez soigneusement vos comptes et tous les documents concernant des transactions financières. Une erreur pourrait s'y être glissée. La flatterie, voilà votre point faible. Méfiez-vous particulièrement des beaux parleurs. Ils ne cherchent qu'à vous attirer dans leurs filets présentement, dans votre milieu de travail.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre
Oubliant les plus élémentaires consignes de prudence, vous serez tenté de jouer le tout pour le tout pour accroître vos revenus. C'est à vos risques et périls. Votre enthousiasme à l'idée de lancer un projet ne doit pas perturber votre jugement. Tenez à l'oeil vos proches collaborateurs. Santé: courbatures. Sentiments: vos états d'âme n'intéresseront personne.

Scorpion:
du 24 octobre au 22 novembre
Une occcasion pourrait vous être donnée de faire un petit voyage d'agrément. Mais veillez à ne pas engager de trop gros frais. Vous constaterez dans vos activités quotidiennes que le ridicule ne tue pas. Vous serez constamment en contact avec des gens et des choses de mauvais goût, vulgaires. Vous en serez agacé et même navré. Santé, circulation ralentie. Il est temps de penser à des frictions quotidiennes.

Sagittaire:
du 23 novembre au 21 décembre
Ne rêvez pas à l'impossible, du moins pour le moment. Contentez-vous de ce que vous pouvez obtenir. Saisissez les occasions au vol et regardez la réalité en face. De vieilles amitiés craqueront malgré tout. Autant que possible, consommez peu d'alcool cette semaine. N'écoutez pas les suggestions de vos proches. Les solutions-miracles qu'ils proposent sont totalement irréalistes.

Capricorne:
du 22 décembre au 20 janvier
Vous réglerez facilement les problèmes quotidiens, à la maison et au travail. L'équilibre du budget sera plus difficile à réaliser. Tentez de vous organiser en prévision d'un éventuel coup dur. Par ailleurs, cette journée est marquée par des déclarations ridicules et des grandes phrases creuses (de votre part ou de la part de votre entourage). Sentimentalement, vous aurez quelque chose à vous faire pardonner.

Verseau: du 21 janvier au 19 février
L'aventure vous tente présentement. Vous voulez provoquer des événements nouveaux, prendre des risques. Sentimentalement, les risques vous réussiront. Financièrement, une telle attitude ne tarderait pas à se retourner contre vous. Soyez doublement vigilant si vous gérez des fonds collectifs. Forte possibilité d'une nouvelle relation amoureuse qui comblera votre soif d'aventure. Vos activités sportives devront être réduites.

Poissons: du 20 février au 20 mars
Un peu de morosité durant cette journée. Dans la soirée, pourtant, vous pourriez recevoir une invitation qui vous rendra d'un seul coup votre bonne humeur. Vous auriez grand tort de négliger vos parents d'un âge avancé. Soutenez-les donc, moralement et s'il le faut matériellement. Votre vie en sera illuminée. Légers maux de gorge aujourd'hui, signe avant-coureur d'un affaiblissement général.

MOT MYSTÈRE

NO 3387

CHAPEAUX — 7 LETTRES

acheté	capuce	fleur	laine	toque
aimé	capuche	foulard		tricorne
	capuchon		melon	turban
beau	casque	galure	morion	
béret	chèche	gaze		visière
bicorne	cigare	gris	neuf	voilette
bitos	cloche	gros		
blanc	couleur		paille	
bob	couronne	heaume	panache	
bombe	coût	heaumier	panama	
bonnet			plume	
	feutre	képi	pompon	
cabèche	fez	kippa		
calotte	fichu		rond	

Solution du problème précédent: léopard

B	E	E	H	C	A	N	A	P	H	E	A	U	M	E
G	E	R	E	E	I	M	E	F	E	U	T	R	E	N
O	R	A	U	R	M	T	C	N	A	L	B	U	L	O
E	C	O	U	L	E	U	R	K	N	N	L	G	O	H
H	B	D	S	H	A	I	L	E	B	O	R	I	N	C
C	L	O	C	H	E	G	S	P	N	I	R	I	A	U
U	H	A	M	A	T	A	R	I	S	R	T	U	N	P
P	V	E	B	B	P	R	F	E	V	O	O	O	O	A
A	T	O	C	P	E	U	I	O	I	M	P	C	S	C
C	B	E	I	H	S	E	C	C	U	M	A	T	I	A
G	F	K	N	L	E	L	H	E	O	L	U	G	M	B
A	E	U	A	N	E	F	U	P	O	R	A	A	E	E
Z	Z	I	E	T	O	T	E	T	B	R	N	R	E	C
E	N	R	O	N	D	B	T	A	E	A	E	E	D	H
E	U	Q	S	A	C	E	N	E	P	T	O	Q	U	E

LA BOURSE

MONTRÉAL

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le | précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de votre subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements; pr = privilégiées; r = actions privilégiées dernier dividende pas encore verse; v = unité de capital-actions; v = dividende variable; wf ou ws bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

A et B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
ARCA	1500	0.150	0.150	0.150	-0.050
ABCOURT CL B	3368	0.100	0.100	0.100	
ALLICAN	16100	0.650	0.570	0.600	-0.050
ALTAVISTA	10000	0.150	0.130	0.130	-0.050
ANGL. SWIS	29425	0.160	0.120	0.130	-0.030
ANTORO	123500	0.210	0.190	0.210	+0.010
APPAL	3000	0.200	0.200	0.200	-0.030
ARENAGOL	58500	0.330	0.290	0.330	+0.030
AURIGINOR	70000	0.050	0.050	0.050	+0.020
AUTANABI	14500	0.030	0.030	0.030	-0.020
BRIDGEPOINT	57190	1.310	1.260	1.310	
BRUNEAU	1000	0.250	0.250	0.250	-0.010

C

CANSPR.A	5000	0.100	0.100	0.100	-0.010
CED-OR CORP	5100	1.180	1.170	1.180	
CENOSIS	42800	1.300	1.150	1.200	+0.050
CIMATEC	8000	0.200	0.200	0.200	
COLERAINE MN	425000	0.060	0.050	0.050	-0.010
CON OAS	500	0.000	0.000	0.000	
CONTIN PR	12200	0.350	0.300	0.300	-0.050
CVALLEY.A	76725	0.900	0.670	0.850	+0.070

D à G

DIADM	17000	0.180	0.160	0.160	-0.010
DYNACOR	15070	0.160	0.160	0.160	-0.010
ECU SLVR	5000	0.150	0.150	0.150	+0.010
EXPLOGAS	400000	0.020	0.020	0.020	
FREEWEST	28500	0.340	0.320	0.320	-0.040
G.BRIAR	97000	0.060	0.050	0.050	-0.010
GENOM.WT	7000	0.560	0.400	0.400	-0.050
GENOMIC	56000	1.700	1.500	1.600	-0.100
GEONOVA	2500	0.050	0.050	0.050	
GLDHAWK	9008	0.180	0.180	0.180	
GOTHS	500	0.200	0.200	0.200	
GREENHOP	6900	0.860	0.800	0.850	+0.050
GRILLI A	5700	0.350	0.350	0.350	+0.050
GRILLI B	1000	0.300	0.300	0.300	+0.020

H à L

HEBRON	71758	0.290	0.250	0.290	
INNOVIUM	278700	1.000	0.820	0.950	+0.100
INT. KEY	11000	1.000	0.900	0.900	-0.100
JAG.MIN	22000	0.150	0.150	0.150	-0.050
LEXAM	1624	0.150	0.130	0.150	+0.020
LITHOS	241010	0.970	0.880	0.900	-0.040
LOUBEL	12000	0.070	0.070	0.070	+1.010
LYONLAKE	1000	0.200	0.200	0.200	

M à O

MABAIE	400	0.000	0.000	0.000	
MALARTIC	16500	0.290	0.250	0.290	
MELKIOR	77200	0.400	0.350	0.350	-0.030
MURGOR	21000	0.090	0.080	0.080	-0.010
NAR RES	55850	1.850	1.540	1.750	+0.110
NAMEX	500	0.240	0.240	0.240	+0.020
NORA EXP	13000	0.240	0.240	0.240	
NORMAB	11000	0.140	0.100	0.100	-0.030
NORNET	6000	0.700	0.660	0.660	-0.040
NOVEDER RESS	954970	0.100	0.080	0.090	-0.010
OREX EXP	8500	0.140	0.120	0.140	
ORLEANS	722759	0.160	0.100	0.120	-0.030
OSISKO	1000	0.080	0.080	0.080	

P à S

PAC.TIGER	2885	0.240	0.240	0.240	-0.010
PAN AMR	147000	0.150	0.130	0.140	+0.030
PHOTONET	1100	0.380	0.380	0.380	-0.070
PLEXMAR	29000	0.130	0.120	0.120	+0.010
RADISSON	1000	0.100	0.100	0.100	
SAMSYS	155763	1.550	1.390	1.400	-0.080
SCHGOLD	33000	0.100	0.060	0.070	+0.010
SHARPE	12000	0.180	0.150	0.150	-0.030
SIRIOS	10000	0.120	0.120	0.120	-0.030

T à Z

TANDEM	42900	0.150	0.140	0.150	+0.030
TOLGECO	100	1.250	1.250	1.250	
TROYMIN	1000	0.090	0.090	0.090	-0.010
VENCAN GOLD	5000	0.150	0.150	0.150	+0.030
X-CHEQR	40000	0.080	0.080	0.080	-0.010
DUMT.NIKL	6750	0.240	0.220	0.240	

TOTAL SALES : 3407882

TORONTO

A et B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
ABL CDN O	39900	0.390	0.350	0.350	-0.015
ADF GR F	4850	9.150	8.800	9.150	+0.750
AIC DIVE P	2600	23.700	23.650	23.650	-0.350
AGF B F	28178	22.400	22.100	22.100	+0.050
AIT ADV	51800	0.840	0.770	0.840	+0.080
ALI TECH	4150	5.750	5.250	5.750	+0.850
AMR TECH	6500	2.850	2.700	2.700	-0.150
AMT INTL O	3000	0.100	0.100	0.100	+0.030
AD OPT	4600	5.000	4.900	4.900	-0.100
ADS INC A	27050	2.500	2.300	2.500	+0.200
AQM AUT O	1500	0.165	0.160	0.165	+0.025
ARC EN	2596	1.350	1.300	1.300	0.000
ARC STR W	3300	0.050	0.050	0.050	0.000
AT PLASTICS	66117	3.500	3.460	3.500	+0.050
AT T CAN	169194	57.000	52.750	55.500	+1.500
ATI TECH	846830	19.550	18.600	19.250	+0.500
ATS AUTO	42237	23.000	22.750	22.950	+0.050
AASTRA T	8783	12.750	12.550	12.550	0.000
ABACAN O	140360	0.140	0.130	0.135	-0.005
ABER RES	153455	9.000	8.850	9.000	+0.150
ABITIBI C	2082984	19.950	19.450	19.650	+0.200
ACANTHUS	4200	6.750	6.750	6.750	0.000
ACETEX	225300	5.800	5.500	5.500	-0.600
ACKTION	6602	12.750	12.500	12.750	0.000
ADRIAN O	36500	0.250	0.220	0.220	-0.030
ADVANTX O	266070	0.900	0.800	0.850	0.000
AETERNA T	191047	11.000	9.750	10.900	0.000
AFTON O	15200	1.350	1.300	1.300	-0.100
AGNICO E	69722	10.350	10.000	10.350	+0.350
AGRA INC	11900	12.100	12.000	12.100	+0.100
AGRIUM	506188	14.200	12.900	14.050	+1.250
AGRO PAC A	500	0.820	0.820	0.820	0.000
AIMGLOBL	8870	8.450	8.000	8.450	+0.200
AINSWORTH	7650	6.750	6.450	6.550	+0.300
AIR CANADA	2156710	0.400	0.100	0.350	+0.100
AIR CAN A F	103777	9.550	9.300	9.550	+0.100
AIRBOSS O	5700	3.900	3.900	3.900	-0.100
AKITA A F	2152	8.500	8.400	8.400	+0.100
ALT ENERGY	228607	46.700	44.750	45.150	+0.300
ALT ENER P	6650	24.850	24.750	24.750	-0.050
ALCAN	2371444	66.300	65.000	65.750	+0.800
ALCAN C P	1000	25.150	25.150	25.150	-0.050
ALCAN E P	300	20.150	20.150	20.150	-0.350
ALGO GR A F	10000	0.250	0.250	0.250	0.000
ALG STEEL	263915	2.690	2.090	2.550	+0.400
ALIANT	105065	25.100	24.700	24.850	-0.100
ALIMENTA ß F	4750	20.400	19.750	20.400	-0.100
ALLBANC SP	9681	27.400	26.250	27.100	0.000
ALLBANC SP P	2962	24.750	24.400	24.750	+0.550
ALL ATL BF	29305	12.500	12.250	12.500	+0.250
ALLI FOREST	75859	17.100	16.850	16.950	+0.100
ALTA GENTIC	1085	2.000	1.750	2.000	+0.500
ALTAI RES O	38500	0.300	0.250	0.270	-0.090
ALTAQUES O	3000	0.300	0.300	0.300	0.000
ALTAREX O	312075	0.640	0.550	0.640	+0.090
AMERICA O	5400	1.170	1.150	1.170	-0.010
AM LEDUC	14000	0.250	0.240	0.240	0.000
AMISCO I	1100	7.300	7.000	7.250	-0.050
AMISK A	4010	2.370	2.200	2.300	+0.180
AMTELE	3000	2.550	2.510	2.510	-0.040
ANADIME O	12498	0.900	0.850	0.900	0.000
ANDERSON	305379	17.950	17.350	17.800	+0.450
ANDRS WA F	1550	14.750	13.750	13.750	+0.250
ANGIOTEC O	1262162	6.250	20.900	25.000	+4.750
ANORMED O	216950	10.200	9.000	10.000	+1.000
ANTHEM P	390	5.000	5.000	5.000	+0.500
APEX A	7900	1.850	1.800	1.850	+0.030
ARBOR A	275	12.400	12.400	12.400	-0.600
ARBOR B F	713	12.100	12.050	12.100	-0.650
ARCHITEL	31377	19.000	18.300	18.450	+0.150
ARCIS O	2000	0.420	0.420	0.420	+0.010
ARCTIC GR O	11650	2.200	2.000	2.200	0.000
ARIEL O	27000	0.170	0.160	0.160	-0.010
ARMBRO EN	15121	3.150	3.000	3.150	0.000
ASBESTOS	331	8.000	8.000	8.000	0.000
ASHTON	10000	0.730	0.650	0.730	-0.010
ASIA O	59150	2.220	2.050	2.050	-0.150
ASSANTE C	7490	8.300	8.000	8.150	+0.250
ASTRAL A F	19200	27.500	26.500	27.000	-1.000
ATCO I F	12299	38.000	37.500	37.500	-0.500
ATHABSKA O	8000	0.050	0.050	0.050	+0.005
AUR RES	346279	2.890	2.750	2.890	+0.090
AURADO EX	074000	0.065	0.065	0.065	-0.005
AURIZON O	33659	0.780	0.750	0.780	+0.030
AVCORP I	28209	1.750	1.630	1.660	-0.110
AXCAN P	40951	6.500	6.050	6.500	-0.300
AXIA NET O	63706	9.450	9.000	9.450	+0.350
AZCAR TEC	14300	1.740	1.600	1.700	-0.100
AZCO MNG O	4300	1.050	1.050	1.050	-0.050
B SPLIT	6544	93.250	90.000	90.000	-4.000
B SPLIT P	2026	24.900	24.900	24.900	0.000
BCE EMER	233829	73.500	69.500	70.250	-4.150
BCE INC	26530511	8.500	113.000	114.000	-3.900
BCE I P	1500	25.850	25.800	25.850	0.000
BCE I Q	1920	25.050	25.000	25.000	-0.150
BCE I S	500	23.850	23.850	23.850	-0.150
BCE I Y	450	23.750	23.350	23.750	+0.250
BC GAS	58654	25.250	25.000	25.000	+0.050
BC GAS 6.32	400	25.400	25.400	25.400	0.000
BC TEL 4.50	5	71.000	71.000	71.000	0.000
BC TEL 1.21	1280	19.500	19.500	19.500	-0.750
BCT TELS	475845	37.500	36.250	37.050	+0.400
BCT TLS NV	57988	36.100	34.750	36.000	+0.350
BFC CONST	850	11.950	11.800	11.950	+0.200
BMTC A F	10100	19.250	19.000	19.000	0.000
BW TECH O	2200	5.100	5.000	5.100	-0.400
BXL ENR	120067	0.770	0.740	0.770	+0.020
BACKER O	500	0.760	0.760	0.760	+0.010
BADGER	7910	3.800	3.700	3.700	-0.100
BALLARD	610795	50.500	47.850	50.350	+2.800
BAND ORE O	46000	0.290	0.250	0.260	0.000
BANK MTL	1122661	47.650	46.750	47.400	+0.650
BK MTL B	7900	26.650	26.600	26.600	0.000
BK MTL 3P	59534	25.100	24.900	24.900	-0.200
BKMTL B4	3100	23.850	23.750	23.800	+0.050
BKMTL B 5	3500	21.250	21.000	21.000	-0.250
BK MTL B6	112400	23.750	23.500	23.500	-0.250
BANK N S	582983	31.450	31.100	31.100	-0.100
BK NS 6P	4600	26.150	26.000	26.000	-0.200
BK NS 7P	950	27.000	26.950	26.950	-0.050
BK NS 8P	1100	27.050	26.800	27.050	+0.050
BK NS 9P	3200	26.750	26.650	26.650	-0.200
BK NS 11P	2200	25.850	25.750	25.750	-0.250
BK NS 12 P	7675	25.350	25.250	25.250	0.000
BARICK GLD	600273	26.000	25.500	25.800	+0.150
BASIS 100 O	170563	7.400	7.000	7.250	-0.050
BATTERY	12000	0.130	0.120	0.130	+0.005
BATTLE MTN	17554	3.130	2.900	3.020	+0.120
BAYTEX	149300	8.400	8.250	8.350	-0.050
BEAMSCPE	39715	2.690	2.450	2.550	+0.150
BEAU CAN	30610	1.740	1.650	1.740	+0.080
BECKER B F	564	6.800	6.800	6.800	-0.100
BEHAVIRB F	7000	0.090	0.075	0.090	+0.011
BELL C 10P	56	25.850	25.850	25.850	0.000
BELL C 15P	400	23.950	23.950	23.950	-0.050
BELL C INTL	230905	34.000	32.400	33.500	+1.550
BELLATOR O	27600	1.700	1.600	1.600	0.000
BEMA GL O	110350	1.000	0.900	1.000	+0.100
BENET E O	10200	8.300	8.200	8.250	-0.100
BENSON	17950	1.300	1.210	1.250	+0.090
BENTALL	8934	12.250	11.750	12.000	+0.250
BENVEST C F	200	2.720	2.720	2.720	+0.020
BERKLY P	4045560	12.150	11.650	11.750	-0.050
BEST PAC	5500	0.710	0.700	0.700	-0.010
BESTAR	3300	3.400	3.250	3.400	+0.150
BIDCOM I O	268924	6.650	6.300	6.300	-0.450
BIG BEAR	73641	0.140	0.125	0.125	-0.010
BIG HORN O	1400	0.800	0.800	0.800	-0.050
BIG ROCK	1210	8.050	7.900	7.950	-0.150
BIOCH PHAR	1000391	37.000	33.600	37.000	+3.850
BIOMIRA	730098	6.750	5.900	6.450	+0.650
BIONICHE O	1310	3.550	3.250	3.550	+0.350
BIOVAIL C	659031	29.250	125.200	125.500	-1.350
BIRIM A O	17794	0.250	0.250	0.250	+0.030
BISSETT A	2800	17.000	16.750	16.950	+0.250
BITECH	20466	1.160	1.060	1.060	-0.060
BL HAWK O	141500	0.060	0.060	0.060	-0.010
BLK SAW	11700	0.250	0.200	0.240	+0.040
BLKROCK O	20300	1.050	1.000	1.000	-0.050
BOARDWL	17505	13.000	12.200	13.000	+1.000
BOCENOR GR	6500	2.000	1.900	2.000	0.000
BOLIDEN	192950	5.300	4.550	5.200	+0.700
BOLIDEN PR	1599	57.400	50.400	57.400	+7.900
BOLIVAR O	6360	1.180	1.100	1.100	-0.040
BOMBDR A	20403	31.700	30.400	31.400	+1.350
BOMBDR B F	1063701	31.850	30.300	31.200	+1.100
BMBDR 2 P	2000	24.700	24.700	24.700	0.000
BONAVIST	10052	17.250	15.600	16.750	+1.000
BONUS RES	3973	2.250	2.200	2.250	0.000
BORALEX A	6475	3.650	3.550	3.550	0.000
BOVAR A	2156	0.200	0.200	0.200	-0.030
BOW VAL J	27800	0.400	0.370	0.400	+0.060
BOWATER C	872	81.250	80.000	81.250	+2.100
BOWRIDGE	19765	0.600	0.560	0.560	-0.010
BOYD GR AO	70500	2.500	2.500	2.500	0.000
BRACKNEL	36000	6.850	6.750	6.850	+0.100
BRMPTN A F	3500	5.000	5.000	5.000	0.000
BREAKWTR	974490	4.760	4.370	4.550	+0.200
BRIK BRW O	8300	0.940	0.850	0.860	-0.090
BROCKER O	59140	10.250	9.800	9.800	-0.400
BROOKFLD P	88914	15.000	14.850	15.000	0.000
BUDD CAN	70	24.000	24.000	24.000	0.000
BUHLER	2000	3.080	3.080	3.080	0.000
BURLINGTON	667743	48.600	45.500	47.650	+2.600
BURNTSAN O	65343	3.950	3.700	3.850	0.000

C

CAE	199659	10.000	9.850	9.950	+0.100
CCL B F	19586	13.850	13.050	13.750	+0.700
CD PLUS O	13900	0.540	0.500	0.500	+0.060
CDI EDUC	500	10.000	9.750	10.000	+0.250
CE FRANKL	500	4.500	4.500	4.500	-0.100
CFM MAJ	32734	7.650	7.500	7.600	+0.050
CFS GRP	20000	1.180	1.180	1.180	0.000
CGI A F	747486	31.950	29.500	30.050	-1.650
CHC H A F	19860	4.000	3.700	3.900	+0.200
CI FUND	44849	31.500	30.750	31.250	+0.500
CMAC IND	458486	71.500	65.750	69.500	-1.500
CML IND	500	1.850	1.850	1.850	0.000
CPI PLAST O	235	6.500	6.500	6.500	-0.600
CRS NT U	5100	21.300	21.150	21.150	-0.200
CRS ROBOT	7900	2.850	2.750	2.750	+0.050
CSA A F	200	7.700	7.700	7.700	-0.550
CT FINANCL	39916	65.500	64.500	65.450	+0.450
CTFIN 4	400	26.400	26.400	26.400	-0.100
CTV INC	15335	23.000	22.250	22.700	+0.200
CABLE SV O	40975	5.600	5.450	5.600	-0.100
CABLETEL	2900	6.500	5.750	6.500	+1.500
CABRE	11689	12.400	11.500	12.400	+0.400
CADILLAC	301197	33.400	33.300	33.300	0.000
CALAHOO P	60399	1.750	1.650	1.750	+0.050
CALADER O	173200	0.150	0.120	0.150	+0.030
CALDWEL A F	44650	3.950	3.800	3.950	0.000
CALEDONIA	17000	0.050	0.050	0.050	0.000
CALIAN TECH	6974	5.000	4.800	5.000	+0.200
CALLNET	30520	6.350	6.250	6.250	-0.100
CALLNET B F	250161	5.650	5.250	5.250	-0.450
CAMBIEX O	61400	0.350	0.320	0.350	+0.040
CAMBIOR	422700	1.800	1.720	1.750	-0.030
CAMBRIDG	8747	7.300	7.250	7.300	0.000
CAMCO INC	919	4.500	4.050	4.500	+0.100
CAMECO	72497	21.800	21.300	21.400	-0.100
CAMP RES	5122	0.250	0.250	0.250	0.000
CAMVEC	1500	2.300	2.200	2.200	-0.100
CAN BAN A	2000	25.000	25.000	25.000	+0.350
CAN BAN P	3076	25.200	24.750	24.750	-0.350
CAN BREAD	770	15.900	15.500	15.900	+0.400
C BROKRLNK	169300	0.700	0.650	0.700	+0.050
CAN LIFE F	160669	22.750	21.950	22.600	+0.600
C TRSCO 3	13700	25.300	25.200	25.300	-0.100
CDN AIRLNE	52312	1.940	1.860	1.900	+0.040
CBK NOTE	3400	1.040	1.010	1.010	+0.010
CDN CRUDE	2060	2.100	2.100	2.100	-0.050
C 88 ENG	326983	1.940	1.870	1.870	-0.010
CG INVEST	6422	11.900	11.350	11.700	0.000
CG INV W	1450	4.700	4.600	4.600	-0.550
C HUNTER	119173	23.000	22.250	23.000	+0.750
C HYDRO O	17200	0.750	0.750	0.750	0.000
CI BK COM	1205656	34.150	33.300	33.700	+0.050
CIBC 13 P	2000	26.100	26.050	26.050	-0.750
CIBC 14	15575	25.750	25.550	25.600	+0.050
CIBC 15	3100	25.500	25.000	25.000	-0.050
CIBC 17	1000	25.100	24.600	24.600	-1.250
CIBC 18	3400	21.950	21.900	21.900	-0.050
CIBC 19	4100	23.600	23.500	23.500	-0.150
C MANOIR	3000	0.150	0.150	0.150	0.000
C MARCONI	5700	19.250	18.750	19.250	+0.700
C MEDICAL	10820	19.400	18.650	19.050	-0.450
CN RAIL	471049	38.850	36.800	38.650	+2.000
CDN NAT RES	32366936	15034	8.800	35.500	+0.300
C NTHSTAR	200	13.000	12.750	12.750	+0.500
C OCDENTAL	13635929	400	28.600	29.200	+0.450
CP LTD	1049406	33.450	31.600	33.050	+1.900
CP LTD P	8400	22.750	22.400	22.500	0.000
CANCOM	7834	27.500	26.700	26.700	+0.150
CDN TIRE	785	56.000	55.000	55.000	-1.000
CTIRE A F	81059	35.650	34.500	34.500	-0.800
CUTIL A F	56615	38.250	37.500	38.250	+0.200
C UTIL B	4500	38.500	37.650	38.050	0.000
CUTIL SER R	500	22.000	22.000	22.000	0.000
CUTIL SER S	400	24.500	24.500	24.500	+0.250
CDN WS BK	4790	19.150	18.700	19.000	-0.100
CDN WORLD	27	5.050	5.050	5.050	0.000
CDN Z O	19500	0.310	0.280	0.310	+0.040
CANAM A F	33230	7.950	7.500	7.650	-0.050
CANARC O	22500	0.230	0.210	0.220	+0.010
CANCAP P	2400	24.250	24.000	24.000	-0.250
CANFOR	184940	18.100	17.200	18.100	+0.900
CANGENE	9405	4.900	4.750	4.750	-0.150
CANLAN ICE	10000	0.500	0.350	0.350	-0.150
CANMINE O	49833	0.520	0.450	0.520	+0.020
CANWST N V	8216	16.900	15.800	16.600	+0.600
CANWEST G F	36100	16.750	16.000	16.500	+0.450
CARA	400	4.800	4.800	4.800	0.000
CARA A F	6641	4.000	4.000	4.000	+0.050
CARMA A	14545	3.950	3.750	3.950	+0.200
CARMANAH	574500	0.065	0.045	0.060	+0.015
CASCADES I	50475	9.000	8.450	9.000	+0.400
CASSIAR O	17189	0.950	0.900	0.950	+0.050
CAUSEWAY O	19500	0.750	0.750	0.750	-0.010
CAVELL EN	6000	0.170	0.170	0.170	0.000
CEDARA SFT	40271	9.500	8.600	9.400	+0.700
CELESTICA	980209	65.000	63.700	63.800	+0.050
CENALTA EN	3350	5.000	4.650	4.900	+0.100
CFUND A F	9045	5.450	5.400	5.450	+0.050
CENTRFUND	15102	11.750	11.500	11.750	0.000
CENTURION O	1990000	0.500	0.440	0.500	+0.050
CERTCM C J	229119	92.000	82.000	87.000	+5.500
CHAI NA TA	6	0.310	0.310	0.310	0.000
CHAPTER I	36929	19.900	19.500	19.900	-0.050
CHAPTR O O	10788	17.500	17.000	17.500	+0.250
CHASE RES O	1400	0.050	0.050	0.050	0.000
CHATEAU A F	1000	7.250	7.250	7.250	+0.450
CHENI RES O	7500	0.470	0.460	0.460	0.000
CHESBAR O	4000	0.160	0.160	0.160	0.000
CHIEF INT I	6000	24.950	23.200	24.500	+1.000
CHUM B F	2600	37.200	35.000	35.800	-0.200
CHURCHILL	36500	1.400	1.360	1.360	+0.010
CINAR LV	53490	33.500	32.000	33.250	-0.250
CINRAM	769724	11.000	10.750	10.750	-0.250
CINTECH O	13125	5.000	4.800	5.000	+0.200
CIRCA O	6405	0.780	0.760	0.780	+0.070
CLAIRVEST	3200	4.500	4.500	4.500	0.000
CLARICA	63239	25.900	25.500	25.700	+0.200
CLARKE I	60700	10.000	8.550	9.500	+1.000
CLAUDE R	26700	0.950	0.850	0.900	0.000
CLEARLY C	39351	1.600	1.550	1.600	+0.050
CLEARNET A	F34486	47.000	44.400	45.000	+0.250
CLINICHM A	738	12.550	12.550	12.550	-0.450
CLUBLINK	14204	7.450	7.000	7.350	-0.100
CO OPER A	900	23.000	22.750	23.000	-0.200
CO STEEL	16790	16.500	16.000	16.350	+0.100
COGCO CBLE F	3046225	25024	75.000	25.000	-0.500
COGECO F	77518	27.750	27.000	27.750	-0.250
COGNICASE	85555	21.500	20.350	20.700	+0.200
COGNOS	184138	69.000	62.000	67.300	+6.050
COLONY P O	2000	0.170	0.170	0.170	0.000
COM DEV	140376	5.500	5.250	5.450	+0.100
COMAPLX	4500	1.500	1.500	1.500	0.000
COMINCO L	270616	31.750	31.450	31.500	-0.150
COMMUN S O	11050	1.350	1.310	1.310	+0.010
COMUNIC O	1050	0.550	0.550	0.550	+0.010
COMPTON	53700	2.000	1.970	1.970	-0.030
COMPUTR O	9000	0.340	0.320	0.340	+0.040
CONCERT I	9500	4.960	4.850	4.950	0.000
CONCORD P O	1382	0.700	0.650	0.700	0.000
CONIAGAS O	1000	0.180	0.180	0.180	-0.030
CONSTRUCT O	2700	0.410	0.410	0.410	-0.010
CC EXPR F	700	0.420	0.420	0.420	+0.010
CONS PPTY	15000	0.390	0.390	0.390	+0.020
CONN PKG	5700	3.450	3.000	3.450	+0.450
CORBY	2100	75.000	73.000	73.000	-2.000
CORBY B F	3200	49.000	48.500	48.500	-0.400
CORECO I	500	5.100	5.100	5.100	0.000
COREL	2402869	32.750	23.150	30.600	+7.500
CRNER BAY O	117760	2.750	2.640	2.750	+0.130
CORONA G O

TRANSFORC I2210	2.500	2.400	2.400	-0.050
TRAVELBY O377177	4.010	3.760	3.870	-0.300
TRI LINK 13000	7.750	7.000	7.750	+0.250
TRI ORIGN O101500	0.120	0.110	0.120	-0.030
TRI VISON O 94350	1.140	1.070	1.120	+0.070
TRI WHITE 34200	2.450	2.250	2.350	+0.100
TRICAN WELL 4400	6.750	6.750	6.750	0.000
TRIGAS O 17400	1.480	1.440	1.450	+0.070
TRILON A 31594	9.250	8.900	9.150	+0.250
TRILON FIN I 1500	17.250	17.000	17.250	+0.500
TRILON FIN II 300	17.250	17.250	17.250	0.000
TRLON FIN W 1000	0.850	0.700	0.850	+0.100
TRIMAC 2280	7.150	7.100	7.100	0.000
TRIMRK FIN I22572	16.500	16.300	16.300	-0.200
TRIMRK FIN CAP 500	2.700	2.700	2.700	+0.050
TRIMIN ET A 500	4.000	4.000	4.000	-0.800
TRINORTH F 8000	0.330	0.270	0.290	+0.020
TRIUMPH 13200	1.700	1.690	1.700	0.000
TRIZEC HA F 58760	24.500	23.500	24.450	+0.950
TROJAN TECH134364	8.200	7.100	7.800	+0.800
TUNDRA S 18533	25.250	23.500	24.000	-0.500
TUSK ENRGY 52000	0.800	0.800	0.800	0.000
TWIN GLD O 89300	0.400	0.380	0.400	+0.020
2M ENERGY 1600	0.720	0.720	0.720	-0.180
TYLER R O 1000	0.060	0.060	0.060	+0.005
UTS ENERGY 20000	0.450	0.400	0.450	0.000
ULSTER P 96761	12.250	12.000	12.100	-0.100
ULTRA PET O112000	0.940	0.890	0.930	+0.030
UNI SELCT 10565	14.200	14.000	14.200	0.000
UNIBROUE F 2666	3.550	3.250	3.250	0.000
UNICAN B F 26849	28.600	28.000	28.500	+0.250
UNICORP A F 58	8.250	8.250	8.250	0.000
UNIFORT A F 24900	1.150	1.020	1.130	-0.030
UN COMP 2741	45.350	45.000	45.000	0.000
UN DOMIN 39404	30.100	29.000	29.500	+0.400
UNITED GR 93	9.650	9.000	9.000	0.000
UNITED INC 1100	0.840	0.840	0.840	0.000
U KENO 289000	0.075	0.070	0.075	+0.005
UPTON RES 36875	2.500	2.270	2.350	0.000
VAN HOUTT F21260	22.750	22.000	22.000	-0.150
VASOGEN O109513	5.950	5.500	5.900	-0.050
VECTOR 400	7.750	7.750	7.750	+0.250
VELAN P 438	20.500	20.500	20.500	+0.500
VELVET O 64472	4.950	4.650	4.950	+0.300
VENGOLD 0850300	0.320	0.300	0.300	-0.020
VENTRA GR 41600	2.600	2.500	2.500	0.000
VERITAS A 513	20.000	19.000	20.000	+0.000
VERMILION 50800	4.500	4.250	4.250	-0.250
VERSA GR O 18700	0.500	0.500	0.500	0.000
VERSUS O 24250	9.150	8.850	9.050	-0.100
VHOM A F 3400	3.000	2.970	2.980	+0.180
VICERY R 21329	0.850	0.810	0.830	-0.010
VIDEOTRN F1499906	23.000	22.150	22.500	+0.250
VINCOR I 81795	10.850	10.500	10.850	+0.350
VIRGINIA O 70100	0.890	0.800	0.800	-0.050
VIRTEK VIS O36461	2.200	2.160	2.190	+0.010
VIRTUAL PRO 32493	5.000	4.800	4.880	+0.490
VISTA GLD 25000	0.140	0.130	0.130	-0.020
WAJAX 1400	4.950	4.800	4.950	+0.150
WEDA BAY O23200	1.100	1.050	1.050	-0.050
WESCAM 6650	4.550	4.400	4.400	-0.130
WESCST A F 8024	33.000	32.000	32.200	+0.450
WST FRASR 4529	36.000	35.500	36.000	+1.500
WESTAIM 122930	7.500	7.100	7.150	+0.200
WESTBURNE 11618	15.400	14.900	14.900	+0.300
WCOAST E 101248	24.000	23.700	24.000	+0.300
WCOAST 2 P 100	26.400	26.400	26.400	-0.100
WCOAST 5 P 1100	24.000	24.000	24.000	-0.150
WCOAST 7 P 1000	20.500	20.450	20.450	+0.450
WCOAST 8 P 5750	21.500	21.000	21.000	-0.100
WCOAST 9 P 70000	24.000	24.000	24.000	0.000
W COPPER O 12500	1.720	1.550	1.550	-0.230
W GARNET 10000	1.300	1.300	1.300	+0.050
WSTRN STAR 25051	24.050	23.650	23.700	+0.050
WESTFIELD 500	2.130	2.130	2.130	-0.020
WESTFORT 978363	0.670	0.600	0.670	+0.050
WESTJET AIR 31550	18.350	17.700	17.750	+0.250
WESTMINS 66100	4.700	4.550	4.700	0.000
WESTON 69554	50.500	47.500	48.000	-2.500
WESTPORT O33415	5.200	5.050	5.100	-0.050
WEYERHAE 32135108.600		102.250	107.000	+5.450
WHEATON O32825	0.400	0.380	0.380	-0.020
WILLIAM O 609084	0.035	0.030	0.030	-0.005
WI-LAN O 130149	38.900	36.350	38.250	-0.250
WINDARRA O 4000	0.130	0.130	0.130	+0.030
WINPAK 400	57.000	57.000	57.000	+1.000
WORLD HT O120512	216.000	14.750	16.000	+1.650
WORL PT O 2800	1.100	0.800	0.800	-0.300
X CAL O 34000	0.190	0.170	0.190	+0.010
XENOS GR O 8980	33.700	30.550	31.750	-0.750
XILLIX 96050	0.540	0.490	0.530	+0.030
YMG CAP 250	3.000	3.000	3.000	-0.010
YAMANA O 57938	0.420	0.390	0.390	-0.005
YOGEN FR F 98905	1.920	1.850	1.890	-0.010
YORBEU A O353115	0.880	0.820	0.860	+0.020
ZI CORP P 48349	29.900	27.950	29.000	+0.650
ZARGON 600	3.100	3.050	3.100	+0.100
ZEMEX 450	13.650	13.650	13.650	+0.050
ZENON O 5650	12.000	11.250	11.500	+0.500
ZENON A OP 200	10.000	9.750	9.750	+0.350
DEBENTURES				
BELL CANI D 252108.000		107.000	108.000	0.000
BORALEX D 3	98.000	98.000	98.000	+0.750
BROKFL P D 20	110.000	110.000	110.000	-2.000
CADILLAC D 30102.750		102.750	102.750	0.000
CMBR FB 04 19	92.000	91.000	92.000	+1.450
CAMBR 7.5 D 25	99.000	99.000	99.000	0.000
CWB A D 14	90.000	89.000	90.000	+0.250
CNTRFD 8.5 10	97.000	92.000	92.000	-2.000
CNTRFD B D 19	85.000	85.000	85.000	-5.000
CNTRFD 7 D 50	71.500	70.000	71.500	+3.500
CNTRFD 7.25 55	74.000	70.050	74.000	+3.000
CO STEEL D 30	92.500	92.400	92.400	-0.600
EMCO DB 75	78.000	76.500	78.000	+1.000
HBAY C D 30105.000		104.750	105.000	0.000
KINROSS D 41	65.000	64.000	65.000	+1.000
LEROUX A D 7	99.000	99.000	99.000	0.000
LUS GR D 26	94.000	93.000	94.000	0.000
MDC DB 10	91.000	91.000	91.000	-1.000
NEVADA DB O 10	43.000	43.000	43.000	-2.000
OY PPTY D 4	72.000	72.000	72.000	-2.000
OXFORD P D 12	91.000	91.000	91.000	+1.000
PANCAN P D 53	96.000	95.000	95.000	-2.000
QUENSWY D 10	50.000	50.000	50.000	-3.000
RIO ALG DB 243	84.000	83.500	84.000	+0.500
SHERRIT D 695	70.000	68.000	69.000	+2.250
TECHMIR D O 11123.000		115.000	115.000	-10.000
TECK DEB 297	86.000	84.000	84.000	-1.000
TELESYS I D 44113.500		112.250	113.000	+1.000
UNIFORT DB 3	41.000	41.000	41.000	-9.000
WESTON G D 50175.000		175.000	175.000	+8.000
DEBENTURES IN US FUNDS				
PARTNERSHIP UNITS				
AEC PIPE U 10150	6.600	6.450	6.600	0.000
AGF MSTR U 1297	6.700	6.650	6.650	-0.050
BIOCAP U 1000	9.000	8.500	9.000	+0.750
FIDELTY 93 U 11100	6.000	5.850	5.850	-0.050
F CHICAGO U40520	7.200	7.000	7.200	-0.050
GAZ MTRO U21101	14.250	13.850	14.000	-0.200
GLOBAL S UN 850	3.400	3.400	3.400	+0.100
HOLING CN U250000	7.600	7.400	7.600	0.000
MCKNZ M U 12672	9.250	8.950	9.250	0.000
MULTIMNG U 3000	5.100	5.100	5.100	+0.100
TRALTA P U 12575	6.250	6.100	6.200	+0.050
TRCAN PW U14305	23.950	23.200	23.950	+0.450
RESALE RESTRICTED				
PARTNERSHIP UNITS				
TRUST UNITS				
APF EN U 2900	8.050	7.850	7.850	-0.150
ARC EN U 36478	8.750	8.500	8.700	+0.150
ARC STR U 5450	8.000	7.400	7.400	-0.100
ALGONQ P U19375	8.750	8.500	8.550	-0.200
AMALGA U 2500	7.350	7.050	7.050	-0.150
AM INCOM U 1945	22.500	22.500	22.500	0.000
AMERISTR U 2758	25.250	25.000	25.250	-0.100
APOLLO G U 3550	1.370	1.230	1.300	-0.090
ASSOC FR U 2300	6.500	6.400	6.400	0.000
ATHAB O U 26628	25.000	24.300	24.300	+1.000
BPI GLO U 20918	10.800	10.500	10.550	-0.200
CPL U 8100	14.100	13.950	14.100	+0.200
C APTMNT U 9500	10.600	10.450	10.450	-0.050
CDN HOTEL U 5983	9.000	8.950	9.000	+0.150
CDN OIL SU 21660	25.500	25.000	25.200	+0.200
CR ESTATE U 24693	10.500	10.350	10.450	-0.100
CDN RES U 5600	6.250	6.200	6.250	0.000
CRES II U 8200	7.600	7.500	7.600	+0.050
CITADEL U 7600	7.250	7.200	7.200	-0.050
COMINAR U 3400	9.100	8.950	8.950	-0.050
DDJ CDN U 4700	20.200	20.000	20.150	+0.150
DIRECT ENR 17111	22.800	22.500	22.650	0.000
DIVERSF U U 6000	20.250	19.000	20.250	+1.250
DRAYTON U 3721	5.700	5.600	5.650	+0.100
ENERMRK U200091	3.630	3.470	3.580	-0.020
ENRPLS FG U 11405	2.710	2.650	2.710	+0.020
ENERVST U 4977	5.100	4.800	4.950	+0.100
FACS REC U 28050	7.300	6.500	6.800	-0.350
FIRM CAP U 2100	10.000	10.000	10.000	0.000
F ASIA U 10564	5.150	5.000	5.150	+0.050
F PREMI U 3757	25.700	25.000	25.500	+0.250
FPREM US U 6151	26.700	26.250	26.700	+0.200
FPRM O U 2500	8.050	7.800	7.850	-0.200
FREEHOLD U 21740	6.000	5.750	5.950	+0.200
GLOBAL PLS U 5085	25.000	24.700	24.950	+0.250
GL HYDRO 12500	9.950	9.800	9.950	+0.150
H&R U 42320	10.750	10.600	10.600	-0.050
HALTERM U 13587	5.400	4.500	4.500	-0.100
HCARE BIO U 1900	5.800	5.750	5.750	-0.050
INCOME FN U 700	23.950	23.950	23.950	+0.350
KPCH P U 12490	4.850	4.650	4.850	+0.150
LABRADOR U 13190	10.500	10.350	10.450	+0.100
LEGACY H U 55962	8.400	8.200	8.400	+0.150
LUSCAR U 28315	2.550	2.440	2.470	-0.030
MCKNZ INC U 1967	15.550	15.250	15.500	+0.100
MAXIM U O 5850	2.350	2.280	2.280	0.000
MIDLEFLD H U 4700	5.700	5.200	5.550	+0.300
MORGRD U 7900	7.850	7.750	7.750	-0.100
MULTI FND U 5800	9.150	8.850	9.000	-0.250
NAL OIL U 11395	7.100	6.950	7.050	+0.150
NCE D U 4248	3.500	3.400	3.450	0.000
NCE EN U 7850	3.500	3.440	3.500	0.000
NCE PTR U 22247	3.700	3.560	3.600	-0.070
N ALTAMIR U12589	10.650	10.450	10.500	-0.150
NEW MILL U 3840	27.000	25.000	25.500	-0.500
NEWCSTL U 13550	15.000	14.550	14.900	+0.200
NORTH WST U3900	12.500	11.500	12.000	-0.050
NORTHLAND U18050	7.900	7.600	7.600	-0.250
OCEANEX U 3170	8.750	8.650	8.650	0.000
PRT FOR U 4000	8.850	8.700	8.700	-0.150
PEMBINA U 90075	6.950	6.750	6.800	-0.050
PNGRWTH U 46906	15.450	15.000	15.300	+0.250
POLAR HED U 2000	3.800	3.800	3.800	0.000
PRIMWST U 273698	7.250	7.050	7.200	+0.150
RESIDENTI U 1729	10.750	10.500	10.750	+0.150
RIOCAN U 1334652	8.600	8.400	8.500	-0.100
ROGERS S U526000	5.250	5.000	5.050	-0.050
RYL HOST U 32760	5.400	5.250	5.300	-0.100
SCI U 2000	9.850	9.600	9.600	+0.350
SAGE HIGH U 500	11.100	11.100	11.100	+0.100
SHININBK U 9915	10.800	10.400	10.800	+0.400
SIXTY PLS U 3050	26.450	26.000	26.250	-0.200
SUMMIT U 19336	10.600	10.250	10.400	-0.100
SUPERIOR U 40531	13.250	12.800	13.000	-0.250
TAYLOR G U 7027	4.050	3.950	4.000	+0.040
TEMPLETN U 32029	9.500	9.150	9.350	0.000
TR CAN GS U 800	15.350	14.750	14.750	-0.250
TRIAX U 3522	12.400	12.150	12.300	+0.150
VIKING U 21885	6.450	6.350	6.450	0.000
WARDLEY UN 2870	2.000	1.960	1.960	+0.010
WSTRN FUND37934	4.000	3.650	3.750	-0.150
WSTROCK IU 1000	7.400	7.400	7.400	-0.050
WESTSHOR U23500	5.100	4.950	5.000	0.000
WORLD ST U 4730	15.150	15.000	15.100	0.000
YIELD M U 1300	15.600	15.300	15.600	+0.400
TRADED IN US FUNDS				
BK MTL 2 3300	25.750	25.600	25.750	+0.050
BUS DEV N 9970	12.750	12.100	12.250	-0.500
CIT EXCH 87741	21.600	20.250	21.350	+0.700
CIT GR A 9184	21.700	20.000	21.700	+0.700
CTFIN 5 600	25.250	25.250	25.250	0.000
CIBC 20 1200	24.200	24.100	24.100	-0.150
CIBC 12 P 7000	25.000	24.950	25.000	+0.200
CIBC 16P 2955	24.800	24.550	24.650	-0.250
CN RAIL P 500	43.000	43.000	43.000	+1.000
CARIBEN U 2900	9.000	8.950	9.000	+0.500
INCO E P 21000	43.000	42.000	42.000	0.000
KAZAKHST O 4500	0.210	0.210	0.210	-0.030
RY BK I 1250	26.450	26.200	26.450	-0.050
RY BK K 2500	25.200	25.150	25.200	-0.100
RY BK P 1400	23.000	22.500	23.000	+0.500
SEVEN SEA O 1500	2.050	1.910	1.910	-0.090
TD BK G 4250	25.000	24.550	24.750	-0.500
TRATLANT O151300	0.220	0.200	0.200	0.000

FONDS MUTUELS

ABC Funds
ynAmér-Value 5.81
ynFully-Mgd 7.36
ynFund-Value 19.43
Acadie (Fonds)
ygActions amér 10.00
ygActions can 9.40
ygDiv Atlantique 9.95
ygEquilibré 11.57
ygHypothécaires 9.88
ygObligations 11.24
Acker Finley
x QSA Act Can A 7.10
xoQSA Act Can B 14.94
uoQSA Enterprise 9.84
oQSA comm électr 5.59
Acuité Fonds
xoAct RER G7 10.39
xoActions can 12.81
xoActions mond 10.48
xoEquilibre can 11.00
xoObligations 8.39
xoRevenu élevé 9.45
Clean Environment Fonds
xoAct int 9.53
xoActions 11.39
xoÉquilibré 9.13
Acuity Pooled
xnAction Mondial 16.55
xnActions can 15.32
xnCourt Terme 10.60
nEnv Sci & Tech 17.03
xnÉquilibré can 12.83
xnHigh Income 11.49
xnMondial Bal 15.04
xnRevenu Fixe 11.04
xnRép act cons 12.08
Aderes Mutual Funds
oAmér divers 9.31
oCan divers 9.49
oDirection Amér 9.82
oDirection can 9.50
AGF Groupe de Fonds C$
a20/20 Act RER P$ 5.42
a20/20 Croiss Act 37.78
a20/20 intTitAct 11.42
a20/20 TitActRER 6.41
a20/20 ValConTme 2.68
a20/20 indien 4.20
a20/20 can Tact 13.34
a20/20AmérLatine 4.86
a20/20ValMarÉmer 4.45
aAGF Allemagne 42.12
aAGF Amer RTA 22.40
aAGF Cat Canada 9.25
aAGF Cr amér RER 6.06
aAGF Croiss & rev 19.16
aAGF Croiss Amér 37.78
aAGF Croiss Asie 13.37
aAGF CroisEuro 18.72
aAGF Dir Chine 3.47
aAGF Euro RépAct 10.04
aAGF Japon 8.67
aAGF Japon RER 6.23
aAGF Rev Amér 11.38
aAGF Rev Act Intl 10.95
aAGF act croiss 32.03
aAGF actionnop Mon 5.67
aAGF actions mon 8.75
aAGF amérCThtRnd 3.66
aAGF can RépTAct 5.91
aAGF cr euro RER 6.10
aAGF dividendes 23.61
aAGF mon obl RER 4.65
aAGF mond équil 14.51
aAGF mondObiGouv 9.86
aAGF oblig can 5.17
aAGF spécialAmér 17.79
aAGF tr rev Amér 9.43
aAGF titres can 26.80
aAGF titres rel 9.94
aAGF val intl 37.77
aAGFAmRER RpTAct 5.80
aAGFIntRER RpAct 5.36
AGF Groupe de Fonds U$
uo20/20 AmérLatU$ 3.34
uo20/20 Cr Act U$ 25.93
uo20/20 indien U$ 2.85
uo20/20IntTiActU$ 7.84
uo20/20ViMarEmU$ 3.05
uoAGF AllemagneU$ 28.90
uoAGF AmCThRendU$ 2.51
uoAGF AmRépTActU$ 15.37
uoAGF Cat Can U$ 4.29
uoAGF Japon U$ 5.95
uoAGF Tit Int U$ 6.62
uoAGF act mond U$ 6.00
uoAGF cr amér U$ 25.93
uoAGF cr asia U$ 9.17
uoAGF cr euro U$ 12.85
uoAGF dirChineU$ 4.44
uoAGF mond équiU$ 9.95
uoAGF rev amér U$ 7.46
uoAGF spéc amérU$ 12.21
uoAGF val intl U$ 25.92
uoAGFActImmMondU$ 3.89
uoAGFEurRépActU$ 6.89
uoAGFMonObiGouvU$ 6.77
uoAGFRev CT intU$ 7.51
AGF Gestion
zAllemagne C$ M 45.60
uzAllemagne U$ M 31.30
AIC Fonds série Avantage
uoAvant Mond U$ 3.99
oAvantage 58.86
oAvantage Amér 6.91
uoAvantage AmérU$ 4.73
oAvantage II 7.23
oAvantage Mond 5.83
uoAvantage UnivU$ 3.68
oAvantage Univer 5.37
oRER Avant Amér 4.49
oRER Avant Mond 5.28
oREER Avant Uni 5.08
AIC Série Ciblée
oCible Amer 4.82
uoCible Amer U$ 3.30
oREER Ciblé Amer 4.84
AIC (Closed End)
yAIC Div Can Fra 28.50
AIC serie diversifiée
oActions Mond 20.44
uoActions Mond U$ 14.00
oCanada Divers 29.74
uoDivers Univ U$ 3.73
oDivers Univers 5.44
oRER Act Mond 5.32
oRER Divers Uni 5.13
oREER Valeur 4.36
oValeur 40.81
uoValeur U$ 27.95
AIC sérié à revenu
xuoAct Rev Amér U$ 3.13
xoAct rev amér 4.57
xoActions Revenu 4.88
xoOblig Univers 4.90
xoObligations 4.92
A Family of Funds C$
court terme A 5.50
court terme B 5.37
cCroiss act amér 12.65
roiss amér lat 7.14
roiss européen 10.01
roiss pacif 7.08
oCroissance can 18.96
oÉquilibré can 18.96
oExcel can 11.10
oExcellence amér 12.04
oIntrastr mon 8.60
oMond croi & rév 7.27
oObligation can 11.84
oRevenu & Crois 12.70
oVal Can Gr Cap 9.96
oVal Can Pet Cap 9.86
Bank of Montreal
nPC Ext-Orient 10.75
nPC RER ind intl 21.04
nPC actions 21.61
nPC amér crois 24.12
nPC amér ind-act 16.92
nPC amér spécAct 15.30
nPC amér valeur 16.84
nPC avant ALENA 19.74
nPC dividendes 15.25
nPC européen 48.90
nPC nypothécaire 10.18
nPC Ind-act $ US 10.34
nPC ind-actions 23.32
nPC intl actions 21.94
nPC japonais 8.97
nPC latino-amér 7.89
nPC marchés devi 9.91
nPC mond sc&tec 29.28
nPC mnt précieux 5.33
nPC obligS US 9.49
nPC oblig intl 9.44
nPC rés mensuel 9.73
nPC répart actif 15.66
nPC spécial act 14.80
Banque Nationale Fonds
xnAct Can 8.85
nAct Euro 23.19
xnAct Ext-Orient 9.36
nAct Japan 8.89
nCroiss Québec 10.80
xnDiv Energique 13.88
xnDivers Conserv 9.66
xnDivers Intrépid 10.71
xnDivers Prudent 9.37
xnDividendes 12.89
xnFd d'avenir 15.25
xnÉquilibré 7.45
yxnHypothécaires 10.35
yxnInd Can Plus 12.22
yxnInc Canadien 13.13
yxnInd intl RER 9.20
yxnIndo US Plus 14.95
yxnInd US RER 10.07
yxnInt US RER US 6.91
xnObl Gouv CT 5.22
xnObl intl RER 9.03
xnObligations 10.18
xnPet he Can 24.61
xnProt Act Can 11.39
xnProt Obl Equi 11.39
xnProt Intl 9.63
xnProt Obl Can 9.25
xnProt Ret Equi 10.90
nRess naturelles 10.62
nRst Secteurs 10.45
xnTech Mond RER 9.43
nTech mondial 14.49
xnÉco Avenir RER 9.45
Barreau Du Quebec
ynÉquilibré 14.15
ynObligations 10.17
B. E. S. T. Discoveries Fund
yg8 E. S. T. Fonds 12.96
Beutel Goodman
xoAct Amér 8.28
x Act Can 13.79
x Act intl 9.60
x Équilibré 13.22
x Pet Cap 8.85
x Revenu 10.29
Bissett
xnActions amér 41.95
nActions can 44.10
xnActions intl 12.06
xnDividende 17.53
xnGrande cap 11.29
xMicrocap 15.44
xnMultinationale 23.77
xnObligations 12.08
nPetite cap 28.89
xnPorte revenu 9.85
xnRetraite 19.27
BNP (Cda) Fonds
yxnActions 40.34
yxnObligations 9.81
BPI Fonds Mutuels
oAct RER Mond 10.98
oAct can moy cap 11.76
oActions à div 11.61
oAmér act RER 10.72
oAmér pet soc 36.06
oAmér val réelle 12.34
oAsie pacifique 9.11
oCan pet soc 9.21
oCan val réelle 9.43
oCan Signature 11.89
oCanadien 7.43
oCrt-Terme 8.16
oÉcono démo mond 15.47
oÉnergie mond 10.76
oEuropéen Hsbgr 8.82
oHarbour Secteur 10.67
oHarbour expl 10.29
oIntern Hsbgr 12.23
oJaponais 15.98
oMar expan Hsbgr 8.30
oMarchés nouv 10.79
oMnd PtSoc Hsbgr 8.45
oMondial 18.83
oPacifique 13.20
oProd consom mnd 18.22
oRessour mnd 10.30
oSci santé mond 15.42
oServ fin mond 21.54
oSoc moy cap 10.39
oTechno mond 37.12
oTélécom mond 48.87
oValeur Hsbgr 12.65
C. I. Funds Inc
xnAmér lat U$ 5.72
xnAméricain U$ 10.07
xnAsia Hsbgr U$ 5.06
xnBiotech mond U$ 8.70
xnCanadien U$ 5.09
xnCdn SignatureU$ 8.15
xnCourt-terme U$ 5.59
xnEcon démo mndU$ 10.60
xnEnergie mond U$ 7.37
xnEuropéen HsbrU$ 6.04
xnHarbour Expl U$ 7.05
xnHarbr SecteurU$ 7.31
xnInter Hsbgr U$ 8.38
xnJaponais U$ 10.95
xnMar exp Hsbgr U$ 5.69
xnMarchés nouv U$ 7.39
xnMnd PtSoc HsbU$ 5.79
xnMondial U$ 12.90
xnPacifique U$ 9.10
xnProd cons mndU$ 12.49
xnRessour mnd U$ 7.06
xnSci santé mndU$ 10.57
xnServ fin mnd U$ 14.76
xnSoc moy cp U$ 7.12
xnTechno mond U$ 25.44
xnTélécom mondU$ 33.49
xnValeur Hsbgr U$ 8.67
C. I. Mutual Funds
yxoBPI Am Opp 111.69
yxuoBPI Am Opp U$ 77.18
yxoBPI GI Op III 113.11
yxuoBPI GI Op III U$ 78.16
yxnCI Trident C$ 138.80
yxnCI Trident U$ 94.13
-CIBC Mellon
xnAct can 95.14
xnAct intl 14.23
xnAct mnd 4.40
xnActions amér 54.78
xnÉquilibré 14.11
xnObig 8.75
xnPet entrep 48.86
CIBC (Placements Inc.)
nAct japonaises 15.01
nActions euro 16.99
nAmér latine 13.86
nAppréc capital 26.24
nCan Imp Actions 13.26
nCan act prm ord 19.28
nCan obligations 11.49
nDémo Amér Nord 18.40
nDividendes 14.85
nÉcon émerg 15.40
nÉnergie 11.26
nÉquilibré 15.71
nExtrême-Orient 10.66
nInternational 11.56
nInvestisseur can 7.58
nRÉA 20.80
nUtilité 10.17
nMétaux Préc 3.83
nMondial techno 40.67
nPet soc can 16.28
nPet soc intl 19.15
nPet sociétés US 12.31
nRessources can 8.20
nRevenu mensuel 9.89
nSoc can émerg 9.25
nSoc financ 7.18
CIBC Protected Funds
zInd U.S. prot 11.90
zInd can prot 12.23
zInd mond prot 9.69
zInd equil prot 10.50
zIndObl can prot 9.21
CIBC Index Funds
nInd Obl Can CT 9.78
nInd boursier US 27.26
nInd can 9.53
nInd oblig int 9.91
nIndice canadien 16.10
nIndice européen 11.28
nIndice intern 12.88
nRÉER Ind Euro 10.14
nRÉER Ind Intern 11.15
nRÉER Ind Nasdaq 12.38
nRÉER Indice US 12.75
nRÉER Ind Japon 9.71
Clarica Premier
nAméricain 23.51
nCroissance 18.87
nDiversifié 15.91
nHypothécaires 10.11
nInternational 21.77
nMarchés Emer 10.79
nObligations 10.34
nSécurité 19.83
Clarica Leader
Américfonds 14.82
Divers 40 14.38
Obligations 10.89
Varifonds 18.47
Clarica Sommet
nAct Canadiennes 11.39
nAct Sci Etr 12.31
nCr & Div 12.18
nCr & Revenu 11.10
Clarica Alpin
nAct Croissance 10.51
nAsiatique 10.06
nRess Can 5.51
Clarington Group Cdn$
oAct mondiales 15.15
oActions amér 15.06
oActions int 16.41
oAsie Pacifique 16.24
oCan actions 15.13
oCan dividendes 9.58
oCan micro-cap 10.62
oCan oblig 9.66
oCan revenu 9.89
oCan équilibré 13.63
xoComm Mond RER 9.44
oComm mondial 31.34
oCro pet soc am 23.33
oMond pet cap 21.27
oPet Soc Can 9.41
oRER Act Mond 10.00
oTechnology 9.34
Clarington Group US$
uoAct mond U$ 10.39
uoActions Intl U$ 11.26
uoAmér actions U$ 10.33
uoCoGlobl mond U$ 21.50
-Cornel
yCn Equilibré 16.78
-COTE 100
ynAmérique 16.97
ynEXP 17.59
ynExcel 10.16
ynREA 11.86
ynRÉER 20.92
yunU.S. 10.00
Counsel Group of Funds
xDirigé 10.12
xDirigé RER intl 10.60
-Crocus Investment Fund
ynCrocus Fonds 15.10
-Crystal Wealth
x Équilibré 9.35
-CSA Mgmt Enterprises Ltd
Goldfund 4.24
Goldtrust 4.21
-CTI Fonds Mutuels Inc
yxnActions 12.06
yxnObligations 9.23
Cypress Capital Mgmt
yCrois Pt Cap 11.15
Desjardins (Fonds)
nActions 30.69
nAméricain 12.82
nAsie Pacifique 16.68
nCroissance 16.15
nDivers Amér 13.05
nDivers Asie 13.36
nDivers Mon 11.03
nDivers Sec 11.05
nDividende 14.25
nEnviro 19.46
nÉquilibré 10.44
nEurope 9.93
nHypothèques 9.47
nInternat I 36.90
nMond Equil 10.30
nObligations 5.07
nQuébec 12.87
nSect Prometteur 11.24
ynSel Amér 11.41
ynSel Can 10.79
ynSel Cartier 10.67
ynSel Mondiale 12.25
ynSel Equilibré 10.69
-DGC Entertainment (LSVCC)
gDGC Opér Divert 12.09
Dominion Equity
xnDom Action 11.38
Dynamic Mutual Funds
oDyn Act Immob 15.28
oDyn Amer CS 12.36
oDyn Amer US 8.48
oDyn Assoc Mond 15.00
oDyn Associés 8.11
oDyn Can Immob 8.69
oDyn Cro Div 6.71
oDyn Dividendes 5.72
oDyn Europe 23.46
oDyn Ext Orient 19.17
oDyn Fds de Fds 9.84
oDyn Fonds Can 17.11
oDyn Intl 15.36
oDyn Intl US 10.54
oDyn Moy Coût S 9.60
oDyn Mét Pré Mnd 3.29
oDyn Mét Préc 1.15
oDyn Obl Mondial 4.54
oDyn Pet Capital 5.79
oDyn Québec 10.23
oDyn RER Amer 5.01
oDyn RER Europe 5.43
oDyn RER Ext Or 5.47
oDyn RER Intl 5.29
oDyn Ress Can 5.35
oDyn Ress Mond 8.25
oD

Mission au Costa Rica et au Panama

Landry accuse Ottawa de mesquinerie

MONTREAL (PC) — A quelques jours du départ d'une mission économique au Costa Rica et au Panama, le ministre Bernard Landry a décrié la politique fédérale faisant obstacle aux dirigeants provinciaux d'être officiellement reçus par les plus hautes autorités des pays visités.

Le ministre Landry juge que la population québécoise doit savoir qu'«il y a dysfonctionnement du fédéralisme canadien en regard de l'économie et de la présence du Québec sur la scène internationale». En conférence de presse, hier, il s'en est pris aux fonctionnaires fédéraux payés par les impôts des Québécois, noyés dans un univers routinier et mesquin, qui suivent la politique mesquine du gouvernement canadien en se contentant d'établir des contacts modestes dans les pays visités.

M. Landry estime que cette façon de faire «diminue l'efficacité économique de la mission».

«Nous demandions des rencontres au plus haut niveau. Les fonctionnaires fédéraux ont exprimé par écrit que ce n'était pas de notre niveau», a-t-il soutenu.

La même chose est arrivée quand le premier ministre Bouchard s'est rendu au Mexique, il y a peu, a rappelé M. Landry.

«Je le dis parce que la population du Québec doit savoir que le fait que la question nationale ne soit pas réglée a des impacts économiques et financiers sur les exportations et sur notre niveau de vie», a-t-il lancé.

«Cette mesquinerie est anticonstitutionnelle et coûteuse», a-t-il soutenu. M. Landry a toutefois reconnu que le même sort est vraisemblablement réservé aux dirigeants des autres provinces.



Bernard Landry

«On travaille avec ardeur comme si de rien n'était mais on aurait fait mieux si nous n'avions pas à Ottawa un gouvernement impérialiste qui essaie de diminuer notre rayonnement international», a-t-il dit.

«Un ministre fédéral inconnu qui ne parle pas un traître mot d'espagnol, et de loin, aurait accès aux personnages que je ne pourrai pas rencontrer alors que je représente la 15e économie de la terre et que je parle la langue du lieu plus que convenablement», a-t-il renchéri.

Parmi les participants à la mission économique se trouvent Hydro-Québec International, Industries Océans, Les Entreprises Berthier, Markan-Aspap, Prolab-Bio, Satcomm Networking Technology, Sisvita Biotechnologies, SNC-Lavalin International, Collège de Bois-de-Boulogne, Université McGill.

Sommet de la jeunesse

Les enjeux sont déjà sur la table

QUEBEC (PC) — A quelques semaines du Sommet du Québec et de la jeunesse, qui se tiendra du 22 au 24 février, les jeunes ont déjà campé leurs positions, fixer la hauteur de la barre et présenté leurs propres pistes de solutions.

Il ne s'agit plus, selon les principaux représentants des groupes de jeunes, de se contenter d'un vague constat ou de solutions mitoyennes qui toucheront à peine aux grands enjeux.

«L'action gouvernementale doit cesser d'être morcelée», ont affirmé les porte-parole du Conseil permanent de la jeunesse dans un avis sur les enjeux du Sommet présenté au gouvernement.

«La situation actuelle, a-t-il noté, commande des actions concrètes accompagnées d'une volonté claire et ferme d'un gouvernement déterminé à agir.»

Les jeunes ont déjà affirmé leur volonté de ne plus se contenter de broutilles et de précarité, d'autant plus que leurs conditions socio-économiques n'ont cessé de se détériorer au cours des ans.

Depuis que le gouvernement a annoncé la tenue du Sommet, les groupes jeunesse ont manifesté leur méfiance.

Pour le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, le premier à présenter ses attentes, il faut se souvenir de la Conférence socio-économique et du Sommet sur l'économie et l'emploi «qui ont prétendument consacré l'adhésion de la société québécoise à l'objectif du déficit zéro, à la déréglementation, à l'économie sociale, à la lutte à la pauvreté par la réinsertion en emploi».

Le Regroupement est allé jusqu'à affirmer que «le genre de sommet préconisé par le gouvernement Bouchard constitue un exercice antidémocratique qui vise à légitimer des décisions socialement controversées en y associant les supposés représentants de toute la société».

Dans un des rapports de chantier sur le savoir, le système d'éducation et la formation transmis aux organisateurs du Sommet, les jeunes ont prononcé un verdict sévère et sans appel avant de préciser «qu'ils ne veulent plus être considérés comme des acteurs passifs dans leurs cheminements vers la réussite éducative».

Le rapport du chantier «Relever les défis de l'emploi» insiste sur l'importance de bien outiller les jeunes en cours de formation pour qu'ils puissent éventuellement s'intégrer harmonieusement au marché du travail» avant de porter un jugement sévère sur la façon dont la gouvernement s'est comporté au cours des dernières années.

«Les membres du Chantier, note le document, constatent que les récentes restrictions budgétaires ont pu avoir un impact notable sur la capacité des institutions d'enseignement d'offrir aux étudiants des services d'orientation professionnelle et de placements adéquats.»

Au chapitre de l'ouverture sur le monde, les jeunes ont parlé de la nécessité de solutionner les problèmes criants d'ici avant de songer à s'imposer ailleurs.

«Pour s'ouvrir sur le monde, ont-ils souligné, il faut avant tout en avoir les moyens et combler les besoins de base fondamentaux tels que la sécurité (financière et professionnelle) et l'appartenance. Le manque de formation et la pauvreté sont souvent identifiés comme des freins à l'ouverture sur le monde, qui semble plutôt réservée à une élite de la société.»

Le Conseil permanent de la jeunesse, n'hésite pas à conclure que le prochain sommet ne doit pas tenter de changer les jeunes pour les adapter au reste de la société.

«Le Sommet du Québec et de la jeunesse, a-t-il souligné, doit être un rendez-vous avec l'avenir où des engagements concrets devraient être pris de concert avec les jeunes des régions, des milieux urbains, mais aussi avec les partenaires et intervenants oeuvrant dans le secteur jeunesse.».

Difficile d'égaler le TSE 300 de la Bourse de Toronto

TORONTO (PC) — La plupart des gestionnaires de fonds d'actions canadiens ont éprouvé l'an dernier de la difficulté à faire mieux que l'indice 300 de la Bourse de Toronto, auquel les valeurs technologiques ont permis de progresser de 31,7 pour cent.

En fait, les investisseurs auraient mieux fait de choisir des fonds plus modestes, puisque seulement sept des 30 plus grands ont réussi à égaler ou à faire mieux que l'indice composé TSE 300.

Un relevé préliminaire de tous les fonds d'actions canadiens qui investissent dans de grandes ou de moyennes entreprises indique que le groupe a progressé en moyenne de 21,5 pour cent l'an dernier.

On croit généralement que les fonds importants ont plus de difficulté à faire mieux que l'indice, parce qu'ils offrent moins de flexibilité.

Trois d'entre eux Universal Future, Aim Canada Growth Class et Altamira Equity ont pourtant réussi à dépasser le TSE par une forte marge. Les actifs du trio sont de l'ordre de 1 milliard $ chacun.

Universal Future, administré par Mackenzie Financial Corp., a obtenu les meilleurs résultats avec un gain de 48,7 pour cent.

Aim Canada Growth Class, administré par Aim Mutual Funds Management, de Toronto, le talonnait avec un gain de 48,1 pour cent. Et Altamira Equity, géré par Altamira Investment Services, de Toronto, n'était pas loin derrière avec un gain de 47,8 pour cent.

Selon John Rohr, gestionnaire de Universal Future, le poids considérable des valeurs technologiques, qui représentent au moins 50 pour cent de son fonds depuis sept ans, a beaucoup contribué à son rendement. Les ressources naturelles ont été sa deuxième valeur la plus performante, avec 15 pour cent.

Derek Webb, gestionnaire d'Aim Canada Growth Class, explique quant à lui qu'il concentre ses investissements sur les entreprises dont les actions prennent rapidement de la valeur.

Cela l'a amené à s'intéresser aux valeurs technologiques et des télécommunications, qui représentaient 60 pour cent de son fonds à la fin de l'année; les ressources naturelles y comptent pour 15 pour cent.

Ian Ainsworth, gestionnaire d'Altamira Equity, indique que les actions des secteurs technologiques et des communications en plus de BCE ont contribué à faire progresser ses valeurs l'an dernier. A la fin de l'année, ces actions représentaient 36 pour cent du fonds.

Certains fonds d'actions canadiennes moins importants ont fait encore mieux. Le Aim Canadian Premier Fund (de 197,4 millions $), administré par Clas Olsson, a produit un rendement de 61 pour cent. Des actions telles que JDS Uniphase, Nortel et BCE comptaient parmi ses meilleurs éléments.

Le fonds de croissance de capital Altamira de 204,4 millions $, administré par Ian Joseph, a été en hausse de 51,5 pour cent. M. Joseph précise que la technologie y a tenu une place importante, et que les valeurs de Nortel, BCE, Celestica, JDS Uniphase et Research in Motion ont été les plus performantes.

Le Fonds canadien de croissance Dynamic Power de 538 millions $ et le Fonds canadien Dynamic Power de 288,6 millions $, tous deux administrés par Rohit Sehgal, de Dynamic Mutual Funds de Toronto, ont obtenu l'an dernier un rendement de 61 et de 50,4 pour cent respectivement.

COUP D'OEIL

NEW YORK

Dow Jones	11 253.26	+130.61
Volume	175 333 200	

MONTRÉAL

Indices comp.	4057.08	+2.75

TORONTO

TSE 300	8114.20	-5.22
TSE 100	498.34	-1.92
TSE 35	461.02	-2.42

VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

Alcan Aluminium Ltd	65.75	+.80
Imasco Ltd	40.65	+.15
Seagram Company Ltd	71.25	+2.55
Corel Corp	30.60	+7.50
Celestica Inc.	63.80	+.05
Or	**281.60**	**-.15**

VALEURS D'INTERÊT LOCAL

Abitibi-Consolidated	19.65	+.20
Alcan Aluminium	65.75	+.80
Alliance Forêt	16.95	+.10
Amisk	2.30	+.18
BCE INC.	114.00	-4.00
Banque Nationale	17.95	+.10
Cascades Inc.	9.00	+.40
Donohue cl-A	28.50	+1.40
Groupe CGI Inc.	30.05	-1.65
Jean Coutu Grp Cl-A	32.70	-.10
Métro-Richelieu	17.60	-.35
Loblaw	32.55	-.75
LGS Groupe Inc.	10.00	-.30
$ U.S.	**1.4592**	**+.0001**
$ CDN	**.6850**	**.0002**
Taux de conversion	**1.4530**	

EN COLLABORATION AVEC LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC.

Petites annonces le QUOTIDIEN

HEURES D'AFFAIRES
8 h 30 à 16 h 30
DU LUNDI AU VENDREDI

DES CONSEILLÈRES PROFESSIONNELLES À VOTRE SERVICE



INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES COMMERCIAUX 100
Bâtisses commerciales.....101
Blocs appartements.....102
Bureaux à louer.....103
Commerces à vendre 104
Commerces à louer 105
Entrepôts à louer 106
Fermes.....107
Garages 108
Locaux à louer 109
Terrains commerciaux 110
HABITATIONS RÉSIDENTIELLES 200
À partager 201
À vendre ou à louer 202
Chalets à vendre 203
Chalets à louer 204
Chambres à louer 205
Condominiums à vendre 206
Condominiums à louer 207
Logements à louer 208
Maisons à vendre 209
Maisons à louer 210
Maisons mobiles à vendre 211
Maisons mobiles à louer 212
VÉHICULES 300
Terrains à vendre 213
Abris d'auto 301
Autos à vendre 302
Avions à vendre 303
Bateaux à vendre 304
Camions à vendre 305
Camions 4X4 306
Campeurs à vendre.....307
Fourgonnettes 308
Machinerie 309
Motomarines à vendre.....310
Motoneiges à vendre 311
Motos à vendre 312
Motos 3 et 4 roues 313
Pièces et accessoires 314
Remorques à vendre 315
Souffleuses à vendre.....316
Tracteurs à vendre.....317
Véhicules divers.....318
EMPLOI 400
Gardien(ne) demandé(e) 401
Personnel demandé 402
FORMATION 450
Enseignement / cours 451
OCCASIONS D'AFFAIRES 500
Finances 501
Occasions d'affaires 502
SERVICES PROFESSIONNELS 600
Construction / rénovation 601
Impôt 602
Massage 603
Offres de service 604
Services de garde 605
MARCHANDISES ET SERVICES 700
À donner 701
À vendre ou à échanger 702
Ameublement 703
Animaux 704
Antiquités 705
Bois de chauffage 706
Coin du bébé 707
Demandé 708
Divers 709
Équipement de bureau 710
Équipement de commerce ...711
Ésotérisme 712
Marché aux puces 713
Matériaux de construction ...714
Poêle à bois 715
Réceptions 716
Santé 717
Vêtements 718
Ventes de garage 719
SPORTS / LOISIRS 800
Articles de sport 801
Bicyclettes 802
Camping 803
Chasse et pêche 804
Musique et accessoires 805
Ordinateurs et jeux 806
Photos et vidéos 807
Piscines et acc. 808
Roulottes à vendre 809
Roulottes à louer 810
Vacances / voyages 811
AVIS 900
Activités diverses 901
Agences de rencontres.....902
Messages personnels 903
Perdu ou retrouvé 904
Recherche 905

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

POUR NOUS REJOINDRE:

545-4014

SAGUENAY
- **668-4506** ALMA et les environs
- **679-3832** SAINT-FÉLICIEN et les environs

COURRIEL: classees@lequotidien.com

INTERNET
POUR SEULEMENT 2$
Votre annonce du Quotidien aura la même durée sur Internet.
Votre annonce du Progrès-Dimanche sera placée 3 jours sur Internet (lundi, mardi et mercredi).
www.lequotidien.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTION L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

Le QUOTIDIEN
10 mots ou moins
1 jour..... 7,40 $
2 jours..... 9,00 $
3 jours..... 10,60 $
4 jours..... 12,20 $
5 jours..... 13,80 $
6 jours..... 15,40 $

PROGRÈS-DIMANCHE
10 mots ou moins
9,65 $

Mots additionnels:
0,42 $ mot/par semaine

Lettrage majuscule
Caractères gras
Encadrement
Titre centré
3,00 $ par semaine /par option

AVEC PHOTO:
6,50 $ par parution

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation. Acceptons les chèques, cartes de crédit.

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

4 BATISSES usagées avec structure d'acier, dimension: 35x70x16' de haut, avec tôle non isolée. Tél.:698-2222.

109 Locaux à louer

ARVIDA 325 pi.ca. chauffé, éclairé, conviendrait travailleur autonome, représentant compagnie etc. Possibilité ajouter entrepôt. Tel.:548-5343.

BOUL. ST-PAUL, 1200 pi.ca. et 5000 pi.ca., industriel ou entreposage. Tél.:690-4417.

BUREAUX avec superficie de 1,200 pieds carrés pour entreprise de construction ou autres, complètement rénovés, avec ameublement, système d'alarme et système téléphonique fournis. Possibilité de location d'entrepôt. Tél.:698-2222.

BUREAUX et espaces d'atelier pour commerce ou entreprise de service au centre-ville de Chicoutimi, en face de l'Hôtel-de-ville (11 stationnements), prix très concurrentiels de 661 à 2,086 pi.ca, libres immédiatement. Tél.:549-9200, 690-9590, Martial Ouellet.

CHICOUTIMI, 1173 boul. St-Paul, local commercial, 1000 pieds.carrés. Tél.:696-1416, Christian Tremblay.

CHICOUTIMI-NORD
25 rue Du Pont

local commercial à louer
13$ du pi.ca. chauffé
prix négociable
libre 1er janvier
690-6413 Serge

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

202 A vendre ou à louer

IMMEUBLE COMMERCIAL 3,828 pi.ca. situé au 2830 et 2834 Talbot, comprenant 2 locaux pouvant être jumelés. 1,118 pi.ca. et 2,692 pi.ca. Libres immédiatement, hauteur utile plus ou moins 11 pi et 15 pi. Trois grandes portes, dont une 14x14, entièrement rénové, chauffage au gaz, entrée électrique 550V, pavage, enseigne sur pylone, Tél.:549-9200, 690-9590.

204 Chalet à louer

OU VENDRE: grand chalet près pentes de ski, motoneige, journee ou semaine. Lac Kénogami. $75/jour, 450$/semaine. Tél:548-0285, 695-6179.

205 Chambres à louer

1 CHAMBRE près Université Cégep, équipement complet, neuve, très propre. Tél.:693-3391.

3 MINUTES Place Royaume, câble, téléphone, buanderie, cuisine, salon. Faut voir. Tél:591-0416, 673-1770.

334 RACINE Est, tranquillité assurée, vue panoramique, grand stationnement, maison historique, tous services inclus. Tél.:543-1919.

A VOIR: Chicoutimi, près cegep,université, centre-ville. Aussi disponible 1.1/2. Tél:545-0698, 541-0077.

CHAMBRE pour personnes semi-autonomes, situées à 10 minutes de Chicoutimi. Tél.:696-0643 Jacynthe.

www.lequotidien.com

205 Chambres à louer

CHICOUTIMI neuve, haut de gamme, près centre d'achat, université, entrée indépendante, cuisine, laveuse sécheuse, non-fumeur(se), très tranquille, personne sérieuse seulement, 220$/mois. Tél.:690-7096.

CHICOUTIMI, avec cuisine attenante, près université, cegep, 160$/mois. Tél.:549-6705, 545-5011 poste 5095.

CHICOUTIMI, laveuse, sécheuse, câble, internet, près cegep, université, 250$/mois. Tél.:543-2337.

CHICOUTIMI, près cegep, université, hôpital. Cuisine commune, laveuse, sécheuse. Tél.:549-8646.

CHICOUTIMI-NORD, avec cuisinette, près McDonald et service d'autobus. Tél.:545-9361, 543-4160.

CHICOUTIMI: studios, près Centre 216 et Dominique-Racine, câble fourni. Tél:698-4698.

CHICOUTIMI: boulevard Talbot, proximité Université Cégep, entrée indépendante, cuisinette. Tél.:549-9732.

CHICOUTIMI: centre-ville, cuisine commune, laveuse, sécheuse câble fourni, 200$/mois. Tél:690-5308.

CHICOUTIMI: derrière Place du Royaume, chambres, possibilité de cuisiner ses repas, buanderie disponible. Tél.:545-2071.

CHICOUTIMI: propres, meublées, câble, téléphone, stationnements, autres avantages, 50$/semaine. Tél.:549-8337.

CHICOUTIMI: Rénovées, près Université, 170$/mois à 240$/mois. Téléphone, câble. Tél.:540-1754.

CHICOUTIMI: une chambre, très grandes pièces communes avec 2 étudiants. Aussi 2.1/2. Tél.:549-4215.

JONQUIERE, face Cégep, idéales étudiants(es), cuisinette, micro-ondes, salon, câble, laveuse, sécheuse, $200. Tel.:695-7325.

JONQUIERE, grande chambre, très propre, près commodités et Cégep. Tél.:699-7071, 591-6801.

JONQUIERE: laveuse, sécheuse, cuisine équipée, câble, meubles neufs.Tél.:699-7777.

206 Condominiums à vendre

A 5 minutes Place Royaume, construction bois brique, studio 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2. Possibilité location, achat. Tél.:693-3383, 1-800-394-3383.

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI, «Manoir du Royaume», endroit paisible, près des centres commericaux, 41/2, semi-meublé, 2 stationnements, entrée contrôlée, piscine, salle d'exercices, services communs fournis. Idéal par retraité(e) ou pré-retraité(e). Tél.:544-1026.

GÎTE au bord de l'eau, joli petit condo à louer à la semaine ou fin de semaine, entièrement meublé. Paysage magnifique. Tél.:544-0892.

MANOIR DU ROYAUME, 3.1/2 récent, piscine, spa, salle d'exercices, 500$/mois. Tél:693-2756.

208 Logements à louer

1.1/2, 3.1/2
Secteur Université et cégep, possibilité chauffés, éclairés, meublés.
690-6308, 591-0256

1.1/2, 3.1/2, 315 Ste-Famille, centre-ville, semi-meublé, repeint à neuf, eau chaude fournie, près Cégep, université, hôpital, libres immédiatement. Tél.:545-6661, 695-8592.

2.1/2, 3.1/2, CHICOUTIMI, rue Morin et Bécard, près cégep et université, libres immediatement, Tél.:690-0443, 549-8608.

3.1/2, 4.1/2
CHICOUTIMI: secteur centre-ville, 28 Bossé, 122 Arthur-Buies, 533, Racine, possibilité chauffé, éclairé, meublé, rénoves à neuf.
Tél:690-6308, 591-0256

208 Logements à louer

3.1/2, 4.1/2 (1 MOIS GRATUIT)
PLACE POLYVALENTE
Nouveau propriétaire, service personnalisé, immeuble bien entretenu, entrées contrôlées, logements chauffés, eau chaude fournie, porte patio, grandes chambres. Dernier grand **3.1/2,** rénové, $350/mois. Grand **4.1/2,** rez-de-chaussée, rénové, spécial 425$/mois. **Tél.:549-9343, 543-5330.**

3.1/2, 4.1/2, près Cégep Chicoutimi, libres immédiatement. Tél.:690-2044.

4.1/2 UN MOIS GRATUIT
CHICOUTIMI:43 Jauffret, **grand,** chauffé, repeint, 465$/mois. **Chicoutimi-Nord**: 1992, boulevard Tadoussac, voisin de l'église St-Luc, demi sous-sol, meublé ou semi-meublé, chauffé, repeint, 375$/mois. **Tél.:690-1148.**

4.1/2, 5.1/2, QUARTIER Petite-France, Jonquière, chauffé, eau chaude, très propre, service de conciergerie, remise intérieure, porte patio, balcon, déneigé, libre 1er février. Tél.:695-4441.

4.1/2, neuf, 568 rue Morin, Chicoutimi. Disponible immédiatement. Tél:549-3233.

5.1/2
Chicoutimi, secteur Place du Royaume, possibilité chauffé, meublé, éclairé
690-6308

A sous-louer. Grand 41/2, près de l'université et des commodités. Secteur tranquille. 495$/mois. Chauffé, non éclairé. Tél.:690-5212 (répondeur).

ARVIDA 4.1/2, 5.1/2, on vous déménage, près des services, chauffés, éclairés, Tél.:548-0889, 699-7717.

ARVIDA, 3.1/2, 4.1/2 chauffés, éclairé,s près tous les services, libres immédiatement. Tél.:548-8643.

ARVIDA, 4.1/2, peinture, couvre-plancher neufs, eau chaude fournie, endroit calme, secteur Manoir Saguenay. Libre immédiatement. $465/mois. Normand:695-4444, 695-1396.

ARVIDA, beau 4.1/2, 2ème étage, janvier gratuit, libre immédiatement, 455$/mois non chauffé, non éclairé. Tél.:548-7918.

ARVIDA: rue Nelson, 3.1/2, chauffé, éclairé, meublé, 330$/mois, libre immédiatement. Tél:693-6065, 540-4825.

ATTENTION: Quartier Université, près centres d'achats, 4.1/2, 5.1/2, piscine, porte-patio, balcon, possibilité d'ameublement, peinturés, tapis lavés. Tél.:693-4242.

CHICOUTIMI (Riviere-du-Moulin), 3.1/2, eau chaude fournie, $325, $300, $275. Tél.:543-9651.

CHICOUTIMI 3.1/2 des Hospitalières, meublé, repeint, eau chaude fournie, libre immédiatement, prix compétitifs. Tél.:674-2385, 696-7155 (paget).

CHICOUTIMI 3.1/2, 5.1/2, près Hôpital, cégep unicversité Tél.:545-0698, 541-0077

CHICOUTIMI Centre-ville

425, rue Racine Est, endroit tranquille,31/2 (450$/mois) et 41/2 (500$/mois), entièrement rénovés, chauffés, éclairés, laveuse, sécheuse fournies. Libres 1er décembre.
Tél. : 545-6052

CHICOUTIMI, (Rivière-du-Moulin), 3.1/2, non chauffé, non éclairé, déneigé, remise, $325. Tél.:696-3288.

CHICOUTIMI, 1.1/2, 2.1/2, Chemin Sydenham, près université, Cégep, meublé, chauffé, éclairé, 315$/mois, 330$/mois. Tél.:541-6524.

CHICOUTIMI, 2.1/2 meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. $325. Tél.:549-4159.

CHICOUTIMI, 2.1/2 semi-meublé, non chauffé, non éclairé. Tél.:549-5693, 690-2679.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI, 2.1/2, 3.1/2, près université, cegep, balcon, vue sur Saguenay. Tél.:549-6705, 545-5011 poste 5095.

CHICOUTIMI, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, site exceptionnel, près Cégep, Université, centre d'achats, entrée contrôlée, prix compétitifs, possibilité meublé, semi-meublé. Tél.690-5308.

CHICOUTIMI, 3.1/2-41/2, meublés, non meublés, chauffés, éclairés, près Université, Cégep. (Possibilité de louer au mois). Tél.:548-2442, 693-0398.

CHICOUTIMI, 466-B, Morin, 3.1/2, semi-meublé, libre immédiatement, 325$/mois. Tél.:543-8151, 545-0442.

CHICOUTIMI, 5.1/2 fini moderne, près des services, chauffé, planchers bois vermi, endroit tranquille. Libre immédiatement. Tél.:543-4629.

CHICOUTIMI, 5.1/2, 3831 Rang St-Paul, $525 chauffé, éclairé. Libre. Tél.:543-8605, 543-5834.

CHICOUTIMI, 5.1/2, près des centres d'achats, cause transfert. $475. Tél.:549-3058.

CHICOUTIMI, 763 des Hospitalières, 2.1/2, 3.1/2, 41/2, chauffés, éclairés. Tél.:690-1235, 549-8564.

CHICOUTIMI, arrière Place Royaume, 3.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, $380. **BOULEVARD UNIVERSITÉ**, 1,1/2 ($260), 4.1/2 ($425), chauffé, éclairés, idéal étudiant(e) **RUE PAQUET,** grand 4.1/2, chauffé, eau chaude fournie,vue panoramique, $480. **RIVIERE-DU-MOULIN:** deux 2.1/2, ($305 et $325), chauffé, éclairé, meublé. Tél.:540-4716, 543-8717.

CHICOUTIMI, sous-louer, 2.1/2, neuf, en face du cegep, 350$/mois négociable. Tél.:696-4077.

CHICOUTIMI-NORD grand 3.1/2, libre immédiatement, repeint, meublé, chauffé, éclairé, laveuse sécheuse incluses, 385$/mois. Tél.:543-9705.

CHICOUTIMI-NORD, 4.1/2, super moderne, salle de bain refaite a neuf, $400, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:545-6285, 672-2994.

CHICOUTIMI-NORD, grand 4.1/2, eau chaude fournie, remises intérieure et extérieure, très propre, Tél.:549-0459.

CHICOUTIMI-NORD: 193 des Tournesols, jumelé, 5.1/2, non chauffé, non éclairé, libre 1er février, 510$/mois. Tél.:693-1982.

CHICOUTIMI-NORD: 4.1/2, rénové, éclairé, entrée, stationnement indépendants, remise. Tél.:545-8881 jour, 673-7698 soir.

CHICOUTIMI-NORD: maisons en rangée, 5.1/2, 162 des Épervières, libres présentement, 495$/mois, non chauffés non éclairés. Tél.:693-1982.

CHICOUTIMI-NORD: secteur Roussel. 3.1/2 à sous-louer, non chauffé, non éclairé, eau chaude, 230$/mois. Possibilité location meublé ou semi-meublé. Tél.:545-9760, Jérémie.

CHICOUTIMI: 1.1/2, 2.1/2, chauffés, meublés, éclairés, buanderie, Chemin Sydenham. Tél.:545-3332.

CHICOUTIMI: 3.1/2, 5.1/2, chauffés, semi-meublés, non éclairés, près UQAC, Cégep. Tél.:549-4567.

CHICOUTIMI: 3.1/2, chauffé, éclairé, meublé, près Cegep Université. Maison privée. Tél:543-1898.

CHICOUTIMI: 4.1/2 des Oblats. 3.1/2, 56 rue Jauffret, près école Dominique-Racine, libre immédiatement. Tél.:678-2960.

CHICOUTIMI: beaux logements clairs, 2.1/2, $305/mois, 3.1/2 chauffés, éclairés, meublés ou semi-meublés, 4.1/2 non chauffé près centre d'achat. 400$ à 465$. Tél.:543-4037.

CHICOUTIMI: boul. Université, près Centre Georges-Vézina, 4.1/2, non chauffé, non éclairé, $325/mois. Libre. Tél.:549-6542, 545-0165.

CHICOUTIMI: grand 3.1/2, Chemin de la Réserve, couvre-planchers refaits à neuf, peinture fraîche et couleur fournie, très propre, libre immédiatement. Tél.:696-0948, 549-5024.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI: recherche co-locataire pour un 4.1/2, bail jusqu'au 30 juin. Tél.:695-4349, paget.541-9375.

CHICOUTIMI: rue Price, 3.1/2, meublé, chauffé, éclairé, 380$/mois. Tél:673-7900, 673-6308.

JONQUIERE (Petite France): grand 4.1/2 de qualité, entrée indépendante, patio, déneigement, non chauffé, non éclairé. $460/mois. Tél.:547-0078, 547-0064.

JONQUIERE, 4.1/2, demi sous-sol, refait à neuf, $375. Libre immédiatement. Tél.:542-7714.

JONQUIERE. 5.1/2 non chauffé, non éclairé, remise, patio, piscine, face au Parc de la Charente. $575/mois. Tél.:698-0349, 591-8711.

JONQUIERE, grand 4.1/2, repeint, stationnement entretenu, idéal personne tranquille, 395$/mois. Tél.:542-7437, 696-7221.

JONQUIERE, quartier Petite France, près cegep, 3.1/2, non chauffé, non éclairé, non meublé, 315$/mois. Libre immédiatement. Tél.:547-5276.

JONQUIERE, rue des Sizerins, quartier des Oiseaux, grand 4.1/2: 445$/mois, non chauffés, non éclairés, rénovés, 1 mois gratuit Tél.:542-1038, 543-5286.

JONQUIERE, rue St-Félix, près Cégep, 4.1/2, $275 non chauffé, non éclairé, eau chaude non fournie. Libre immédiatement. Tél.:547-4751, René Girard, entre 08h et 17h.

JONQUIERE, rues Nadeau et Truchon, 3.1/2, 5.1/2, chauffés, éclairés, semi-meublés. Tél.:695-2382, 543-5286.

JONQUIERE: 3.1/2 meublés ou non, chauffés, éclairés, très propres, tranquilles, conciergerie, buanderie, stationnement. $375/mois. 4078 De la Loire, app.1 libre 1er février, 3995, De l'Ecole, app.7, libre immédiatement. Tél.:695-1501, 547-7697.

JONQUIERE: 3.1/2, 290$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:547-8126, 544-8123, 697-0247.

JONQUIERE: 3.1/2, rez-de-chausseé, 335$/mois, non chauffé, non éclairé, déneigement, porte-patio, rue St-Ursule. Tel.695-1979

JONQUIERE: grand 4.1/2, beaucoup de rangement, libre immédiatement. Tél.:548-0116.

JONQUIERE: rue Notre-Dame, 4.1/2, 350$ non chauffé, non éclairé, libre 1er décembre, tél.:547-3846.

JONQUIÈRE, boul. du Royaume, 3.1/2, non chauffé, non éclairé, plancher de bois, libre immédiatement. 320$/mois, idéal pour retraité(s). Tél.:542-1865, 547-1060.

JONQUIÈRE, rue De Montfort, arrière McDonald, 3.1/2, semi-meublé ou meublé, immeuble tranquille, proximité de tous les services. Tél.:695-3175, 547-3114.

JONQUIÈRE: 3.1/2, demi sous-sol, 3899 de Potier, chauffé, éclairé, meublé, 370$/mois, libre 2 janvier. tél:547-5126.

KENOGAMI, 3.1/2, maison rénovée 1999, libre 1er janvier. $320. Tél.:(418)236-4886.

LA-BAIE, 4.1/2, 51/2, propres, modernes, balcon, porte patio, déneigés, situés 1388, 7ième Avenue. Tél.:544-7833, 591-4679.

LA-BAIE, Manoir La-Baie, 4.1/2. Aussi jumelé, 3 chambres, 2 salles bain, rue St-François. Libres immédiatement. Tél.:693-4242.

LA-BAIE, rue Victoria, 3.1/2, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, câble, 350$/mois. Tél.:544-0670.

LA-BAIE: 2.1/2 meublé, meubles neufs, libre 1er février, personne sérieuse, 275$/mois. Tél.:676-2338.

LA-BAIE: des Pins, 3.1/2, demi sous-sol, non chauffé, non éclairé. Tél.:544-8381.

LA BAIE, 3442 Bagot, 4.1/2, vue sur La Baie, propre, non chauffé, non éclairé, 275$/mois, libre immédiatement. Tél.:697-6092, Pierre, pagette: 545-5179.

LA BAIE, grand 3.1/2, meublé, eau chaude, 320$/mois. Tél.:547-7289, 544-0958.

208 Logements à louer

LAC-KENOGAMI, semi-détaché, 4.1/2, bord de l'eau, plage, quai, 450$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:695-0621.

LATERRIERE: Portage-Nord, grand 3.1/2, très moderne, semi-meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.:678-2880.

LATERRIÈRE, 4.1/2, boul. Talbot, 325$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:678-3313 laisser message.

LATERRIERE: 4.1/2, chauffé, éclairé, déneigé, 425$/mois. Tél.:543-5834, 693-8919.

POUR PRÉ-RETRAITÉ ou personne seule, avec ou sans repas, près hôpital, Place du Royaume: 1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, poêle, réfrigerateur, ou meublés. Tél.:693-3383, 1-800-394-3383. 549-9234. UN MOIS GRATUIT.

PRIX RÉDUIT - TRANSFERT

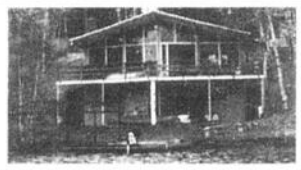
ARVIDA: grand 4.1/2, style condo, béton, près services. Tél.:699-0045.

RIVIERE-DU-MOULIN, 5.1/2, eau chaude fournie, 455$/mois. 4.1/2, eau chaude fournie: 400$/mois. Libres immédiatement. **Bureau:543-4272, soir et fin de semaine: 545-8311.**

RIVIERE-DU-MOULIN: Arthur-Hamel, 3.1/2 meuble, libre, repeint à neuf, 310$/mois. Tél.:695-7499.

209 Maisons à vendre

A VENDRE: MAISON SPACIEUSE, située au 2391 Route Coulombe, Shipshaw, très grandes pièces 9.1/2, 2 garages, grand terrain 115,500$. après 18h00. Tél.695-2475.



BORD de l'eau: unifamiliale, lac Clair, Falardeau. 716, embranchement #12, planchers bois franc, façade vitrée, grand balcon, patio, 3 chambres, 2 salles de bain, salle de séjour sur le bord de l'eau, terrain 210' facade x 322' profondeur, garage, remise double et maisonnette pour enfants. 125,000$. Tél.:673-1788.

CHICOUTIMI-NORD: duplex comprenant 2 logements de 5.1/2 et rapportant la somme totale de 990$/mois. 123,000$ négociable. Tél.:693-4913.

CHICOUTIMI: 917 Thérese-Casgrain, quartier Polyclinique, près des services, université, centres d'achats. 3 chambres, planchers bois franc et céramique, avec logement 4.1/2. 95,000$. Tél.:549-5454.

DIRECTEMENT du PROPRIÉTAIRE

Quartier Notre-Dame-de-Graces, près école Apostolique, 6 chambres, 3 salles bain. Sous-sol fonctionnel pour location. Très grand terrain. Agent d'immeuble s'abstenir. Tél. 545-4332 jour, 549-7346 soir, fin de semaine.

JONQUIERE, centre-ville, 2 étages, moins 45,000$. Jean Mailloux, La Capitale: 542-8587.

LAROUCHE, 2 logements, belle vue sur Baie Cascouia, près Relais Grenouille. Tél.:547-3929.

MAISON EN FLORIDE

Vivre sur un site enchanteur de Naples, sur la Côte Ouest, à Hitching Post, entouré de magnifiques terrains de golf. 15 minutes de la mer. Maison mobile avec florida et abri d'auto, meublée et completement aménagée. 15,000$ US. Appele: 698-4378.

MAISONS de toutes grandeurs, de $50,000 à $110,000. Financement possible. Acheteur sérieux seulement. Tél.:693-3383, 1-800-394-3383.

ST-HONORE Lac Docteur, site enchanteur 4 chambres, 25x36. 72,000$. Tél.:673-4994.

210 Maisons à louer

JONQUIERE: moderne, 4 chambres, 650$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:695-2033, 591-0574.

RESIDENCE neuve, bord de l'eau, St-David-de-Falardeau, meublée, 2 chambres, $450/mois non chauffée. Location à l'année. Tél.:699-1170.

212 Maisons mobiles à louer

LAC Larrivee: 3 chambres, 300$/mois, non chauffé, non éclairé, libre fin janvier. Tél.:673-6001.

213 Terrains à vendre

A VENDRE TERRAIN: situé à Jonquière sur la rue Monet, superficie de 7300 pi.car. avec 2 servitudes, prêt à construire. Téléphoner à 547-3095 le soir.

ACHETEURS de lots à bois et coupes de bois (tremble, bouleau et resineux). Payons jusqu'à 400$/l'acre. Tél.: sans frais: 1-877-439-3881.

SEPT TERRAINS cadastrés, rue des Cèdres Shipshaw. 1.00$/pi.ca. Tel.:678-2637

300 VÉHICULES

302 Autos à vendre

1991, OLDSMOBILE Delta Royal Buckingham, automatique, peinture neuve, 2,550$. Tél.:673-6218.

1995 MAZDA PROTEGE LX, bas kilométrage. Automobiles Blackburn 693-5388.

1996 SATURN familiale, automatique, bas kilométrage. Automobiles Blackburn 693-5388.

ABC CRÉDIT

Vous avez besoin d'un véhicule et vous avez des problèmes de financement? Nous pouvons vous aider. Tél:693-8567

ACHETONS AUTOS, CAMIONS, métaux pour récupération. Payons comptant. Tel. 542-6938 Métaux Savard

ACHETONS véhicules en bon état de fonctionnement, 100$ et plus. Tél:693-8567.

ATTENTION ATTENTION $$$ J'achète autos et camions, je paie le meilleur prix, peu importe l'état. Tél.:673-3917.

302 Autos à vendre

AUTOMOBILES BÉDARD INC.
555 Martin-Bouvard Chicoutimi
Coin Boul St-Paul
voisin de Laurent Lapointe
693-8567

1989 DODGE CARAVAN, 5 passagers
1990 PONTIAC SUNBIRD, aut. 4 cylindres
1990 NISSAN Pathfinder, 4x4, manuelle, V-6
1990 GMC 2500 2x4, cab régulier, 5.7 litres
1990 NISSAN Pick-up, manuelle, 2,995$
1991 SPRINT, décapotable, manuelle
1992 FORD AEROSTAR XL, V6, allongé
1992 EAGLE SUMMIT (van), manuelle, 4 cyl.
1994 MAZDA B3000 2x4, manuelle, king cab
1996 NISSAN COSTO, camion, manuelle, 4 cylindres, cab plus, air climatisé
1997 GMC SONOMA, 2x4, aut., Cab Plus

CADILLAC «Fleetwood» 1991, moteur 4.9 litres, 200 chevaux, intérieur et extérieur gris, 166,000 kilomètres. Parfaite condition. Prix discutable. Tél.:(418)275-5133.

CHEVROLET CELEBRITY FAMILIAL 1987, comme neuf, 110,000 kilomètres. 3,200$. Tél.:549-9103, Eric.

CHEVROLET Sprint 1987, pour route ou pièces. Moteur 40,000 kilometres. $325. Tél.:549-5922.

GEO METRO 1996, 4 portes, automatique, 58,000 kilomètres, parfaite condition. Tél.:698-1000.

GRAND AM SE 1987, 2.5 litres, manuelle, équipement électrique, excellente condition. $1,600. Tél.:695-5927 pagette: 541-8754.

HONDA PRELUDE 1987, mécanique A-1, manuelle. Tel. 695-2697.

HYUNDAI ELANTRA 1997, Special Edition, 42,000 kilomètres, gris sental, $12,500. Tél.:343-2958, 480-0921.

ISUZU Impulse 1990, manuelle, 120,000 kilometres, 3500$ non négociable. Tél.:543-6169.

MAZDA Precidia MX3 1994, manuelle, rouge, balance garantie, blizzak inclus, état neuf. Tel.:693-1990.

MAZDA PROTEGE SE 1997, manuelle, 5 vitesses, 80,000 kilometres, balance de garantie. 8,900$. Tel.:690-8961.

MERCURY COUGAR 1985, excellente condition, mécanique A-1, 1,100$. Tél.:545-1034.

NISSAN SENTRA 1993, 4 portes, automatique, démarreur distance excellent état pneus d'hiver neufs. Tél.:699-4916.

PONTIAC Bonneville 1987, très propre. Tel.:591-0756, pagette: 541-3072.

PONTIAC Grand Am 1989, 2.3 litres, 2 portes, avec effet de sol, vitres barrures électriques, climatiseur, moteur environ 80,000 kilomètres, 2,100$ négociable. Tél.:542-5937.

PONTIAC GRAND AM, 1990, 95,000 kilometres, mécanique et carrosserie en excellente condition, démarreur à distance. Tel.698-2540, 591-5630.

PONTIAC GRAND PRIX 1988, 2 portes, moteur 2.8 litres, toit ouvrant, vitres électriques, cassette. $2,900 négociable. Tel.:547-7526, 695-6352.

SUNBIRD 1989, automatique, pneus d'hiver, un conducteur, spécial 1,095$. Tél.:542-9295.

TERCEL 1987, moteur, tous systèmes électriques neufs, très bonne condition, 1,550$. Tel.:698-6599.

TOYOTA Corolla 1991, automatique, 4 portes, 179,000 kilomètres, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été, 4500$. Tel.:542-6777.

TOYOTA Tercel 1990, automatique, grise, 155,000 kilomètres. Tel.:548-7028 après 17 h.

URGENT cause études, impeccable, Neon 1995, entièrement équipée, bleue, 4 portes, automatique, démarreur distance, pneus neufs, inspectée, seulement 94,000 kilomètres. 6,200$ (valeur 9,000$). Faites votre offre. Marie:696-1649.

VOLKSWAGEN
GARAGE D'AUTOS IMPORTÉES
480, Ave Desmeules N
Alma (Près de l'usine Price)
Achat et Vente de véhicules
Tél.:662-2243, 1-800-959-2243
Vente de pièces neuves
pour véhicules importés
RÉPARATION MÉCANIQUE (3 PLACES)
35$/l'heure, ouvert 5.1/2 jours/semaine

SPÉCIAL

1991 JETTA GAZ manuelle, 155,000 kilomètres, 5,200$ climatiseur.
1989 FORD AEROSTAR 3 litres, 172,000 kilometres, 2,500$.

305 Camions à vendre

CHEVY VAN 20 1989, 113,500 kilomètres, 8 cylindres, 350 pouces cubes, 4 pneus de rechange, élevateur électrique pour handicapé, vitres électrique, parfaite condition mécanique. Tél.:542-2244, 540-0456.

PICK-UP 454 SS, 1991, automatique, 117,000 kilomètres, mecanique A-1, 7,000$ ferme. Tel.:276-5356.

S10, 2.8, king cab, 1986, 800$ négociable. Tél.:695-5986, 591-5574.

306 Camions 4 X 4

1996 DAKOTA King cab, 4x4, automatique, bas kilométrage, balance de garantie. Automobiles Blackburn 693-5388.

CHEROKEE 1989, manuelle, 136,000 kilomètres, très propre, 5,000$ ferme. Tél.:276-5356.

DODGE Dakota 1998, club cab, 4x4, rouge, 23,000 kilomètres, chaussé 31" mags, marche-pied special, V8, automatique, 22,750$. Tél.:545-8624, 693-8881.

JEEP Grand Cherokee Laredo 1998, 31,000 kilomètres, tout équipé, attache-remorque, avec remorque 4x6 incluse. $30,000. Tél.:(418)651-3115.

MAZDA 4X4 king-cab, 1988, manuelle, super condition. A voir! Tél.:699-1119.

SUZUKI Sidekick 1990, manuelle, bonne condition. Prix à discuter. Garage René Girard, 548-3306.

308 Fourgonnettes à vendre

AUBAINE

Venture 1998, balance de location, 396.96$/mois, 20,000 kilomètres, 7 passagers. Tel.673-4893.

309 Machinerie

230, 240, 380, 450, 640, 748. Super choix de débusqueurs, demandez Joël Tél.:540-1357.

CAMION Inter Eagle 9400 1999, moteur Cummins 5-25, transmission 18 vitesses, essieu 18-46, avec deck. Aussi remorque Manac 1995 multiple 48'. Boite à gravier 1998 Brandon 15'6". Vendu avec permis de travail (VR). Prêt à travailler. Cause maladie. Tél.:544-8029.

FINCORP financement, refinancement d'équipement lourd, construction, foresterie, industrie. Tél.:591-3181, 696-7293 paget.

TRACTEUR industriel Zetor, 30 forces, 700 heures. Pour informations: 695-0545.

311 Motoneiges à vendre

1996, BOMBARDIER, Rotax 600, Formula III, 4000 kilomètres, spécial 3800$. Automobiles Blackburn 693-5388.

1998 GRAND Touring SE tout équipé, avec sac à bagages, 900 kilomètres. 1994 Yamaha V-Max 500, 2,300 kilometres, avec remorque, ensemble ou separement. Tél.:549-5993.

A LOUER MOTONEIGES
Demi-journée, journée et semaine
Service de navette
549-8286

A QUI LA CHANCE?

ARCTIC CAT 2000, Pantera 580, EFI, tourisme de luxe, UN AN DE GARANTIE. MOTONEIGE GAGNÉE LORS D'UN TIRAGE. Faites votre offre. Tel.:690-2220, après 18h00.

ANDRE BOUCHARD
PIECES MOTONEIGE
5865 boul. Talbot, Laterrière
réparations, mise au point
pièces neuves et usagées
pour toutes marques de motoneiges
Grand choix de vêtements
et d'accessoires pour toute la famille
Choko. HJC. Kimpex
Tél.:678-9511

ARCTIC CAT Cheetah Touring 1993, 2400$. Acheteur sérieux. Tél.:547-5413.

AUBAINE! Polaris XLT 1995, mécanique impeccable. Pas sortie l'hiver dernier, 2500$. Tél.:545-2387, 543-4064.

BOMBARDIER 1998, Grand Touring SE, 1,400 kilomètres, pouces et poignées chauffants, marche arrière, suspension ajustable, parfaite condition. Tél.:698-1000.

BOMBARDIER Formula de Luxe 583, 1998, 3800 kilomètres, marche arrière, démarreur électrique, 5500$. Tél.:349-3773.

BOMBARDIER Formula III 700, 1999, peu servie, investit 1,250$ pour l'esthétique, carotte incluse. Tél.:548-3709.

BOMBARDIER Grand Touring 1996. Prix réduit. Tél.:544-9228.

BOMBARDIER Grand Touring 583 1999, 1,600 kilomètres, équipement complet. Tél.:480-0086, 662-2817.

BOMBARDIER Grand Touring SE 1999, 800, reculons, suspension à l'air, 1,950 kilomètres. Cause décès. $6,000 + taxes 8%. Tél.:698-9325.

BOMBARDIER Grand Touring SE 670, 1994, excellente condition. Prix spécial 2200$. Tél.:547-3257 Louis.

BOMBARDIER Grand Touring SE, 1998, 700cc, 6,200 kilomètres, équipement complet, 6,500$. Tél.:349-3479.

BOMBARDIER Mach I 1998, bas millage, excellente condition, tel.:349-2777.

BOMBARDIER Mach Z 780cc, 1996, 9,200 kilomètres, chenille neuve Bombardier, toile, excellent état, 4,500$ négociable, une taxe seulement. Aussi habit de cuir à vendre. Tél.:695-5363, paget: 696-6196. Christian.

BOMBARDIER PLUS 1989, 583cc, siège double + dossier, suspension C7, 1,350$. Tél.:548-0992, paget: 541-2872.

BOMBARDIER Safari Saga 1989, siège double, démarreur électrique, très bonne condition. Tél.:542-3908.

BOMBARDIER Tundra 1987, excellente condition, 900$ ferme. Tél.:544-1539.

CHEETAH Touring 1989, 5,000 kilomètres, impeccable, 1,700$ négociable. Tél.:669-9664.

FORMULA III, 1995, Édition Spéciale, avec carte de sentier, 3500$. Tél.:540-2708.

INDY 500 état neuf, 1990, avec toile et chariot. 1,400$. Tél.:693-9234.

KITTY CAT 60cc, très propre, prix: $700. Tél.:343-3565.

MACK-I 1995 670, pouce et poignées chauffantes, dossier, excellente condition, 3,400$ négociable. Tél.:542-5937.

MOTONEIGE POUR ENFANT

YAMAHA Snowscout, 80 cc, démarreur électrique, état neuf. Tél.:343-3170, 669-5518, 662-4013.

POLARIS Indy SKS 440 1993, marche arrière, poignées chauffantes, toile, 6,700 milles, impeccable. Tél.:668-5980, 347-5191.

POLARIS RXL-650, 1992, moteur changé en mars 1999, siège double, 1500$. Tél.:547-7296.

POLARIS Ultra SP, 1997, 4,000 milles. **BATEAU** de pêche Prince Craft, Pro série 142, 1996, comme neuf. Tél.:695-1520 jour, 542-0917 soir.

POLARIS Wide Track 1990, très propre, 2,700$. Tél.:669-9403, 669-0724.

311 Motoneiges à vendre

TRAÎNES neuves pour transport de matériel, avec pôle, suspension. Tél.:543-7147.

VK 540 1996. Prix à discuter. Pour informations: 545-3727.

YAMAHA EXCITER 1990, démarreur électrique, pouces et poignées chauffants, siège double, dossier, très bonne condition, 1,900$. Tél.:547-9631.

YAMAHA V-MAX 500, 1995, démarreur électrique, poignées chauffantes avant et arrière, 8,000 kilomètres, très bonne condition, tél.:673-1956.

YAMAHA Venture 600 1997, 5,400 kilomètres. Tél:545-7663, 668-9516.

YAMAHA Venture 600 1998, parfaite condition, 5,900$. Tél.:696-1160, pagette: 541-3714.

YAMAHA VK 540, 1989, très très propre, 2500$. Tél.:673-3733, 545-7465.

YAMAHA VK-540 1998, 2,200 kilomètres, 6,500$ négociable. Tél.:695-5471, 695-1825.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

RECHERCHE 4 roues 4X4, Polaris 4 temps, modèle récent, Tél.:547-8060.

314 Pièces et accessoires

1000$ ET MOINS $. Achetons autos et camions pour pièces. Payons comptant. Gilbert auto inc. 543-8361.

ACHAT d'autos et camions. Vente de pièces usagées. Roi des pièces, 696-1036.

315 Remorques à vendre

ATTACHE-REMORQUE capacité 3500 livres, 100$. Tél.:544-3456.

316 Souffleuses à vendre

SOUFFLEUSE 8-26, 250$. Excellente condition. Presque neuf. Tél.:696-9557.

SOUFFLEUSE avec démarreur électrique, bonne condition. Prix d'aubaine. Tél.:543-4103.

317 Tracteurs à vendre

TRACTEUR à pelouse Craftman 18 forces, avec souffleuse 44". Tél.:548-6548, 548-7691.

400 EMPLOI

401 Gardien(ne) demandé(e)

2 À 3 JOURS/semaine (12 heures/jour), chez l'employeur, quartier Ecrivains, références demandées. Tel.:549-8846.

GARDIENNE pour bebé (6 mois), 4/jours semaine chez l'employeur, reçus demandés. Tél.:549-4883 après 16 h.

PERSONNE non-fumeuse pour garder bébé 4 mois, secteur Chemin de la Réserve. Tél.:698-2242.

402 Personnel demandé

CHERCHE aide-familiale, avec références, non-fumeuse, voiture nécessaire. Grande disponibilité. Reçus demandés. Tél.:545-6181.

CONSEILLER(ÈRE) en alimentation demandé(e), aucune expérience nécessaire, posséder voiture, travail dans votre région. Tel.:1-877-327-7711.

COUPEUR(E)

MANUFACTURIER de vêtements, draps santé et autres recherche coupeur(e) de tissus avec expérience, pour travail à temps partiel. Contactez M. Aubé au 698-4667 heures d'affaires.

CUISINIER(ERE) demandé(e) avec expérience (cuisine maison), 25 heures et plus. Tél.:545-6080 demander Karen.

DÉMÉNAGEMENT Avantage Blackburn, recherche chauffeur, déménageur, avec expérience et classe 3 au 698-4500.

LIVREURS(EUSES) pour livraison à domicile, domaine de la restauration. Doit posséder voiture. 25 à 30 heures/semaine. Inf.:Clermont, 591-3156, Mario, 591-3119.

POMPISTE DEMANDÉ

IMMÉDIATEMENT. Avec expérience. Pour le Parc des Laurentides. Temps complet. Pour informations: 846-2018, demandez Martin Simard.

RECHERCHE 5 CHAUFFEURS De camion-remorque minimum 1 an d'expérience sur BTrain, pour les U.S.A. travail à temps plein. Camion attitré. Faire parvenir C.V. à Transport Sag-Lac, 880 boul. Du Royaume, Chicoutimi, G7H 5B1.

STAGIAIRE en GESTION

Recherchons adjoint au directeur. Possibilité de commencer à 300$/semaine. Voiture: un atout. Pour entrevue, composez 549-4581.

TÉLÉPHONISTES demandé(e)s pour travail de 09h à 14h, lundi au vendredi. Expérience serait un atout. Téléphoner entre 09 et 14h: 543-2254.

TÉLÉPHONISTE

pour sollicitation. Avec expérience dans la vente serait un atout. Pour secteur Chicoutimi. Pour entrevue, composez 549-4581.

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

APPRENEZ l'aiguisage, revenus illimités, dépliant gratuit ALC National, C.P. 385, Laval, Québec, H7V-3P6 ou courriel: alcnational@canada.com

ATTENTION! COURS: primaire-secondaire, français, mathématique, raccrochage, sec-V rapidement, thérapie, professionnelle. Tél.:545–2197.

COURS arrangements floraux, séchés et autres, début 17 janvier, cours de soir ou de jour. Tél.:678-1520.

COURS de conversation anglaise, pour personnes sérieuses. Peux me déplacer. Tél.:695-9921.

451 Enseignement / cours

POSE D'ONGLES

DEVENEZ technicienne en pose d'ongles. Formation de 6 jours, incluant plusieurs techniques. Trousse professionnelle incluse. Pour plus d'informations, téléphonez à: 696-2324 ou 1-800-463-9115.

500 OCCASION D'AFFAIRES

501 Finances

PROBLEMES FINANCIERS de $500 à $250,000. Demande de prêt assurée 24 heures. Conseiller B.D.A. Tél.:1-800-463-9311, code 8560.

502 Occasion d'affaires

$100,000 et +/annuel possible

aucune compétition. Territoire exclusif. Inventaire $3,500. Tel.514-323-9697.

RESTAURANT à louer, équipement complet, 431 Racine Est, Chicoutimi, près Chez Mike's. 2,200 pieds carrés à l'étage, 2,000 pieds carrés au sous-sol. Idéal pour brasserie, bureau d'affaires. Tél.:540-2445.

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

4 POUTRELLES acier, 2'X40'X5". Portes coulissantes coupe-feu. Tél.:548-5343.

ATTENTION, Homme avec expérience offre ses services pour rénovation intérieur, extérieur. Agrandissement de maison, patio, fenêtres. Estimation gratuite. Tél.:549–9842, 540-3812(cellulaire).

HOMME avec expérience offre ses services pour travaux de plâtrage, peinture, plafond texturé. Estimation gratuite. Tél.:693–8158.

J'OFFRE mes services pour construction et rénovations tous genres. Tél.:542-3778, paget: 693-7346.

MEUBLES, armoires, vanité, plastrage et rénovations de toutes sortes. Spécial sans taxes. Prix compétitf, Roger, 695-1561, 547-0628.

PLATRAGE, CERAMIQUE, escaliers, salle de bains complète. Menuiserie de tous genres, 25 ans d'expérience. Tél:549-4748.

603 Massage

CENTRE de MASSOTHÉRAPIE PROFESSIONNEL avec masseuses(eurs), entorse sciatique. Tél.542–6200.

MASSAGE californien. Spécial janvier: 1/2 heure à 10$. De 10 h à 17 h. Tél.:549-3314.

MASSAGE de relaxation et détente, de 10h00 17h00. Tél. 542-8485.

MASSOTHERAPIE, (Le Surf), massage professionnel, détente et relaxation, technique californienne. 441, Racine Est, suite 202, Chicoutimi. Tél.:543-3049 rendez-vous. (Engageons).

MISEZ sur la détente et la relaxation. Apprenez à vous faire plaisir. Tél.:545-4362.

POUR elle et lui, détente et relaxation, discrétion assurée. Tél.549-6706.

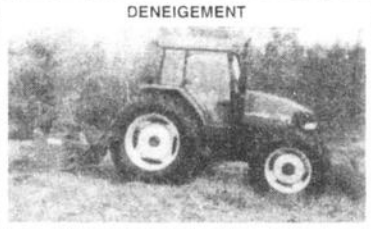
604 Offres de services

ATTENTION! Déneigement de toitures toutes grandeurs, prix compétitifs. Paget numérique:487-9068, cellulaire: 550-0596.

COMPTABILITÉ fin d'année, mission d'examens avec assistance d'un comptable agréé, prix compétitifs, boîte vocale, laissez votre message. Tél.:542-1162.

COUTURIERE: pour votre décoration intérieure, spécialisée en confection de rideaux, valences, coussins, housses, recouvrement de chaises etc. Réparation de vêtements de tous genres. Tél.698-4378, demandez Martine.

DENEIGEMENT



Le meilleur service de la région, tracteur avec souffleur, Chicoutimi. **Déneigement Robin Morin, 549-7606.** Secteur Jonquière: **Ongervert: 548-7798.**

DÉGLAÇAGE ET DÉNEIGEMENT DE TOITURE
Résidentiel et commercial
ESTIMATION GRATUITE
Saguenay Lac St-Jean
Aluminium JR:
591-0347, 693-1110

TENUE de livres, rapports financiers et tous les services comptables pour nouvelles PME ou celles déjà en activité. Tél.:548-9550. Comptabilité Michel Gravel. Paget: 541-8659.

605 Service de garde

GARDERIE familiale à Chicoutimi offre 3 places (2 ans et plus) à 5$. Tél.:696-2904.

GARDERIE milieu familiale, places disponible à 5$, quartier Murdock. Tél.:549-0088.

J'OFFRE mes services pour garder des enfants à mon domicile, 25 ans d'expérience, secteur Kénogami, près école Sacré-coeur. Tél.:547-3551.

700 MARCHANDISES ET SERVICES

701 A donner

PETIT chaton, 1 mois, femelle, 3 couleurs. Tél.:673-3518.

703 Ameublement

A BAS PRIX
APPAREILS électroménagers R.S. Vente et achat: laveuses, sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, reconditionnés. Vaste choix. Reconditionnement "timer". Réparation à domicile, appels de service, réparation micro-ondes, déshumidificateurs et petits appareils électriques. 743, Boul. Barrette, Chicoutimi. Tél.:698-4399.

CUISINIÈRE KitchenAid, modèle le plus haut de gamme, sans tête, convection, auto-nettoyante, 2 ans garantie transférable, état neuf, valeur à neuf 2000$ plus taxe laissé à 1500$ sans taxe. Réfrigérateur Kelvinator, excellent état, 500$. Tél.:548-9875 (bureau), 545-9199 (résidence), 696-8308 (paget).

HOTPOINT réfrigérateur 3 portes et lave-vaisselle, four encastré WW, excellente condition, 1,150$. Tél.:545-3030.

LAVE-VAISSELLE Frigidaire, 6 ans d'utilisation, $100. Set de chambre rotin blanc, 8 pièces, prix à discuter. Tél.:542-1464.

LAVEUSE, sécheuse, poêle, réfrigérateur et congélateur, lave-vaisselle. Tél.:545-9361, 541-6857.

LAVEUSE, sécheuse, poêle, réfrigérateur, neufs, blancs, prix à discuter. Tél.:696-2476.

LES ELECTROMENAGERS
du Saguenay Enr. Vente d'électroménagers reconditionnés, garantis 1 an, vente de pièces neuves et usagées, 14.95 $ l'appel, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21h00, 940 Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.:545-6969.

POELE à rond plein, réfrigérateur 17 pi.cu. amande, 450$ négociable. Tél.:542-1830, 542-3457 après 18 h.

TABLE cuisine aubergine, dessus perlé, 6 chaises, 1,200$ laissé 800$. réfrigérateur «Frigidaire» 18 pi.cu. 950$ laissé 600$. Fauteuil et sofa fleuris 1,300$ laissés 750$. Tout 2 ans d'usure. Tél.:696-7832, 540-7741.

704 Animaux

ACHAT et vente de chevaux. Possédons 15 chevaux de différentes races : «Percherons», «Canadiens», «Arabes», «Quader Horses». Tél.:344-1183.

CHIOTS Teckel, pure race, prêts le 26 janvier. Tel.:251-4972.

705 Antiquités

Antiquités, marché aux puces, meubles de tous genres, au 171 rue St-Joseph à Alma, du jeudi au dimanche de 09h00 à 17h00. Tél:668-8978, 480-1317.

706 Bois de chauffage

BOULEAU à vendre. Prix défiant toute compétition partout au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:276-6612, 671-3770.

BOULEAU et merisier, livré en longueur. Possibilité réservation. Tél.:418-344-1481, 344-1301.

BOULEAU semi-sec: en 8pi., en 16po. ou fendu, livré, disponible au 112, de La Pinède, Laterrière. Tél:542-2342.

MERISIER (fort): fendu: 48$/corde, rond: 43$/corde. Possibilité pour client de faire le bois lui-même: 28$/corde. Tél.:673-4792 heures bureau.

708 Demandé

DESIRE acheter chenille 20" pour Polaris Wide Track, en bon état. Tél.:276-7954.

TAPIS ROULANT motorisé pour exercices, de bonne qualité. Tél.:696-2537.

TRAVAILLEUR recherche transport de Jonquière à La Baie. Tél.:542-5412, 695-5256.

709 Divers

100 Aspirateurs: Electrolux, Filter Queen, Kenmore, Rainbow, Kirby. Location de lave-tapis. Réparation immédiate. 3 techniciens. Réparation d'aspirateur central et estimation gratuite. Pièces, sacs, accessoires, toutes marques. Aspiro-Plus, Faubourg Sagamie et Galerie de La Baie. Tél:548-1767, 697-1058.

2 CHAUFFAGES à l'huile de plafond; 2 chauffages 500,000 BTU. M.E.C. Ltée 543-4133.

A VOIR! STORES
VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, PEINTURE, UNIVERS DE LA COULEUR, 296 AVE STE-ANNE, CHICOUTIMI, MANUFACTURIER.
FERNAND TREMBLAY. TÉL.:543–0432.

ASPIRATEURS Sanyo neufs, $99. Electrolux usagés avec balai électrique, à partir de $149. Filter Queen usagés $299 garantie 2 ans. Rainbow récente, valeur à neuf $1,800, spécial: $399. Aspirateurs centraux neufs et usagés. Réparation et sacs de toutes marques. Aspiratex 2000, 3691 Boul Harvey (face McDonald's), Jonquière, 542-9451.

BILLETS SUPER SPECIAL
Paire de billets pour Notre-Dame de Paris seulement: 120$. (taxes incluses). Économisez 50$ sur le prix régulier. Seulement 20 paires disponibles. Réservez rapidement!. Billets pour du 12 au 15 janvier 2000. La Baie. Communiquez au 699-7880, paget:696-7163

COUVERTES et laizes tissées sur métier. Bas pure laine tricotés à la main. Tél.:543-5483.

FONDS de rouleaux de papier journal, 1 $ l'unité plus taxes. Tél.:545-4474.

G.G. DÉMARREUR Alternateur et démarreur, outils usagés de toutes sortes, bas prix. Tél.:548-7255.

709 Divers

RAQUETTES à neige, cloches en laiton, palans à chaîne, collection de trains électrique, autres objets. Tél.:547-9065.

710 Equipement de bureau

PHOTOCOPIEUR 11X17 Canon, bureau Ministre, table à dessin avec rapporteur d 'angles, climatiseur. Tél.:679-4432.

711 Equipement de commerce et restaurant

CHAMBRE FROIDE et congélateur démontables, hottes, cuisinière, coffre-fort, réfrigérateur 49 pi.cu. pupitres, fillières, armoires en acier, machine écrire électrique. Tél.:548-5343.

714 Matériaux de construction

A VENDRE sur place 500 châssis de maisons complets. 4 vitres coulissantes 35"x32", 37"x39": 20$ chaque. 4 vitres coulissantes plus thermos 34"x56", 29"x49": 25$ chaque, 36"x57", 59"x49": 35$ chaque. Thermos plus coulissantes 87"x57", 71"x56": 45$ chaque. Le tout en très bon état. Payé en argent. Vente de 10 h à 15 h sur semaine (lundi, mardi, jeudi, samedi). Résidence militaire, base Bagotville, bâtiment 117, Albert-Houle (Park Side) ancienne école.

715 Poêle à bois

ECONOMISEZ sur cheminées 5-6-7 pouces. Aussi revêtement vinyle D4 blanc, soffite d'aluminium. Quincaillerie du Moulin. Tél.:545-9119.

717 Santé

PROGRAMME d'amaigrissement. Produits naturels. Programme de nutrition. Demandez Josée Couture. Tél.:673-3338.

718 Vêtements

CHAPEAUX fourrure neufs, style policier, différentes fourrures et différentes grandeurs. $50 chacun. Tél.:543-8930

800 SPORTS / LOISIRS

805 Musique et accessoires

PORTABLE 386 avec logiciel Cake Walk ainsi que 300 midis, idéal pour musicien. $200. Tél.:547-8850.

806 Ordinateurs et jeux

ACHAT, VENTE, nouvelle puce playstation pour lire disque européen français garantie 1 an. Pose de ships. Jeux, Plastation à vendre. 51 Jacques-Cartier Ouest Chicoutimi. Ouvert 7 jours. Tél.:690-3142, 698-2933.

ORDINATEUR Pentium 133 MHZ, 32 megs Ram, EDO, carte vidéo 1 meg, écran S.V.G.A. 14", cédérom 32x, carte son Sound Blaster 16, scanneur Mustek couleurs. Tél.:673-6065, 591-6508.

PUCE (Modchip) pour Playstation (aussi réparation) posée par technicien qualifié, travail garanti, ouvert 7 jours, 70, Racine Est Chicoutimi Tél.:543-7738.

809 Roulottes et tentes-roulottes à vendre

ACHETERAIS Fifthwheel 21' à 25' et/ou attache. Tél.:678-1933.

ROULOTTE INDUSTRIELLE sur roues, très propre, grandeur 10x20, prête à déménager, 3,500$ négociable. Tél.:275-3130.

900 AVIS

901 Activités diverses

ENCAN tous les dimanches au **bar Le Clin d'oeil**, 2164, ST-Jacques, Jonquière. Venez vendre et acheter à bon prix. Tél.:695-3242.

902 Agences de rencontre

Agence de rencontre PROFESSIONNEL
Pour personne seule seulement
Toi qui désires rencontrer une personne avec qui tu as des affinités, communique au 696-1783.

BANQUE DU BONHEUR. Agence de rencontre CUPIDON. Hommes, femmes, couples, personnes de toutes tendances. Pour amour, amitié, aventures. Rencontres gratuites aux dames. Tél.:699-5077.

L'ENTRE GENS
Vous aimeriez rencontrer quelqu'un autrement que dans les bars? Agence de rencontre professionnelle et confidentielle, pour ceux qui désirent faire de nouvelles connaissances. Tél.:693-0298.

903 Messages personnels

1-888-233-4433 direct (live). Conversation érotique, pas censurée, domination. Visa, Master-Card, American-Express. Audiotel.

SENSATISFACTION
Une bonne sensation
et excellente satisfaction
OUF C'EST HOT HOT HOT
Filles de l'extérieur
Visionnement films 3xxx
Reçoivent et se déplacent
Jonquière
695-1909

«TOP CLASSE»
Toi et moi
Tout feu tout flamme
695-6418

LES BELLES DU SAGUENAY
Se déplacent seulement
Saguenay et Lac St-Jean
548-4968

JULIEN, et ses hôtes vous invite 24h. Discrétion (Fêtes et showers). Tél.:543-9005.

APPELLE Anika, elle saura te plaire. Se déplace seulement, à partir de 20h00. Tél.:693-8773.

903 Messages personnels

Pour dame: Carol se déplace, 7 jours. Tél.:820-4294 (paget).

FILLES DE RÊVES
Vous reçoivent
pour votre entière satisfaction.
548-8173

LA qualité avant tout. Appelle maintenant. Janny, 26 ans, 24 heures, 7 jours. Déplacement, peu importe l'endroit. Tél:591-8641.

SARAH douce et sensuelle, moment de détente inoubliable. Soir et week-end. Tél.:698-3999.

BEAUTÉ PLUS
recoivent et se déplacent
693-5143 (engageons)

BRANDA ET SES AMIES
SERVICE 24 HEURES
698-6567

SENSUELLE italienne, une vraie beauté pour les hommes d'affaires. Carolina, 549-9151.

SUPERBE transsexuelle très féminine, le meilleur des deux genres. Tél.:696-9786.

ACHETER

Vous cherchez
quelque chose
de particulier...

LES PETITES
ANNONCES

545-4014
668-4506
679-3832

le QUOTIDIEN

310776

AVIS

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Par le présent avis, **M. LAURIER FORTIN**, domicilié au 1202, rue Médéric-Gravel à Ville de La Baie, G7B 1L7, ne se tient plus responsable des dettes contractées par son épouse Mme Laurier Fortin **(MARIE-HÉLÈNE SIMARD).**
Ville de La Baie, 7 janvier 2000.

M. LAURIER FORTIN

440083

TREMBLAY & CIE LTÉE
SYNDICS ET GESTIONNAIRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ALMA
N°: 160-11-000060-995
SUR: 109405

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)
N/R: 399-094

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
9033-9573 Québec inc., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1145, Gilbert, St-Léon, QC G0W 2S0.

«DÉBITEUR»

Avis est par les présentes donné que le DÉBITEUR a déposé une cession de biens le 29 décembre 1999, et que la première assemblée sera tenue le 19 janvier 2000, à 8 h 30, au 420, Collard Ouest, Alma, QC, dans la province de Québec.
Alma, ce 5 janvier 2000.

TREMBLAY & CIE LTÉE

582, boulevard Saguenay Est
Chicoutimi, QC
G7H 1L2
Tél.: (418) 549-5642
755, boulevard Saint-Joseph #207
Roberval, QC
G8H 2L4
Tél.: (418) 275-5626
420, Collard Ouest #102
Alma, QC
G8B 1N2
Tél.: (418) 662-5657

440086

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS



BOUCHARD (M. Hermel)
Le 5 janvier 2000, est décédé au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 83 ans et 4 mois, M. Hermel Bouchard, époux de dame Ghislaine Harvey, demeurant au 817 rue Pierre-Bédard à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 7 janvier 2000 de 15 h à 17 h et suivra une cérémonie de la parole à la résidence funéraire
Emery Gravel, Mouvement Coopératif
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
(face à la Marina du Vieux Port)
Il sera incinéré au Crématorium Emery Gravel. Outre son épouse dame Ghislaine Harvey, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Eric Bouchard (Lyne Casabond), Karolyn (Raynald "Ted" Ellefsen) et Karl; ses petits-enfants: Valdeck et Marie-Michèle. Il était le frère de: feu Toussaint Bouchard, feu Roméo (Rollande Tremblay), feu Flavien (Marcelle Dallaire), feu Normand (feu Jeanne-d'Arc Gaudreault), feu Gemma, feu Théodora (feu Léopold Bouchard, feu Mérille, feu Cécile (Marcel Gilbert), feu Germaine (Magella Houde) et feu Grégoire (Céline Houde). Il était le beau-frère de: Lisette Harvey (Rosaire Dufour), Lorraine (Robert Déry), Nicole (Carol Tremblay), Marjolaine (Claude Harvey), Laurier (Suzanne Desrosiers), Serge (Cécile Gauvin), Christian (Lise Desbiens) et Hélène (Foudil Dahmane). Il laisse également ses neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.**



BREAULT
(Mme Jeannette Gaudreault)
Le 4 janvier 2000, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 83 ans et 2 mois, Mme Jeannette Gaudreault, épouse de feu M. Joseph-Aimé Breault, demeurant au 74, du Cap à St-Rédempteur, autrefois de Dolbeau. La famille accueillera les parents et ami(e)s au Funérarium
Hébert & Fils
1702, des Pins
Dolbeau-Mistassini
de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h le vendredi 7 janvier 2000 et de 9 h à 11 h le samedi 8 janvier 2000. Les funérailles auront lieu le samedi 8 janvier 2000 à 11 h à l'église Saint-Michel de Dolbeau-Mistassini. L'inhumation aura lieu au cimetière du secteur Mistassini. Elle laisse dans le deuil ses frères: Roland (Jeanne-d'Arc Duchesne) et Roger (Monique Grenier); ses neveux et sa nièce: Ghislain, Paulette, Gaétan et Raynald, ainsi que plusieurs parents et ami(e)s. Pour informations: téléphone: 418-276-1411, télécopieur: 418-276-2057. **Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini**



DUCHESNE (M. Napoléon)
Le 6 janvier 2000, est décédé au Pavillon Arvida, à l'âge de 68 ans et 9 mois, M. Napoléon Duchesne, époux de feu Mme Jeannine Simard, demeurant rue St-David, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la
Résidence Funéraire Saguenay
2555 St-Dominique
Jonquière
le vendredi 7 janvier 2000 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 8 janvier 2000 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 janvier 2000 à 14 h à l'église St-Laurent. Les cendres seront déposées au cimetière Arvida. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jocelyne Duchesne (Renald Dufour), Laurier (Lina Claveau), Dorys (Louis Munger), Lyne (Bertin Lajoie), Dany; ses petits-enfants: Cynthia, Jérôme, Guillaume, Bianca, Louis-Alexandre; ses frères et soeurs: Lorenzo Duchesne (Bertha Tremblay), Jeannette (feu Jean-Paul Tremblay), Rosita (Fernand Perron), Christiane (Jean Larocque); ses beaux-frères et belles-soeurs: Roland Simard, Constance (feu Georges Simard), Rita (feu Eustache Simard), Fernande, Marcel (Rose-Aimée Bergeron), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fibrose Kystique. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.**



FORTIN (M. Paul)
Le 5 janvier 2000, est décédé au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 78 ans, 8 mois, M. Paul Fortin, époux de dame Marie-Blanche Bussières, demeurant au 917 St-Paul, Chicoutimi. Selon la volonté du défunt, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les cendres seront déposées au Columbarium Gravel et Fils. Il fut à l'emploi de l'Alcan pendant plusieurs années. Il était le fils de feu M. Eugène Fortin et de feu dame Marguerite Gauthier. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Marie-Blanche Bussières, ses enfants: Danielle Fortin (Jean-Yves Lebel), Jocelyne (Yvon Bouchard); ses petits-enfants: Guillaume, Mathieu, Dominique, Marie-Hélène. Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs: Fernande Tremblay (feu Paul-Emile Tremblay), feu Charles-Hubert Fortin (Gabrielle Martel), feu Maurice Fortin (Thérèse Couture), feu Gustave Fortin (feu Gertrude Gauthier), feu Flore Fortin, Annette Fortin (feu Antoine Belley), Damasse Fortin (Rolande Baribeault); ses beaux-frères et belles-sœurs: Léopold Bussières (Thérèse Pineault), feu Fernande Bussières, Fleurette Gilbert Bussières, ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation du Québec des Maladies du Cœur, 308 Racine Est, Chicoutimi, G7H 1S6. Pour informations: (418)543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur (418)543-7241; courriel:gravel.fils@videotron.ca. **Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée**

Avis de décès à suivre en page 24)



Avec profonde sympathie
nous offrons

nos condoléances
aux familles
éprouvées

le QUOTIDIEN

NÉCROLOGIE



GAUTHIER (M. Wellie)

Le 4 janvier 2000, est décédé à la Résidence Georges Hébert, à l'âge de 80 ans, M. Wellie Gauthier, époux de Mme Gabrielle Doré, demeurant au 3632 rue Pedneault, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la

Résidence Funéraire Saguenay
3711 Cabot
Jonquière

le vendredi 7 janvier 2000 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 7 janvier 2000 à 11 h à l'église Ste-Cécile. Il sera incinéré. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Maurice Gauthier, Claude (Jocelyne Girard), Gilles (Michèle Héroux), Hélène (Jacques Bertrand), Richard (Louise Boivin); ses petits-enfants: Martin, Frédéric (Annie Boudreault), Virginie (Steeve Harmer), Jean-Philippe, Pierre-Olivier, Emilie et Maxime; ses frères et soeurs: Florina Gauthier, feu Juliette, feu Léon (Léona Maillhot), feu Lucille (Benoit Guénard), Marie-Claire (Fernand Lauzier), feu Paul, Madeleine (feu Armand Jean), Félicienne (André Vallière), Rosaire (Chantale Couture), René; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Alma-Rose (feu Léopold Martel), Alphonse (Julie-Anna Trudel), feu Gracia (feu Maurice Bouchard), Edmond (Lucienne Boulanger), Georges-Henri (Micheline Fortin), nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de Dotation de l'Hôpital de Jonquière. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.**



GAUTHIER (Mme Alma Tremblay)

Le 4 janvier 2000, est décédée à Chicoutimi, à l'âge de 93 ans et 4 mois, Mme Alma Tremblay, épouse de feu M. Joseph Gauthier, demeurant au Foyer St-François, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 7 janvier 2000 de 10 h 30 à 13 h 45 à la résidence funéraire

Emery Gravel, Mouvement Coopératif
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
(face à la Marina du Vieux Port)

Les funérailles auront lieu le vendredi 7 janvier 2000 à 14 h à la Cathédrale. L'inhumation aura lieu au cimetière Laterrière. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Colette Gauthier s.b.c., Gérard (Solange Perron) et Denis (Aline Guay); ses petits-enfants: Manon (André Nadai), Jean-François et Pierre-Luc; ses arrière-petites-filles: Gabrielle et Florence. Elle était la soeur de: feu Hélèna Tremblay (feu Thomas-Louis Tremblay), feu Charles-Henri (feu Eugénie Brisson), Gérard (feu Marie-Thérèse Lavoie), feu Marie-Louise (feu Roméo Tremblay), feu Thomas-Louis, Marie-Emilie (feu Thomas-Louis Belley), feu Marie-Jeanne (feu Arthur Gagnon) et feu Simon (feu Ernestine Pitre). Elle laisse également de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.**



LABERGE (M. Louis-Georges)

Le 5 janvier 2000, est décédé au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 76 ans 3 mois, M. Louis-Georges Laberge, époux de feu dame Béatrice Gobeil, demeurant au 2118, Rang St-Joseph, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire

Gravel et Fils Ltée
50, rue Arthur-Hamel
Chicoutimi (secteur Rivière du Moulin)

Les heures d'accueil sont: le vendredi 7 janvier 2000 de 19 h à 22 h. Le samedi 8 janvier 2000 de 9 h à 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 janvier 2000 à 11 h à l'église St-Isidore de Chicoutimi. L'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi. Il fut cultivateur; également président régional et vice-président Provincial de la Fédération des producteurs de lait nature du Québec. Il était le fils de feu Pierre "Pitre" Laberge et de feu dame Desneiges Bouchard. Il laisse dans le deuil ses fils: feu Jean, Claude (Jocelyne Dallaire), Raymond, Robert, Gilles (Bernadette Coté), Richard, Rémi, feu François et sa fille Micheline; ses petits-enfants: Christian, Pierre-Luc, Élyse, François et Simon Laberge. Il était le frère de feu Jean-Marie Laberge. Il était le gendre de feu dame Marie-Ange Brassard et de feu M. Adélard Gobeil. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Léon-Maurice Gobeil (Marie Duchesne), feu Jean-Marie (Antoinette Girard), Kara (feu Harry Doucet), Victorien, Jacqueline (feu Robert Coulombe), feu Robert, Ruth (Paul Turcotte), Angéline (feu Jean Lessard), Rémi, Gisèle, Réal (Ginette Simard), ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: (418) 543-0755, pour vos messages de condoléances (418) 543-7241, courriel : gravel.fils@videotron.ca **Direction funéraire: Gravel et Fils Ltée.**



LANDREVILLE (Mme Alma)

Le 5 janvier 2000, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Roberval, à l'âge de 86 ans et 6 mois, Mme Alma Landreville, épouse de feu M. Louis Deschênes, demeurant au 1180, des Genevriers à St-Félicien, autrefois de Normandin. La famille accueillera parents et amis au Funérarium

Marcel Dion inc.
1140 de l'église
Normandin

Les heures d'accueil sont: vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 janvier 2000 à 11 h à l'église de Normandin et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse ses enfants: Stanley (Françoise Goulet), feu Gilles, Marcella (Raymond Nadeau), Julie (premières noces feu Marcel Guay, son conjoint Honoré Savard), Julien (Berthe Grimard), Adrien (Fernande Savard), Adeline (Adrien Nadeau); ses petits-enfants: Jacques, Ghislain, Donald, Janick, Stephan, Annie, Dominique, Karine, Lynda, Martin, Daniel; ses arrières-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Hubert Landreville (Anna Lyna), feu Maurice Landreville (Alice Martel), feu Paul Landreville (feu Florence Dion), feu Marie Landreville (feu Omer Lambert); sa belle-sœur Florentine Deschênes (Rosaire Drapeau); ses neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis. Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des Maladies du Cœur. Pour informations: 274-2936, télécopieur: 274-4023. **Direction funéraire: Marcel Dion inc. Normandin**



LAROUCHE (M. Emile)

Le 4 janvier 2000, est décédé au Centre Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 81 ans et 1 mois, M. Emile Larouche, époux de feu dame Maria Bradet, demeurant au 3880 St-Léon à Jonquière. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la résidence

Nault & Caron inc.
3970 de la Fabrique
Jonquière

Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 7 janvier 2000 à 11 h à l'église St-Dominique. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Nault & Caron inc. et les cendres déposées au Columbarium St-Jean-Baptiste. Il laisse dans le deuil ses enfants: Serge Larouche (Hélène Sénéchal), Philippe (Denise Grondin), Alain, Monique (Christian Laferrière), Denis (Johanne Michaud); ses petits-enfants: Isabelle, Valérie, Maxime, Julie, Frédéric, Josée, Jasmin, Francis; ses frères et soeurs: feu Fernand Larouche (feu Aurore Gagnon), Lucienne (feu Euclide Gravel), Jeanne-d'Arc (Raoul Tremblay), Edmond (Simone Brassard), Rolande (feu Roland Cantin), Jean-Marie (Jeanne Bouchard); ses beaux-frères et belles-soeurs: Ludger Bradet (Yvette Lévesque), Marguerite (Fernand Audet), Thérèse (feu Germain Lessard), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation du Centre Hospitalier de Jonquière, sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Aux membres de la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances. Pour tous renseignements, téléphonez au 542-2626, télécopieur: 542-6051, Courriel: nault@netrover.com **Direction funéraire: Maison Nault & Caron Inc.** Membre du réseau Service Corporation Internationale (Canada) Limitée



MERCIER (M. Fernand)

Le 5 janvier 2000, est décédé à Chicoutimi à l'âge de 67 ans et 5 mois, M. Fernand Mercier, fils de feu Lucien Mercier et de dame Estelle Bouchard, demeurant au 54 Racine à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire

Gravel & Fils Ltée
825 Avenue Bégin
coin des Champs-Elysées, Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 7 janvier 2000 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h; le samedi 8 janvier 2000 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 janvier 2000 à 13 h 30 à l'église de St-David de Falardeau. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre sa mère dame Estelle Bouchard Mercier, ses enfants: Chantale (Richard Légaré), Marcel (Michèle Martin), Christian (Manon Tremblay), Luc et leur mère: Jeannine Tremblay; ses petits-enfants: Simon et Madeleine Légaré Mercier; Mathilde et Manuel Martin Mercier; Christine et Sarah Mercier; ses frères et soeurs: feu Adrien Mercier (Pâquerette Dionne), Jean-Paul Mercier (Charlotte Lapointe), Maurice Mercier (Paula Tremblay), Godefoy Mercier (Yvonne Fortin), Marie Mercier (Marcel de Mauraige), Donat Mercier, Laurier Mercier (Chantale Larouche); ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de Ma Vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: (418) 543-0755; pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241; courriel:gravel.fils@videotron.ca **Direction funéraire: Gravel & Fils ltée.**



POITRAS (M. Roger)

Le 5 janvier 2000, est décédé à la Maison Notre-Dame du Saguenay, entouré de l'amour des siens, à l'âge de 52 ans, M. Roger Poitras, conjoint de dame Hélène Harvey, demeurant au 1300, des Roitelets, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire

Gravel & Fils Ltée
825 Avenue Bégin
coin des Champs-Elysées, Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 7 janvier 2000 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 8 janvier 2000 de 9 h à 10 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 8 janvier 2000 à 10 h 30 à la Cathédrale de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière de St-Jean Vianney. Il était le fils de feu M. Johnny Poitras et de feu Mme Aliette Tremblay. Il laisse dans le deuil outre sa conjointe dame Hélène Harvey, ses frères et sœurs: Marie-Anna Poitras (feu Henri Perron), feu Maurice (feu Gabrielle Fortin), Lucette (feu François-Nil Tremblay), Marie-Paule (Adrien Perron), André (Gisèle Fortin), Jeannine (Marcel Dufour), Marcelle (1ère noces feu Lauréat Dallaire, 2ièmes noces Germain Ouellet), Jean-Guy (Claudette Bourbeau), Roland (Marie-Paule Bourgeois), Robert (Diane Gravel), Gabrielle (Henri Vandal), Lyse (Gilles Gagné); ses beaux-frères et belles-sœurs: Claude Harvey (Hélène Gagnon), Louise (Dominic Gagnon), Martin, Denis (Manon Madore), Diane (Steeve Ross). Il laisse également dans le deuil sa belle-mère dame Marie Tremblay (feu Jean-Marie Harvey), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay, sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: (418) 543-0755, pour vos messages de condoléances (418) 543-7241, courriel:gravel.fils@videotron.ca. **Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée**

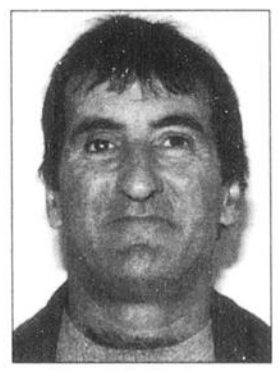


TURGEON (M. Wilfrid)

Est décédé le 5 janvier 2000, à l'Hôpital Enfant-Jésus de Québec, à l'âge de 88 ans et 5 mois, M. Wilfrid Turgeon, époux de dame Jeanne Ida Gagnon, demeurant au 310, de l'Église à St-François de Sales. La famille accueillera les parents et amis (es) à la

Salle Communautaire
Rue Principale
St-François de Sales

Le vendredi, 7 janvier 2000 de 19 h à 22 h ainsi que le samedi, 8 janvier 2000 à compter de 12 h. les funérailles auront lieu le samedi, 8 janvier 2000 à 14 h à l'église de St-François de Sales. À sa demande, il sera incinéré et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Outre son épouse, dame Jeanne Ida Gagnon, il laisse dans le deuil sa fille Jeannine (André Joncas); ses petits-enfants: Carlos, Dany (Caroline Bolduc), Mélanie; son arrière petit-fille Carolane; ses frères et sœurs: feu Félix (feu Alida Gagnon), feu Délina (feu Émile St-Pierre), feu Gracia (feu André Emoss), feu Yvonne (feu Ernest Gauthier), Gilberte (Jean-Baptiste Ménard), Jeanne d'Arc (feu Sylvio Lalancette), Gaby (feu Raymond Munger), feu Paul-Émile (Cécile Vallée); ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis(es). Ceux et celles qui le désirent pourront faire des dons à la Fabrique de St-François de Sales. **Direction funéraire: Maison Desbiens et Frères inc.** Pour information: (418) 349-2894, téléco-



VILLENEUVE (M. Rodolphe)

Le 4 janvier 2000, est décédé à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 46 ans et 2 mois, M. Rodolphe Villeneuve, fils de feu M. Gérard Villeneuve et de feu dame Hermance Côté, demeurant au 1520 des Martinets à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 7 janvier 2000 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 janvier 2000 de 13 h à 14 h 45 à la résidence funéraire

Emery Gravel, Mouvement Coopératif
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
(face à la Marina du Vieux Port)

Les funérailles auront lieu le samedi 8 janvier 2000 à 15 h à la Cathédrale. Il sera incinéré au Crématorium Emery Gravel et les cendres inhumées au cimetière Ste-Rose-du-Nord. Le défunt laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Louise Villeneuve (Clermont Murray), Réjean (Régine Houde), Paule-Renée (Jean Duhaime), Serge (Diane Boivin), Lise (Louis Turcotte), Jean-Luc (Lyne Claveau), Micheline (Ghislain Allard) et Géraldine (Yves Boucher); son filleul: Patrice Villeneuve (Hélène Potvin). Il laisse également plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.**

MESSES ANNIVERSAIRES



MALTAIS (Mme Estelle Pagé)

La messe anniversaire de dame Estelle Pagé, épouse de M. Roger Maltais, demeurant au 7111 Chemin St-Henri à Laterrière, sera célébrée

le samedi 8 janvier 2000 à 19h30
à l'église Notre-Dame de Laterrière

Parents et amis sont invités a y participer. **Direction funéraire: Gravel et Fils Ltée.**



TREMBLAY (M. Laurent)

La messe anniversaire de M. Laurent Tremblay, fils de feu M. Arthur Tremblay et de feu dame Emma Bouchard, aura lieu

le dimanche 9 janvier 2000 à 10 h
à l'église St-Joachim de Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y assister. **Direction funéraire: La Résidence funéraire Aubin Inc.**



VILLENEUVE (Mme Berthe-Alice)

La messe anniversaire de Mme Berthe-Alice Villeneuve, épouse de feu M. Wilbrod Harton, demeurant autrefois rue St-Dominique, sera chantée

le samedi 8 janvier 2000 à 19 h
à l'église St-Dominique de Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister. **Direction funéraire: Résidence Funéraire du Saguenay.**



sports@lequotidien.com

Blues 4, Canadien 3

Turgeon tourne encore le fer dans la plaie

ST.LOUIS (PC) - Le Canadien a disputé un sixième match sans victoire hier à St.Louis. Il a subi une 15e défaite par un but lorsque battu 4-3 par les Blues sous les yeux d'un Réjean Houle peut-être un peu masochiste.

Le directeur général a en effet rejoint son équipe à St.Louis pour être témoin de la performance de deux buts et une passe de Pierre Turgeon, la première étoile du match, qui doit bien être le meilleur troisième centre de toute l'histoire du hockey!

Et ce soir, Houle sera au Colorado pour renouer connaissance avec Patrick Roy, un autre grand joueur que Mario Tremblay et lui ont chassé de Montréal dans un échange très contesté.

Le prochain but de Turgeon lui permettra de connaître une 11e saison consécutive de 20 buts.

Le Tchèque Lubos Bartecko, l'ancien des Saguenéens de Chicoutimi et des Voltigeurs de Drummondville, a marqué le troisième but des Blues. Jamais repêché, ce joueur de talent de 23 ans évoluait dans la cour du Canadien.

Al MacInnis a réussi l'autre but des Blues d'un retentissant lancer frappé.

Trevor Linden, à son premier match depuis le 1er décembre, a réussi son troisième pour le Canadien, Francis Bouillon, son premier en carrière, et Igor Ulanov, son premier de la saison, contre Roman Turek.

Le Canadien a beaucoup mieux joué que deux soirs plus tôt à Washington, et il a continué de lutter même quand il traînait de l'arrière 4-1 à la troisième période. Jason Ward est d'ailleurs venu près de créer l'égalité quand son tir a abouti juste à côté du poteau.

La période de Turgeon

Turgeon a marqué les deux buts des Blues à la première période, dirigé la moitié de leurs tirs au filet (trois sur six) et gagné six de ses huit mises au jeu.

Son premier but a été chanceux lorsque la longue passe qu'il destinait à Scott Young a été bellement interceptée par Benoît Brunet. Le problème, c'est que la rondelle a dévié dans le filet.

Son deuxième a été un classique: il est venu de derrière le filet pour passer la rondelle entre les jambières de José Théodore à l'aide d'un revers à ras de glace.

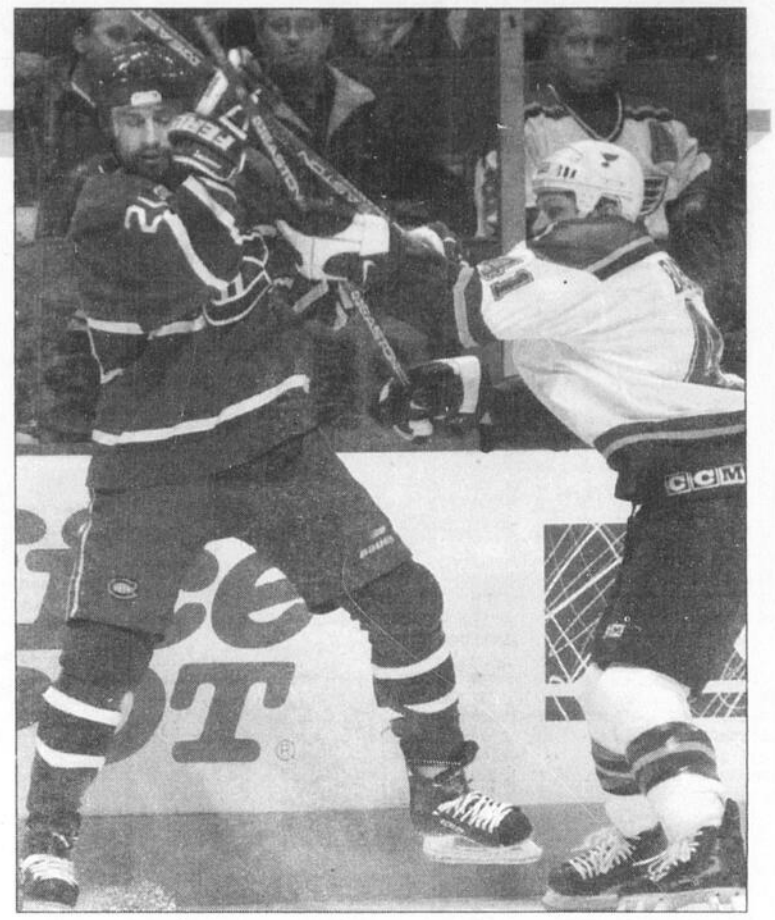
Bartecko a fait 3-0 à la deuxième période en s'échappant du centre de la glace après avoir saisi la passe du défenseur Ricard Persson, qui l'avait bien repéré. Sa feinte a presque sorti Théodore de ses patins.

Le Canadien a repris ce but par l'entremise de Linden, qui a déjoué Turek d'un tir haut du côté de la mitaine. Ward a mené une charge fougueuse avant le but et Jim Cummins a bien remis la rondelle à Linden.

MacInnis a marqué à la troisième période, quand il a eu tout le temps voulu pour préparer son puissant lancer frappé. La rondelle, dirigée dans la partie supérieure, est sortie du filet presque aussi vite qu'elle est entrée. Le temps que le pauvre Théodore lève sa mitaine, le mal était déjà fait.

Bouillon a fait mouche pendant une punition à MacInnis en passant un lancer frappé entre les jambières de Turek.

Ulanov a imité son coéquipier défenseur en marquant lui aussi d'un tir frappé pour ramener le Canadien à un but.



HAUT LES BÂTONS ! - Jim Cummings utilise son bâton pour résister à la charge de Bob Bassen, des Blues.

(Photo AP)

Pénalités douteuses

Vigneault en veut à l'arbitre McGeough

ST.LOUIS (PC) - Alain Vigneault était fort satisfait de l'effort de ses troupiers malgré cette autre défaite du Canadien.

«On a limité une des meilleures formations de la LNH à sept chances de marquer (contre 11) et je tiens compte de leur premier but (chanceux) qui n'était pas une véritable occasion de marquer et d'une déviation provoquée par Karl Dykhuis qui a forcé José Théodore à s'illustrer.»

«On a eu des punitions qu'on ne méritait pas», a ajouté l'entraîneur du Canadien.

Vigneault en voulait à l'arbitre Mike McGeough qui a puni le Canadien pour avoir eu trop de joueurs sur la glace ce qui a conduit au premier but de Pierre Turgeon.

McGeough aurait toléré un changement de joueurs semblable chez les Blues, quelques instants avant le deuxième but de Turgeon.

Bouillon: enfin!

Francis Bouillon a avoué qu'inscrire son premier but dans la LNH lui enlevait beaucoup de pression.

«Ça fait longtemps que je l'attendais, a-t-il lancé. Un premier but dans la Ligue nationale, c'est gros. J'y pensais depuis le début de la saison. Mais c'est sûr que j'aurais préféré le compter dans une victoire.

«Ça allait bien pour moi dans la Ligue américaine, mais j'ai trouvé ça dur cette saison. Le premier but est toujours le plus difficile à obtenir.»

Trevor Linden, qui a effectué un solide retour au jeu, a expliqué avoir rapidement retrouvé la forme de match même si sa cheville blessée n'est pas complètement rétablie.

«Je pouvais patiner à l'aise, mais je ressentais encore de la douleur quand je devais lutter pour la possession de la rondelle dans les coins de patinoire ou devant les buts.»

Bergevin taquin

Le meilleur commentaire d'après-match revient à Marc Bergevin des Blues qui a tiré la pipe à Pierre Turgeon en regardant l'alignement du Canadien avant le match.

«Je ne peux pas croire que tu n'ais pu te faire une place dans cette équipe», lui a-t-il lancé, moqueur. Sans le vouloir, Bergevin a peut-être fouetté son coéquipier qui en a mis plein la vue au cours de la première période.

«Je n'ai rien à voir. Pierre joue de cette façon depuis le début de la saison», a-t-il résumé.

Par ailleurs, Brisebois a refusé de commenter la décision de la LNH qui a fait preuve d'indulgence à l'endroit de Vaclav Prospal des Sénateurs d'Ottawa. Son coéquipier Benoît Brunet a mêmne élevé la voix dans le vestiaire afin de demander aux journalistes d'arrêter de parler de cette controverse.

En bref

Le Canadien ayant un joueur au-dessus de la limite de 23, Trent McCleary a été retourné aux Citadelles de Québec, mais techniquement seulement. Physiquement, il demeurera dans l'entourage de l'équipe au moins jusqu'au retour à Montréal après le match au Colorado demain.

Le malaise au dos de Dainius Zubrus l'a finalement empêché de prendre part au match d'hier, tout comme Craig Rivet (aine).

Miloslav Guren a été l'autre joueur laissé de côté.

Marc Bergevin affirme n'avoir jamais vu deux défenseurs aussi forts qu'Al MacInnis et Chris Pronger avec la même équipe.

«(Paul) Coffey et (Nicklas) Lidstron étaient bons à Detroit, mais pas autant. Ces deux-là n'ont aucune faiblesse.» Ils seraient notamment supérieurs en défense.

«Tout le monde parle de son lancer, mais il a du talent», dit Pierre Turgeon de MacInnis. «C'est un méchant joueur de hockey.»

Marc Bergevin vit sa seizième saison

ST.LOUIS (PC) - Un joueur effacé, le Montréalais Marc Bergevin n'en est pas moins à sa 16e saison dans la Ligue nationale.

«Si on m'avait dit ça quand j'ai commencé...», dit-il en souriant. «J'aurais été bien content de jouer 10 ans.»

Repêché au 50e rang en 1983, le défenseur de 34 ans avait causé la surprise en graduant avec les Blackhawks de Chicago l'année suivante, à 19 ans.

Après Chicago, il a joué pour les Islanders de New York, puis à Hartford, Tampa, Detroit et St.Louis, où les Blues l'ont engagé alors qu'il avait le statut de joueur autonome, en juillet 1996. Malgré la présence à la défense des superstars Al MacInnis et Chris Pronger, l'ancien des Saguenéens de Chicoutimi joue encore une vingtaine de minutes par partie.

Bergevin n'a jamais amassé plus de 24 points dans une saison ni atteint les 100 minutes de punitions. C'est sa fiabilité en défense qui lui a permis de durer aussi longtemps et de gagner cette saison 1,1 million $.

C'est notamment un spécialiste en désavantage numérique. Il n'est pas un patineur rapide, dit-il, «mais je suis vite pour me déplacer du point A au point B».

Proche de 1000 matchs

Il est aussi très résistant, n'ayant subi qu'une seule blessure sérieuse au cours de sa carrière, la saison dernière, à l'estomac. Il a signalé hier qu'il n'était plus qu'à 49 matchs de son 1000e en saison régulière.

Bergevin a dû faire quelques séjours dans les mineures au tournant des années 90. «Mes parents sont décédés et j'ai aussi perdu un beau-frère, tout ça en trois ans, et ça m'avait donné un coup», explique-t-il. «C'est Jim Roberts qui était mon entraîneur et c'est lui qui m'a remonté dans la Ligue nationale.» Le même Roberts qui est actuellement un adjoint de Joël Quenneville à St.Louis.

Bergevin estime aussi avoir été trahi par les Islanders: «On m'avait dit avant le camp d'entraînement que ça se jouerait entre moi, Wayne McBean et Dean Chynoweth. Or je n'ai joué qu'un match hors-concours. J'ai appris par après que c'est le dépisteur-chef qui protégeait les deux joueurs qu'il avait repêchés.»

À Montréal

Bergevin n'a jamais évolué pour une équipe canadienne, il a épousé une Américaine et il est établi à Chicago. Il ne fait que de brèves visites au Québec et il lui arrive même de chercher des mots en français.

Mais il ne refuserait pas de venir jouer au centre Molson, à quelques minutes d'où il a été élevé, à Pointe-St-Charles.

«Là ça ne me manque pas, mais au début j'aurais aimé ça. Même aujourd'hui, peut-être qu'au fond de moi, j'aimerais ça.»

En 1983, la première du règne de Serge Savard, le Canadien avait repêché avant lui des joueurs comme Alfie Turcotte, Daniel Letendre et Todd Francis.

Les meilleurs souvenirs professionnels de Bergevin remontent à sa seule saison à Detroit, quand les Red Wings avaient battu un record du Canadien en accumulant 131 points avant d'être éliminés par l'Avalanche du Colorado dans ce qui avait été la véritable finale de la coupe Stanley. L'Avalanche av ensuite éliminé les Panthers de la Floride en quatre matchs.

Bergevin espère pouvoir se reprendre cette saison, avec les Blues, qui ont une chance réaliste d'aller jusqu'au bout.

LES CHIFFRES

LIGUE NATIONALE
CLASSEMENT DOUBLE

	MJ	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran.	10der.	Série
Association de l'Est												
Section Nord-Est												
Toronto	41	24	13	4	3	124	95	55	18-4-2-0	6-9-2- 3	7-3-0-1	P1
Ottawa	40	21	13	6	2	110	96	50	12-5-4-2	9-8-2- 0	6-2-2-1	G2
Boston	41	14	17	10	2	107	116	40	7-7-6-0	7-10-4- 2	2-6-2-2	P1
Buffalo	41	16	20	5	1	106	116	38	11-9-3-0	5-11-2- 1	3-6-1-0	P3
Montréal	40	12	23	5	1	88	107	30	5-11-3-0	7-12-2- 1	2-5-3-0	P2
Section Atlantique												
New Jersey	41	24	12	5	2	125	100	55	16-3-2-0	8-9-3- 2	6-2-2-0	G3
Philadelphie	40	23	11	6	1	124	91	53	14-4-3-1	9-7-3- 0	6-2-2-0	G4
Pittsburgh	38	17	18	3	5	124	110	42	11-6-2-0	6-12-1- 5	6-4-0-1	P1
NY Rangers	39	13	19	7	3	98	113	36	9-10-2-1	4-9-5- 2	2-5-3-2	G1
NY Islanders	38	9	24	5	0	79	125	23	5-14-2-0	4-10-3- 0	3-6-1-0	P5
Section Sud-Est												
Floride	38	22	13	3	3	120	92	50	13-3-2-2	9-10-1-1	6-3-1-1	G2
Caroline	40	16	17	7	0	102	107	39	8-8-2-0	8-9-5- 0	4-6-0-0	G1
Washington	38	14	17	7	1	95	105	36	9-4-6-1	5-13-1-0	4-4-2-0	P1
Tampa Bay	37	10	21	6	3	103	131	29	7-7-3-2	3-14-3- 1	1-7-2-1	N1
Atlanta	39	10	25	4	3	90	143	27	7-11-1-2	3-14-3- 1	3-5-2-1	G2
Association de l'Ouest												
Section Centrale												
Detroit	41	26	11	4	1	147	101	57	17-4-2-0	9-7-2- 1	6-3-1-0	G1
St. Louis	41	24	11	6	0	124	87	54	14-5-4-0	10-6-2- 0	5-2-3-0	G1
Nashville	41	14	22	5	2	104	122	35	7-10-2-0	7-12-3- 2	5-2-3-0	P2
Chicago	40	12	22	6	2	111	123	32	5-12-3-1	7-10-3-1	4-4-2-0	G1
Section Nord-Ouest												
Colorado	40	19	16	5	1	112	104	44	10-5-1-0	9-11-4-1	5-3-2-0	G1
Edmonton	41	13	17	11	5	103	111	42	9-3-7-0	4-14-4- 5	3-4-4-0	N1
Calgary	41	17	19	5	1	93	118	40	10-6-3-0	7-13-2-1	5-4-1-0	P2
Vancouver	38	12	18	8	3	98	115	35	7-11-3-3	5-7-5- 0	1-7-2-2	N1
Section Pacifique												
Phoenix	40	22	14	4	0	126	109	48	10-7-2-0	12-7-2- 0	6-3-1-0	P1
Dallas	41	21	15	5	1	100	93	48	12-8-1-1	9-7-4- 0	6-2-2-0	G4
San Jose	44	20	19	5	3	122	109	48	11-7-2-1	9-12-3- 2	4-5-1-1	N1
Los Angeles	39	17	15	7	2	119	113	43	8-6-3-1	9-9-4- 1	2-7-1-1	N1
Anaheim	40	18	18	4	1	97	99	41	10-8-3-0	8-10-1-1	5-5-0-0	P4

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite à la fois dans la colonne de NR (nulle en réglementaire) et dans celle des défaites (P).

CALENDRIER

Mercredi, 5 janvier

N.Y. Rangers 3 Toronto 2 (P)
New Jersey 3 Pittsburgh 1
Dallas 3 Nashville 1
Colorado 4 Calgary 0
San Jose 1 Edmonton 1
Tampa Bay 3, Vancouver 3
Floride 5 Anaheim 1

Jeudi, 6 janvier

Caroline 7 Boston 3
Ottawa 5 Phoenix 2
New Jersey 6 Buffalo 3
Detroit 5 Nashville 2
Philadelphie 3 N.Y. Islanders 2
Atlanta 3 Washington 1
St. Louis 4 Montréal 3
Chicago 5 Calgary 2
Floride à Los Angeles

Vendredi, 7 janvier

Toronto à Pittsburgh, 19h30.
Anaheim en Caroline, 19h30.
Vancouver à Dallas, 20h30.
Montréal au Colorado, 21h.
Tampa Bay à Edmonton, 21h.

MARQUEURS

	B	P	P
Jagr, Pgh	32	36	68
Nolan, SJ	27	25	52
Recchi, Phi	17	32	49
Roenick, Phx	20	28	48
Turgeon, StL	17	31	48
Bure, Flo	26	18	44
LeClair, Phi	23	19	42
Amonte, Chi	18	22	40
Lindros, Phi	16	24	40
Shanahan, Det	22	16	38
Kariya, Ana	17	21	38
Bure, Cal	19	18	39
Demitra, StL	16	22	38
Whitney, Flo	16	22	38
Damphousse, SJ	11	26	37
Drury, Col	11	26	37
Kozlov, Flo	11	26	37
Fleury, RNY	10	27	37
Gomez, NJ	9	27	36
Ronning, Nash	17	18	35
Friesen, SJ	16	19	35
Yzerman, Det	16	19	35
Hejduk, Col	18	16	34

	B	P	Pts	Pén
26. Martin Rucinsky	15	13	28	30
49. Brian Savage	12	7	19	17
15. Dainius Zubrus	8	10	18	22
34. Sergei Zholtok	12	4	16	14
22. Eric Weinrich	1	15	16	18
14. Trevor Linden	3	11	14	26
28. Karl Dykhuis	5	6	11	22
11. Saku Koivu	2	9	11	6
43. Patrice Brisebois	2	9	11	4
27. Shayne Corson	2	8	10	61
17. Benoit Brunet	4	5	9	0
32. Oleg Petrov	0	9	9	2
29. Jim Cummins	3	5	8	77
51. Francis Bouillon	1	7	8	18
37. Patrick Poulin	5	2	7	11
63. Craig Darby	3	4	7	4
52. Craig Rivet	2	4	6	47
24. Scott Thornton	2	3	5	46
45. Arron Asham	2	1	3	24
55. Igor Ulanov	1	2	3	44
48. Miroslav Guren	1	2	3	10
71. Mike Ribeiro	1	1	2	2
61. Jason Ward	1	1	2	6
21. Barry Richter	0	2	2	8
20. Scott Lachance	0	2	2	8
46. Matt Higgins	0	2	2	4
23. Turner Stevenson	0	2	2	30
40. Jesse Bélanger	0	1	1	0
31. Jeff Hackett	0	0	0	4
6. Trent McCleary	0	0	0	4
38. Vladimir Malakhov	0	0	0	0

GARDIENS

	G	P	N	Min	Ba	Bl	Moy.
31. Jeff Hackett	7	15	4	1563	69	0	2.65
60. José Theodore	5	8	1	858	37	1	2.59
Totaux (1)	**12**	**23**	**5**	**2422**	**106**	**1**	**2.63**

Note: Buts dans filet désert entre parenthèses.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

	Mj	Pts
Association de l'Est		
x-New Jersey	41	55
x-Toronto	41	55
x-Floride	38	50
Philadelphie	40	53
Ottawa	40	50
Pittsburgh	38	42
Boston	41	40
Caroline	40	39
Buffalo	41	38
Washington	38	36
N.Y. Rangers	39	36
Montréal	40	30
Tampa Bay	37	29
Atlanta	39	27
N.Y. Islanders	38	23
Association de l'Ouest		
x-Detroit	41	57
x-Phoenix	40	48
x-Colorado	40	44
St. Louis	41	54
Dallas	41	48
San Jose	44	48
Los Angeles	39	43
Edmonton	41	42
Anaheim	40	41
Calgary	41	40
Vancouver	38	35
Nashville	41	35
Chicago	40	32

x-meneur de section

LIGUE AMÉRICAINE

Association de l'Est
Section Atlantique

	PJ	G	P	N	NR	BP	BC	P
Saint John	36	18	11	6	1	134	120	43
Québec	42	20	19	2	1	115	117	43
Lowell	35	15	13	5	2	105	102	37
St. John's	41	10	26	3	2	102	143	25
Section Nouvelle-Angleterre								
Portland	39	20	11	8	0	118	97	48
Hartford	35	19	10	5	1	114	102	44
Providence	36	16	15	4	1	111	124	37
Worcester	35	14	13	7	1	118	114	36
Springfield	33	11	12	9	1	120	104	32

Association de l'Ouest
Section Empire

Rochester	39	21	12	5	1	125	108	48
Syracuse	36	16	14	6	0	128	118	38
Hamilton	38	10	18	10	0	91	123	30
Albany	35	10	20	4	1	87	112	25
Wilkes-Barre	35	8	21	5	1	99	146	22
Section Mid-Atlantique								
Kentucky	40	23	11	5	1	127	100	52
Louisville	43	20	16	6	1	150	136	47
Hershey	38	19	14	4	1	133	131	43
Philadelphie	38	19	16	2	1	121	108	41
Cincinnati	36	15	13	6	2	109	103	38

Note: Deux points pour une victoire, un point pour une nulle et une défaite en prolongation. Les défaites en prolongation sont indiquées dans la colonne NR (nulle en réglementaire) seulement.

Mardi 4 janvier

Saint-Jean 4 St. John's 1
Kentucky 3 Cincinnati 0
Louisville 6 Hamilton 0

Mercredi 5 janvier

Saint John 5 St. John's 5
Philadelphie 5 Wilkes-Barre 3
Rochester 3 Louisville 2

Jeudi 6 janvier

Aucun match.

Vendredi 7 janvier

Scranton Wilkes-Barre à Providence, 19h05.
Albany à Springfield, 19h30.
Hartford au Kentucky, 19h30.
Philadelphie à Syracuse, 19h30.
Portland à Québec, 19h30.
Worcester à Saint-Jean, 19h30.
Hamilton à Rochester, 19h35.
Hershey à Cincinnati, 19h35.

Samedi 8 janvier

Portland à Saint-Jean, 19h.
Worcester à Lowell, 19h.
Philadelphie à Scranton Wilkes-Barre, 19h05.
Springfield à Providence, 19h05.
Rochester à Albany, 19h30.
Syracuse à Hamilton, 19h30.
Hartford à Cincinnati, 19h35.

JUNIOR MAJEUR

Association Robert-Lebel
Section Ouest

	Mj	G	P	N	D	P	Bp	Bc	Pts
Hull	42	26	12	4	0	213	147	56	
Rouyn-Noranda	45	22	21	2	0	178	177	46	
Montréal	45	17	23	5	2	168	201	41	
Val-d'Or	42	13	24	5	3	155	197	34	
Section Centre									
Victoriaville	43	22	20	1	3	198	187	48	
Sherbrooke	41	18	18	5	2	141	144	43	
Shawinigan	45	18	22	5	1	168	161	42	
Drummondville	44	19	22	3	0	178	186	41	
Association Frank-Dilio									
Section Maritimes									
Moncton	43	22	17	4	3	159	134	51	
Halifax	42	22	16	4	3	176	158	51	
Cap-Breton	44	14	27	3	6	146	190	37	
Acadie-Bathurst	42	14	23	5	3	133	158	36	
Section Est									
Québec	46	29	14	3	2	171	131	63	
Rimouski	43	28	13	2	2	188	149	60	
Baie-Comeau	43	18	22	3	4	156	175	43	
Chicoutimi	44	17	25	2	1	157	190	37	

Mardi, 4 janvier

Baie-Comeau 5 Shawinigan 3
Hull 3 Cap-Breton 2

Mercredi, 5 janvier

Drummondville 5 Sherbrooke 2
Halifax 6 Rimouski 3
Val-d'Or 6 Rouyn-Noranda 3
Montréal 4 Chicoutimi 2

Jeudi, 6 janvier

Hull 6 Halifax 6

Vendredi, 7 janvier

Hull à Moncton, 19h.
Montréal à Baie-Comeau, 19h30.
Rimouski à Cap-Breton, 19h30.
Drummondville à Shawinigan, 20h.
Victoriaville à Sherbrooke, 20h.
Québec à Val-d'Or, 20h.

Samedi, 8 janvier

Hull à Acadie-Bathurst, 19h.
Cap-Breton à Moncton, 19h.
Chicoutimi à Rouyn-Noranda, 19h.
Sherbrooke à Victoriaville, 20h.

GOLF

Parnevik en avance

KAPALUA, Hawai (AP) - Par une journée de grands vents, Jesper Parnevik a entrepris la nouvelle saison de golf sur le circuit de la PGA en commettant un bogey et deux doubles bogeys au retour, mais il a tout de même trouvé le moyen de prendre les devants à l'issue de la première journée du Championnat Mercedes.

Parnevik a failli réussir un eagle au 18e trou et a finalement remis une carte de 69, quatre sous le par du parcours Plantation à Kapalua, ce qui lui procurait une avance d'un coup sur Duffy Waldorf.

Tiger Woods, qui tente de devenir le premier joueur depuis Ben Hogan en 1953 à remporter cinq tournois de suite, a joué 71, deux sous le par, et se retrouve à égalité avec Ernie Els. David Duval, champion en titre, a réussi des birdies aux deux derniers trous pour compléter la journée à 72.

«Skins game» féminin

TORONTO (PC) - L'Ile-du-Prince-Édouard accueillera le «skins game» féminin auquel participeront la Canadienne Lorie Kane, de Charlottetown, Se Ri Pak, Annika Sorenstam et Nancy Lopez, toutes des vedettes de la LPGA.

MARQUEURS

	Mj	B	P	Pts
Richards, Brad Rim	35	35	55	90
Abid, Ramzi Hal	42	37	49	86
Dusablon, Benoit Hal	42	31	54	85
Mallette, Carl Vic	43	33	51	84
Gamache, Simon VdO	42	37	45	82
Thinel, Marc-André Vic	42	37	43	80
Roy, Jonathan Mon	44	40	36	76
Tremblay, Jérôme Rou	44	27	47	74
Cloutier, Kevin Rou	45	26	43	69
Grandmaître, Patrick Qué	46	20	47	67
Chouinard, Eric Qué	34	38	28	66
Reid, Brandon Hal	32	24	42	66
Scanzano, Wesley Qué	46	19	46	65
Charpentier, Marco BaC	43	30	34	64
Zalesak, Miroslav Dru	33	29	34	63

SEMI-PROFESSIONNEL

Section Bauer

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
St-G.-de-Beauce	27	19	7	1	134	83	39
Pont-Rouge	29	18	8	3	131	90	39
Asbestos	26	17	7	2	134	107	36
Jonquière	27	14	11	2	146	131	30
Thetford Mines	28	14	13	1	123	126	29
Côte-de-Beaupré	30	11	17	2	129	173	24
Windsor	26	3	20	3	101	183	9

Section Nike

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
St-Laurent	27	16	10	1	124	111	33
LaSalle	28	16	11	1	122	115	33
Sorel	27	16	11	0	118	123	32
Laval	27	16	11	0	125	108	32
Acton Vale	29	13	13	3	120	136	30
Joliette	27	11	15	1	104	111	23
Granby	27	9	13	5	142	158	2 3

Note: Un point pour une défaite en fusillade.

Mercredi, 5 janvier

St-Laurent 5 Acton Vale 4 (F)

Jeudi, 6 janvier

St-Georges à Pont-Rouge, 20h30

Vendredi, 7 janvier

St-Laurent à Laval, 20h
Sorel à Granby, 20h30
Pont-Rouge à St-Georges, 21h
Windsor à Côte-de-Beaupré, 21h
Asbestos à Thetford, 21h

Samedi, 8 janvier

Jonquière à Windsor, 14h30
Laval à Joliette, 19h30
Thetford Mines à Asbestos, 20h
LaSalle à Acton Vale, 20h30

Dimanche, 9 janvier

Côte-de-Beaupré à Jonquière, 13h30
Granby à Sorel, 16h
Joliette à LaSalle, 19h30

MIDGET AAA

Section C.C.M

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
Charles-LeMoyne	29	20	8		1125	80	41
Gatineau	29	13	12	4	90	94	30
Régents LLL	31	14	14	3	98	89	31
Collège Français	29	11	15	3	93	126	25
Lac St-Louis	30	10	16	4	73	105	24
Amos	28	5	19	4	60	144	14
Section Koho							
Magog	31	21	9		1153	104	43
Lévis	28	21	7		0118	88	42
Antoine-Girouard	29	16	9		4112	104	36
Ste-Foy	28	16	10		2113	88	34
Jonquière	30	14	13		3102	103	31
Cap-de-la-Madeleine	29	13	14		2 89	104	28

NOTE: Un point pour une défaite en fusillade ou en prolongation.

Mercredi, 5 janvier

Lévis 5 L.L.L. 3

Vendredi, 7 janvier

C.A.Girouard vs Lévis, 20h

Samedi, 8 janvier

Jonquière vs C.C. Lemoyne, 14h
Magog vs Ste-Foy, 14h
Col. Français vs Amos, 19h

Dimanche, 9 janvier

Col. Français vs Amos, 14h
Jonquière vs Magog, 14h
Ste-Foy vs Lévis, 19h
C.C. Lemoyne vs L.L.L., 19h

HOCKEY RÉGIONAL

JUNIOR

Division «BB»

	PJ	G	P	DP	BP	BC	Pts
Jonquière	18	13	5	1	114	64	27
Chicoutimi	19	13	6	1	94	93	27
Métabetchouan	19	12	7	2	97	80	26
La Baie	21	8	13	5	85	102	21
Delisle	19	7	12	1	77	87	15
Normandin	20	5	15	2	69	110	12

Vendredi 7 janvier

La Baie vs Normandin 21h00
Jonquière vs Métabetchouan 21h00

Dimanche 9 janvier

Delisle vs Jonquière 19h00
Normandin vs Métabetchouan 19h30

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
Patrick Desbiens, Marquis	30	30	60
Éric Bélanger, La Baie	25	18	43
Dany Privé, Delisle	22	21	43
Stéphane Piché, Chic	20	21	41
Martin Labonté, Marquis	9	30	39

MIDGET

Division "BB"

	PJ	G	PN	DP	BP	BC	Pts
Alma	20	16	4	0	100	58	32
Jonq. (Citadins)	21	15	5	1	76	55	31
St-Félicien	21	12	9	1	85	59	25
Dolbeau	21	8	13	1	78	71	17
Chic. (Sags)	22	8	14	1	65	73	17
Chibougamau	23	5	18	2	52	140	12

Vendredi 7 janvier

Citadins (Jonq) vs Express (St-Fél) 19h00
Ambassadeurs (Chib) vs Castors (Dolbeau) 21h00

Samedi 8 janvier

Sags (Chic) vs Ambassadeurs (Chib) 20h00

Dimanche 9 janvier

Sags (Chic) vs Ambassadeurs (Chib) 14h00
Aiglons (Alma) vs Express (St-Fél) 15h00
Castors (Dolbeau) vs Citadins (Jonq) 18h50

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Sébastien Larouche, Aiglons	18	20	38
Brian Guay, St-Félicien	15	23	38
Dave Simard, Aiglons	15	23	38
Julien Tremblay, St-Félicien	15	21	36
Christian-Pier Godin, Citadins	19	16	35

Division "CC"

	PJ	G	P	DP	BP	BC	Pts
La Baie	23	16	7	1	122	77	33
Jonq. (Orioles)	21	15	6	2	106	64	32
Roberval	21	13	8	3	107	68	29
Alma (Lynx)	23	14	9	0	94	91	28
Jonq. (Marquis)	23	12	11	1	91	94	25
Chic. (Cougars)	23	6	17	3	65	123	15
Chic. (Dynamos)	22	2	20	1	54	122	5

Mercredi 5 janvier 2000

Division Johanne Simard 8 Division Mario Tremblay 7

Vendredi 7 janvier

Sabres (Rob) vs Orioles (Jonq) 20h10

Samedi 8 janvier

Lynx (Alma) vs Dynamos (Chic) 16h15 Plateau

Dimanche 9 janvier

Dynamos (Chic) vs Aiglons (Alma) 19h30

Les marqueurs

	B	A	Pts
Jean-Francois Boily, La Baie	31	35	66
Maxime Simard, La baie	15	37	52
Étienne Larouche, La Baie	25	17	42
Pierre-Luc Fortin, Lynx	21	19	40
Carol Desbiens, Lynx	18	21	39
Marc Gagné, Orioles	21	17	38

BANTAM

Division «BB»

	PJ	G	P	DF	BP	BC	Pts
Jonq. (Citadins)	25	20	2	3	116	54	43
Chic. (Sags)	23	17	5	1	93	63	35
Lac-St-Jean-Est	24	10	14	0	50	76	20
Mistassini	22	9	13	0	66	81	18
Roberval	26	4	18	4	71	121	12

Mardi 11 janvier

Citadins (Jonq) vs Aiglons (LSJE) 19h30

Samedi 15 janvier

Optimistes (Mist) vs Citadins (Jonq) 14h55

Dimanche 16 janvier

Sags (Chic) vs Citadins (Jonq) 17h35

Les marqueurs

	B	A	Pts
Marc-André Brassard, Citadins	15	27	42
Mikaël Blackburn, Citadins	18	22	40
Mathieu Gilbert, Citadins	19	17	36
Samuel Villeneuve, Sags	18	14	32
Maxime Dionne, Mistassini	13	15	28
Marc Desgagné, Sags	8	18	26

Division "CC"

	PJ	G	P	DF	BP	BC	Pts
Chic. (Dynamos)	21	17	2	2	92	64	36
Jonq. (Orioles)	24	13	10	1	111	90	27
Roberval	22	12	10	0	80	83	24
La Baie	19	10	7	2	63	62	22
Lac-St-Jean-Est	22	10	10	2	73	82	22
Jonq. (Marquis)	20	9	8	3	88	86	21
Lac-St-Jean-Nord	23	9	13	1	75	97	19
Chic. (Cougars)	21	6	12	3	65	83	15

Mercredi 5 janvier

Aiglons (LSJE) vs Sabres (Rob) remis
Orioles (Jonq) 2 Dynamos (Chic) 4

Vendredi 7 janvier

Orioles (Jonq) vs Cougars (Chic) 19h30 Vézina
Dynamos (Chic) vs Eperviers (LSJN) 19h00

Samedi 8 janvier

Cougars (Chic) vs Aiglons (LSJE) 14h00
Marquis (Jonq) vs National (La Baie) 19h05
Eperviers (LJSN) vs Dynamos (Chic) 15h30 Vézina

Dimanche 9 janvier

National (La Baie) vs Eperviers (LSJN) 14h00
Dynamos (Chic) vs Orioles (Jonq) 14h50
Marquis (Jonq) vs Cougars (Chic) 19h30

Les marqueurs

	B	A	Pts
Maxime Cantin, Orioles	27	19	46
Maxime Ménard, Orioles	16	28	44
Luc Tanguay, Marquis	19	17	36
Félix Tremblay, Marquis	21	10	31
Éric Simard, La Baie	16	14	30

PEE WEE

Division "BB"

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Lac-St-Jean-Nord	23	13	6	4	74	62	30
Chicoutimi	23	13	8	2	80	57	28
Jonquière	21	11	8	2	64	47	24
St-Félicien	23	10	13	0	62	64	20
Lac-St-Jean-Est	22	3	15	4	45	95	10

Vendredi 7 janvier

Citadins (Jonq) vs Sags (Chic) 20h00

Samedi 8 janvier

Aiglons (LSJE) vs Express (St-Fél) 13h30
Citadins (Jonq) vs Rapides (LSJN) 16h30

Dimanche 9 janvier

Sags (Chic) vs Aiglons (LSJE) 12h00

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Romy Elayoubi, Sags	27	14	48.0
Raphaël Tremblay, Sags	15	18	42.0
Maxime Mathieu, Rapides	20	12	38.0
Simon Couture, Lac-St-Jean-Est	17	14	38.0
Mathieu S. Tremblay, (Citadins)	9	19	37.5

Division "CC"

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Lac-St-Jean-Nord	24	17	5	2	100	40	36
La Baie	22	12	6	4	66	50	28
Jonq. (Marquis)	21	10	7	4	72	54	24
Jonq. (Orioles)	21	10	8	3	50	50	23
Chic. (Cougars)	23	11	11	1	56	54	23
Chic. (Dynamos)	23	8	11	4	52	66	20
St-Félicien	24	9	14	1	72	94	19
Lac-St-Jean-Est	20	2	17	1	39	99	5

Jeudi 6 janvier

Cougars (Chic) 0 Loups (LSJN) 2
Orioles (Jonq) 2 Express (St-Fél) 3

Samedi 8 janvier

National (La Baie) vs Dynamos (Chic) 11h30
Aigles (LSJE) vs Express (St-Fél) 12h00
Marquis (Jonq) vs Loups (LSJN) 14h00
Cougars (Chic) vs Orioles (Jonq) 14h40

Dimanche 9 janvier

Dynamos (Chic) vs Marquis (Jonq) 10h40
Loups (LSJN) vs Aigles (LSJE) 13h30
Orioles (Jonq) vs National (La Baie) 16h10

Les marqueurs

	B	A	PTS
David Laprise, Marquis	14	25	51.5
Pierre-Éric Côté, Loups	19	14	40.0
Jean-François Simard, La Baie	15	15	37.5
Philippe Tremblay, La Baie	19	11	35.5
Steeven Tremblay, Loups	12	13	31.5

ATOME

Division CC
DIVISION SAGUENAY

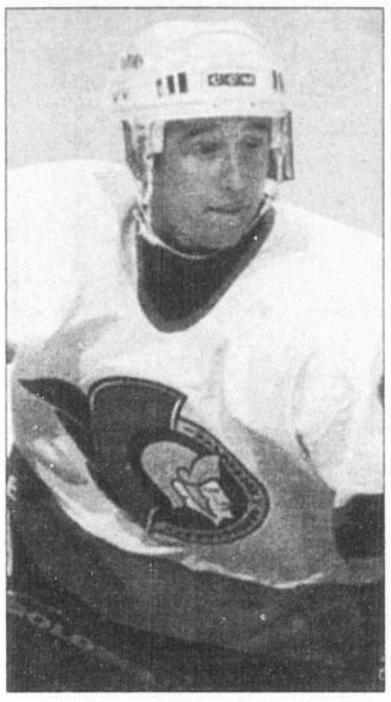
	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
La Baie	23	17	3	3	94	44	37
Chic. (Sags)	23	15	4	4	73	40	34
Jonq. (Orioles)	23	12	6	5	68	59	29
Delisle	24	10	10	4	59	60	24
Jonq.(Citadins)	24	9	11	4	51	53	22
Jonq. (Marquis)	23	6	11	6	56	57	18
Chic. (Cougars)	21	4	11	6	39	64	14
Chic. (Dynamos)	24	5	15	4	45	98	14

DIVISION LAC-SAINT-JEAN

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Métabetchouan	25	21	3	1	126	37	43
Dol.-Mist.(Cast.)	23	13	2	8	84	48	34
Saint-Félicien	24	12	10	2	77	63	26
Roberval	26	10	10	6	82	83	26
Normandin	22	1	20	1	37	112	3
Dol.-Mist. (L)	21

Propos racistes

Vaclav Prospal évite une suspension



VACLAV PROSPAL... suivra un cours de sensibilisation aux différences culturelles.

NEW YORK (AP) — Le joueur de centre Vaclav Prospal des Sénateurs d'Ottawa ne sera pas suspendu parce qu'il a tenu des propos racistes à l'endroit du défenseur Patrice Brisebois du Canadien de Montréal, mais il devra suivre un cours de sensibilisation ayant trait aux différences culturelles.

Prospal, qui a qualifié Brisebois de «fuckin'frog» au cours du match du 27 décembre, devra se rendre à New York afin de rencontrer le conseiller de la LNH en matière de minorités, Zach Minor.

La ligue a jugé suffisantes les excuses publiques que Prospal a adressées aux Canadiens français, particulièrement parce qu'elles ont été acceptées par le Canadien et Brisebois.

«La ligue et l'Association des joueurs de la LNH fermeront le dossier dès que Prospal aura suivi le cours de sensibilisation», a fait savoir la ligue dans un communiqué.

«Les joueurs sont tous de fiers compétiteurs, mais cela n'excuse pas ce type de comportement dans le feu de l'action.

«La ligue, de concert avec l'Association des joueurs, a multiplié les efforts afin d'éduquer et de sensibiliser tout le monde aux nombreuses minorités, tout en plaçant l'accent sur le respect et l'appréciation de ces minorités.»

La ligue a précisé que Prospal a admis que ses propos étaient inappropriés et il sait que toute autre incartade de sa part entraînera immédiatement une sanction.

La LNH a imposé trois suspensions à des joueurs ayant lancé des remarques désobligeantes à saveur raciale à des rivaux.

Chris Simon des Capitals de Washington a reçu une peine de trois matchs en 1997 parce qu'il a insulté Mike Grier des Oilers d'Edmonton. Craig Berube des Capitals a été suspendu un match parce qu'il a attaqué verbalement Peter Worrell des Panthers de la Floride; et Bryan Marchment des Sharks de San Jose a aussi écopé un match de suspension en raison des propos déplacés qu'il a eus à l'endroit de Donald Brashear des Canucks de Vancouver.

Grier, Worrell et Brashear sont Noirs.

Prospal, un Tchèque, a plaidé l'ignorance soutenant qu'il ne savait pas que le mot «frog» avait une connotation raciste quand on le lançait au visage d'un francophone. Les excuses qu'il a présentées, mardi, s'adressaient à tous les Canadiens français, à l'exception de Brisebois.

Bob Rouse libéré

SAN JOSE (PC) — Les Sharks de San José ont racheté le contrat du vétéran Bob Rouse après que le défenseur n'ait pas été réclamé au ballottage, mercredi. Rouse, âgé de 35 ans, a vu son nom être retiré de la liste des joueurs actifs le 26 décembre puis être soumis au ballottage une première fois.

Il devait être offert au ballottage une deuxième fois afin que son contrat puisse être racheté. Rouse n'entend pas se retirer et il pourrait se retrouver chez le Moose du Manitoba (LIH).

LES MARQUEURS

SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI

	PJ	B	A	Pts
17-Yannick Carpentier	44	17	28	45
28-Roustam Bakhriddinov	40	9	31	40
15-Gilbert Lefrançois	43	18	16	34
22-David Girard	42	15	18	33
11-François Fortin	43	9	22	31
29-Simon Tremblay	30	14	16	30
12-Éric Bétournay	43	7	22	29
14-Jonathan Francoeur	25	12	15	27
07-Alex Turcotte	44	12	15	27
24-Guillaume Karrer	43	3	20	23
18-Sylvain Watt	44	5	17	22
19-Sébastien Lucier	44	12	8	20
25-Yannick Guay	33	7	8	15
27-Karl St-Pierre	35	4	11	14
23-Christian Larrivée	41	4	9	13
09-Dominic Desbiens	36	3	8	11
02-David McCutcheon	39	2	3	5
32-Jean-F. Demers	35	2	1	3
10-Jean-F. Talbot	4	1	0	1
26-Alain Chénard	29	0	1	1
57-Olivier Spénard	29	0	1	1
39-Rémi Bergeron	38	0	1	1
31-Dave Bélanger	2	0	0	0
01-Olivier Dannel	42	0	0	0

ÉLITE DE JONQUIÈRE

	PJ	B	A	Pts
22-Mathieu Simard	30	20	21	41
18-François Gagnon	30	14	17	31
23-Paul Houde	25	7	17	24
45-Nicolas Mayrand	30	10	12	22
21-Sébastien Hébert	27	8	13	21
37-Samuel Gibbons	30	2	16	18
32-Martin Bellavance	27	6	11	17
48-Michel Dubé	28	3	13	16
66-Luc St-Pierre	28	4	12	16
41-David Clavet	29	10	4	14
24-Michel Finn	26	5	5	10
44-Julien Lavoie	28	2	8	10
77-Pierre-Luc Gilbert	30	1	8	9
46-David Boudreau	30	1	7	8
36-Pierre-Paul Blais	30	5	3	8
88-Dave Simard	8	2	2	4
55-Charles Bouchard	21	1	3	4
47-David Young	12	1	0	1
34-Jean-Denis Bouchard	4	0	0	0

CONDORS DE GATINEAU

	PJ	B	P	Pts
09- Jean Imbeau	27	21	39	60
27- Frédéric Chartier	27	23	28	51
26- François Boulianne	27	15	35	50
12- Roberto Lavoie	27	15	23	38
32- Eric Tremblay	27	5	31	36
20- Stéphane Ouellet	27	9	22	31
29- Richard Boivin	26	13	13	26
30- Sébastien Parent	11	9	9	18
22- Marc-André Gobeil	27	7	10	17
24- Eric Gravel	21	4	12	16
07- Joël Fillion	26	7	8	15
15- Jérôme Boivin	15	7	6	13
28- Janic Boisvert	10	1	6	7
10- Dave Salesse	17	2	4	6
77- Jimmy Burns	24	0	5	5
30- Maxime Tremblay	23	1	3	4
31- Martin Gagné	4	2	0	2
19- Marc Simard	26	1	0	1
15- David Lavoie	12	1	0	1
05- Luis Arsenault	7	1	0	1
21- Dave Lasalle	11	0	1	1
55- Denis Tremblay	25	0	0	0
44- Sébastien Gauthier	7	0	0	0

SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

Canadien 3
Blues 4

Première période

1. St. Louis, Turgeon 18, 5:15 (an)
2. St. Louis, Turgeon 19 (Hecht, Reirden) 12:33

Pénalités Mtl banc (purgée par Stevenson) 4:02, Mayers StL 10:04, Nash StL 15:44.

Deuxième période

3. St. Louis, Bartecko 9 (Persson) 8:31
4. Montréal, Linden 3 (Cummins, Ward) 11:53

Pénalités Pellerin StL 5:17, Dykhuis Mtl 15:36.

Troisième période

5. St. Louis, MacInnis 7 (Young, Turgeon) 3:58
6. Montréal, Bouillon 1 (Brisebois, Corson) 10:09 (an)
7. Montréal, Ulanov 1 (Brunet, Rucinsky) 13:05

Pénalités Cummins Mtl 7:27, MacInnis StL 9:38.

Tirs au but

Montréal	5	6	11	22
St. Louis	6	7	5	18

Gardiens Montréal: Théodore (P,5-8-1); St. Louis: Turek (G,19-9-5).

Avantages numériques Montréal: 1-4. St. Louis: 1-3.

Arbitre Mick McGeough. **Juges de lignes** Mike Cvik, Andy McElman.

Assistance 18 050.

Islanders 2
Flyers 3

Première période

1. Philadelphie, Brind'Amour 3 (Recchi, Renberg) 6:25
2. Philadelphie, Renberg 6 (Recchi, Brind'Amour) 9:55 (an)

Pénalité Scatchard NYI 8:49.

Deuxième période

3. Philadelphie, Langkow 9 (Recchi, Desjardins) 13:40 (an)
4. N.Y. Islanders, Connolly 6 (Scatchard, Andersson) 19:11

Pénalités LeClair Phi 5:57, Isbister NYI (double min.) 11:25, Isbister NYI (maj.), Richardson Phi (maj.) 13:58, Webb NYI (maj.), Berube Phi (maj.) 14:03.

Troisième période

5. N.Y. Islanders, J.Jonsson 6 (Mukalt, Heward) 7:02

Pénalité Renberg Phi 1:54.

Tirs au but

N.Y. Islanders	9	4	8	21
Philadelphie	12	8	5	25

Gardiens N.Y. Islanders: Weekes (P,7-10-4) (25-22); Luongo (19:30 3e, 0-0); Philadelphie: Vanbriesbrouck (G,16-9-5).

Avantages numériques N.Y. Islanders: 0-2; Philadelphie: 2-3.

Arbitres Blaine Angus, Dan Marouelli. **Juges de lignes** Brad Kovachik, Tim Nowak.

Assistance 19 703.

Capitals 1
Thrashers 3

Première période

Aucun but.

Pénalités Konowalchuk Wash (double min.), Atl banc (purgée par Tamer) 12:06, Bulis Wash 19:46.

Deuxième période

1. Atlanta, Ward 4, 5:46 (dn)
2. Washington, Gonchar 7 (Sacco, Halpern) 11:24
3. Atlanta, Ferraro 10 (Murphy) 17:29
4. Atlanta, Emerson 7 (Buchberger, Sylvester) 17:55

Pénalités Shannon Atl 4:36, Gonchar Wash 15:21.

Troisième période

Aucun but.

Pénalités Emerson Atl 4:39, Johnson Atl 12:55.

Tirs au but

Washington	4	9	8	21
Atlanta	8	16	5	29

Gardiens Washington: Kolzig (P,11-14-7); Atlanta: Fankhouser (G,2-2-1).

Avantages numériques Washington: 0-3; Atlanta: 0-3.

Arbitres Kevin Maguire, Don Van Massenhoven. **Juges de lignes** Jean Morin, Dan O'Rourke.

Assistance 16 356.

Predators 2
Red Wings 5

Première période

1. Detroit, Verbeek 10 (Yzerman, Golubovsky) 7:28

Pénalités Boughner Nash (maj.), Shanahan Det (maj.) 1:49, Bordeleau Nash, Verbeek Det, Shanahan Det 13:07.

Deuxième période

2. Detroit, Yzerman 17 (Murphy) 5:41
3. Detroit, Shanahan 23 (Lidstrom, Duchesne) 11:31 (an)

Pénalités Boughner Nash 10:56, Boughner Nash, LaPlante Det 18:35.

Troisième période

4. Detroit, Shanahan 24 (Verbeek, Yzerman) 2:33
5. Detroit, Holmstrom 9 (Yzerman, Murphy) 12:09 (an)
6. Nashville, Legwand 12 (Ronning, Robitaille) 14:33 (an)
7. Nashville, Kjellberg 11 (Legwand, Ronning) 16:00

Pénalités Kribokrasov Nash 4:00, Lidstom Det 7:33, Shanahan Det 8:54, Ronning Nash 10:28, Brown Det 13:38, Chelios Det, (min., inc.) 13:58, Berehowsky Nash 19:51.

Tirs au but

Nashville	6	6	11	23
Detroit	11	19	5	35

Gardiens Nashville: Dunham (P,10-13-4); Detroit: Wregget (G,11-7-1).

Avantages numériques Nashville: 1-5; Detroit: 2-4.

Arbitres Bernard DeGrace, Terry Gregson. **Juges de lignes** Gérard Gauthier, Mark Pare.

Assistance 19 983.

Hurricanes 7
Bruins 3

Première période

1. Caroline, Gélinas 4 (Kovalenko, Malik) 5:59
2. Caroline, Kapanen 16 (Francis, Battaglia) 13:05
3. Boston, Murphy 5 (Savage, Bourque) 17:32 (an)
4. Boston, Carter 16, 17:38

Pénalités Gill Bos 3:56, Wesley Car 10:30, Haiko Car 15:54, Roberts Car 18:27.

Deuxième période

5. Caroline, Roberts 8 (O'Neill) 0:36
6. Boston, McLaren 4 (Mathieu, Laaksonen) 3:36
7. Caroline, Ranheim 5 (Kron) 14:18

Pénalités McSorley Bos 8:39, Mathieu Bos 15:12, Kovalenko Car, Thornton Bos 19:50.

Troisième période

8. Caroline, Kron 6, (Gélinas) 1:49
9. Caroline, Ranheim 6 (Wesley, Kron) 3:48
10. Caroline, Wesley 3, 13:00 (an)

Pénalité Sweeney Bos (obstruction holding) 12:40.

Tirs au but

Caroline	8	16	12	36
Boston	14	7	12	33

Gardiens Caroline: Hébert (G,13-13-7); Boston: Dafoe (P,9-10-5).

Avantages numériques Caroline: 1-4; Boston: 1-3.

Arbitre Kerry Fraser. **Juges de lignes** Kevin Collins, Francois Gagnon.

Assistance 15 582.

Coyotes 2
Sénateurs 5

Première période

1. Ottawa, Hossa 14 (Arvedson, Juneau) 15:04
2. Phoenix, Tocchet 7 (Letowski, Numminen) 17:46

Pénalités Aucune.

Deuxième période

3. Ottawa, Prospal 8 (McEachern, Alfredsson) 10:57
4. Phoenix, Tocchet 8 17:44

Pénalités Neckar Phx 7:06, Emmons Ott 15:23, Carney Pho 19:43.

Troisième période

5. Ottawa, Kravchuk 4 (Alfredsson, Redden) 0:30 (an)
6. Ottawa, York 2 (Dackell, Hossa) 17:08 (an)
7. Ottawa, McEachern 16 (Alfredsson) 18:02

Pénalité Neckar Phx 15:19.

Tirs au but

Phoenix	4	4	4	12
Ottawa	9	13	12	34

Gardiens Phoenix: Robert Esche (P,1-4-0); Ottawa: Lalime (G,11-7-2).

Avantages numériques Phoenix: 0-1; Ottawa: 2-3.

Arbitres Greg Kimmerly, Bill McCreary. **Juges de lignes** Derek Arnell, David Brisebois.

Assistance 17 484.

Devils 6
Sabres 3

Première période

1. Buffalo, Hamel 1 (Zhitnik, Afinogenov) 2:09
2. New Jersey, Pederson 2 (Madden) 3:22
3. New Jersey, Lemieux 13 (Gomez, Morrison) 6:47 (an)
4. Buffalo, Holzinger 6 (Grosek, Satan) 9:17

Pénalités Woolley Buf 4:59, Odelein NJ 13:03, Rasmussen Buf 15:20.

Deuxième période

5. Buffalo, Afinogenov 11 (Woolley) 7:08
6. New Jersey, Elias 12 (Sykora, Arnott) 18:05

Pénalités Grosek Buf 1:00, Kalinin Buf 5:18, Rafalski NJ 6:01, Gomez NJ, Stevens NJ (double min.), Holzinger Buf, McKee Buf 9:52, Brodeur NJ (purgée par Odelein).

Troisième période

7. New Jersey, Holik 12 (McKay, Odelin) 12:41
8. New Jersey, Sykora 13 (lancer de penalite) 14:40
9. New Jersey, Gomez 10 (Morrison, Daneyko) 19:37 (fd)

Pénalités Holik NJ 7:54, Odelin NJ, Afinogenov Buf 18:03.

Tirs au but

New Jersey	5	12	10	27
Buffalo	9	15	4	28

Gardiens New Jersey: Brodeur (G,23-9-5); Buffalo: Roloson (P,1-6-3).

Avantages numériques New Jersey: 1-4; Buffalo: 0-5.

Arbitres Dennis LaRue, Rob Shick. **Juges de lignes** Pierre Champoux, Anthony Sericolo.

Assistance 18 690.

MERCREDI

Avalanche 4
Flames 0

Première période

Aucun but.

Pénalités Nazarov Cal, Dingman Col majeure 2:12, Albelin Cal 7:06, Yelle Col 10:28.

Deuxième période

1. Colorado, Deadmarsh 9 (Forsberg, Sakic) 4:27 (an)
2. Colorado, Deadmarsh 10 (Ozolinsh) 17:33 (an)

Pénalités Brathwaite Cal (purgée par Corbet) 3:30, Gusarov Col 6:05, Bure Cal 12:42, Tanguay Col 13:40, Corbet Cal 17:19, Wiemer Cal 19:07.

Troisième période

3. Colorado, Sakic 7 (Forsberg, Skoula) 3:08
4. Colorado, Deadmarsh 11 (Forsberg, de Vries) 16:39

Pénalités Wiemer Cal 10:38, Wilm Cal 12:51, Savard Cal, de Vries Col 16:39, Wiemer Cal, de Vries Col majeure 19:42.

Tirs au but

Calgary	11	6	10	27
Colorado	7	16	11	34

Gardiens Calgary: Brathwaite (P,11-9-3); Colorado: Denis (G,5-3-2).

Avantages numériques Calgary: 0-3; Colorado: 2-7.

Arbitres Mark Faucette, Richard Trottier. **Juges de lignes** Swede Knox, Baron Parker.

Assistance 18,007.

Flames 2
Blackhawks 5

Première période

1. Calgary, Bure 20 (Savard, Domenichelli) 5:29 (an)
2. Chicago, McCabe 4 (Sullivan) 9:42
3. Chicago, Mironov 1 (Sullivan, Gilmour) 19:24 (an)

Pénalités Belak Cal (maj.), VandenBussche Chi (maj.) 3:01, Nylander Chi, (double min.) 3:56, Wilm Cal 18:45, Iginla Cal, Zhamnov Chi 19:43.

Deuxième période

4. Chicago, Sullivan 6 (Côté, Nylander) 0:45
5. Chicago, Amonte 19 (Gilmour, Mironov) 7:11

Pénalités Dazé Chi 1:33, Savard Cal 3:30, Belak Cal (maj.), Probert Chi (maj., inc. de match), McAmmond Chi 8:20, Allison Chi (inc.) 11:25, Smith Cal 15:30, Regehr Cal 17:36, McCabe Chi 20:00.

Troisième période

6. Chicago, Zhamnov 8 (Gilmour, Mironov) 5:35 (an)
7. Calgary, Morris 6 (Housley, Bure) 16:30 (an)

Pénalités Zmolek Chi 0:31, Wiemer Cal 4:37, Mironov Chi 15:01, Shantz Cal, Nylander Chi 17:31.

Tirs au but

Calgary	10	13	12	35
Chicago	8	10	7	25

Avantages numériques Calgary 2 en 7; Chicago 2 en 5.

Gardiens Calgary: Brathwaite (P,11-10-3) (12-8), Giguère (7:11 2e, 13-12); Chicago: Thibault (G,7-13-4).

Arbitres Paul Devorski, Brad Watson. **Juges de lignes** Pierre Racicot, Dan Schachte.

Assistance 13,399.

Sharks 1
Oilers 1

Première période

Aucun but.

Pénalités Brown Edm 15:31; Ragnarsson SJ (obstruction holding) 17:51.

Deuxième période

1. Edmonton, Guérin 11 (Weight, Falloon) 19:12

Pénalités Hamrlik Edm 3:11, Myhres SJ 7:37, Devereaux Edm 11:37, Guerin Edm 14:50, Nolan SJ 15:53.

Troisième période

2. San Jose, Korolyuk 11 (Marleau, Sundstrom) 5:37 (an)

Pénalités Poti Edm 4:55, Damphousse SJ, Smith Edm, Nolan SJ, Moreau Edm 7:28, Damphousse SJ 10:24.

Prolongation

Aucun but.

Pénalités Aucune.

Tirs au but

San Jose	10	6	15	2	33
Edmonton	12	5	4	0	21

Gardiens San Jose: Shields (N,14-14-4); Edmonton: Salo (N,11-12-8).

Avantages numériques San Jose 1-5; Edmonton 0-4.

Arbitre Dave Jackson. **Juges de lignes** Darren Gibbs et Mark Wheeler.

Assistance 14,217.

Lightning 3
Canucks 3

Première période

1. Tampa Bay, Modin 9 (Guolla, Kubina) 3:36

Pénalités Klatt Vcr 1:36, Svoboda TB 12:12, York Vcr 14:51, Kesa TB 17:10.

Deuxième période

2. Vancouver, Mogilny 12 (York, Hawgood) 12:07
3. Vancouver, Schaefer 9 (Jovanovski) 12:39
4. Tampa Bay, Kubina 3 (Sillinger, Gratton) 15:54 (an)

Pénalités Sillinger TB 6:00, Tampa Bay banc (purgée par Petrovicky) 6:47, Clymer TB 9:52, York Vcr 14:45, Aucoin Vcr 15:54, Zyuzin TB 18:14.

Troisième période

5. Tampa Bay, Muir 3 (Sillinger, Gratton) 5:30
6. Vancouver, Naslund 13 (Messier, Bertuzzi) 10:10

Pénalités Muir TB :24, Kubina TB 11:08, Bertuzzi Vcr 11:12.

Prolongation

Aucun but.

Pénalités Aucune.

Tirs au but

Tampa Bay	7	9	9	2	27
Vancouver	15	13	8	2	38

Gardiens Tampa Bay: Cloutier (N,6-15-2); Vancouver: Potvin (N,6-16-4).

Avantages numériques Tampa Bay: 1-5; Vancouver: 0-8.

Arbitres Lance Roberts, Paul Stewart. **Juges de lignes** Lonnie Cameron, Brad Lazarowich.

Assistance 12,752.

Panthers 5
Mighty Ducks 1

Première période

1. Floride, Kozlov 9 (Whitney, Spacek) 9:57 (an)
2. Floride, Kozlov 10 (Spacek, Worrell) 12:09 (an)
3. Floride, Whitney 16 (Bure, Kozlov) 19:59

Pénalités LeClerc Ana 3:38, Svehla Flo 6:02, McInnis Ana 8:50, LeClerc Ana 10:43, Worrell Flo (maj.), Grimson Ana (maj.) 13:51.

Deuxième période

4. Floride, Kozlov 11 (Svehla, Bure) 5:11
5. Anaheim, Nielsen 6 (McKenzie) 6:00

Pénalités Hedican Flo 8:10, Kozlov Flo 12:21, LeClerc Ana 16:33.

Troisième période

6. Floride, Bure 26 (Svehla) 1:50

Pénalités Laus Flo 3:14, Salei Ana 8:49, Parrish Flo 11:02, Kvasha Flo 17:10, Salei Ana 18:58.

Tirs au but

Floride	9	14	7	30
Anaheim	4	12	13	29

Gardiens Floride: Shtalenkov (G,12-10-3); Anaheim: Hébert (P,13-16-3) (9-6), Roussel (0:00 2e, 21-19).

Avantages numériques Floride: 2-6; Anaheim: 0-6.

Arbitre Don Koharski, Scott Zelkin. **Juges de lignes** Wayne Bonney, Jay Sharrers.

Assistance 13,024.

Premier tour dans l'Association nationale

Le duel Cowboys-Vikings fait saliver

(PC) — Les Lions de Detroit s'en vont affronter les Redskins, à Washington, alors que les Vikings du Minnesota accueilleront les Cowboys de Dallas. Le premier week-end éliminatoire au sein de l'Association nationale présente deux duels aux visages fort différents.

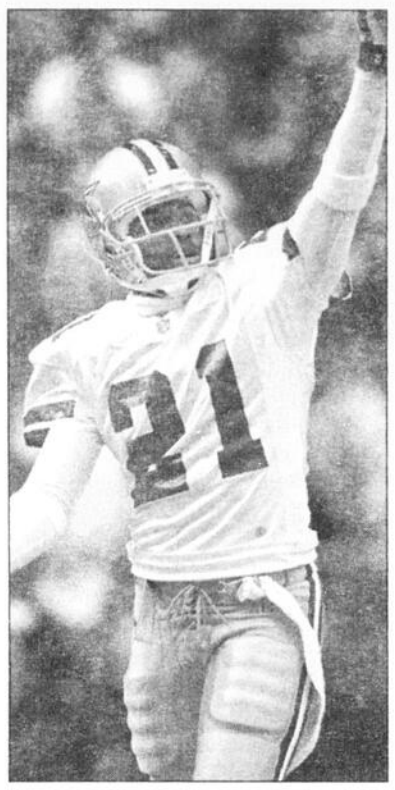
Si on salive d'envie en vue de la bagarre opposant Randy Moss et Cris Carter face à l'unité défensive menée par Deion Sanders, l'affrontement Detroit-Washington laisse un peu froid.

Les Lions n'ont pas gagné à Washington depuis 1935, soit une séquence de 19 rencontres, incluant les éliminatoires. Disons que les Redskins ne sont pas la formation favorite de Detroit.

Les Lions devront se fier à Gus Frerotte, l'ancien Redskins, Charlie Batch étant sur la touche. Ça commence mal. Detroit accueillera le retour de Ron Rivers dans le champ-arrière, mais Champ Bailey et l'increvable Darrell Green devraient tenir leur bout contre les receveurs des Lions, Johnnie Morton, Herman Moore et Germane Crowell.

Pour sa part, Brad Johnson a tous les atouts pour découper la défense des Lions qui en plus, est très vulnérable face au jeu au sol. Bref, Washington, sans trop d'efforts.

Ça s'annonce plus rigolo à Minneapolis.



DEION SANDERS, des Cowboys, devra surveiller Randy Moss, Cris Carter et Jake Reed. Ouf!

Les Vikings marquent pas mal de points, ils ont battu Dallas 27-17 le 8 novembre et l'attaque des Cowboys n'est pas la plus dévastatrice. Sauf que...

Sauf que les Cowboys menaient 17-0 au deuxième quart dans cette rencontre de novembre lorsque Emmitt Smith s'est fracturé la main. Smith avait déjà 140 verges au sol, deux touchés à son actif et il était en train de zigzaguer comme il le voulait dans cette défense en forme de gruyère.

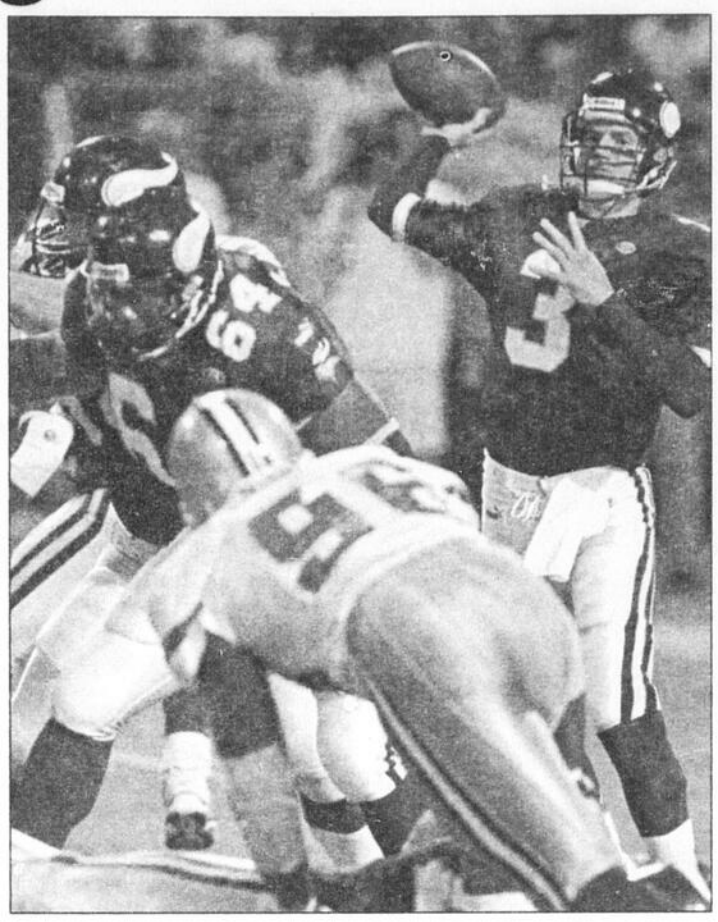
On ne peut présumer que Smith va répéter ses performances, mais on peut courir contre les Vikings, et ce faisant, on enlève le ballon des mains de Jeff George qui entamera seulement son deuxième match de séries comme partant. Pression, quand tu nous tiens.

Minnesota accorde plus de 100 verges au sol par match et plus de 248 verges par la voie des airs. Une paille.

Bien sûr, les Cowboys n'ont pas l'arsenal aérien des Vikings, mais le jeune Jason Tucker semble être un excellent complément à «Rocket» Ismail et les Vikings n'ont pas eu l'occasion de mesurer son impact sur le terrain. Donnez des receveurs fiables à Troy Aikman et il peut vous faire mal.

Évidemment, Moss (1412 verges cette année), Carter (1241), Jake Reed (643) et consorts peuvent anéantir un club en quelques jeux. La performance de 15 attrapés pour 207 verges et deux touchés de Moss et Carter (principalement en deuxième demie) lors du gain face aux Cowboys en fait foi.

Au sol, Robert Smith et Leroy Hoard forment un duo plus homogène que celui de Smith (excellent) et Chris Warren (très ordinaire). Mais Hoard a des mains de ciment et Moss a commis sa part d'échappés ces derniers temps.



PRESSION — Le quart des Vikings, Jeff George, commencera seulement son deuxième match en séries éliminatoires.
(Photo AP)

Les Vikings ont d'ailleurs cédé le ballon 40 fois à l'adversaire cette saison, une statistique terrifiante en séries.

De là à avancer un gain des Cowboys, il y a un pas difficile à franchir, mais contrairement à l'impression première, les Vikings n'ont pas la partie gagnée. Loin de là.

Association américaine

Les quarts sèment la controverse

(PC) — Si nous étions dans le monde du cinéma hollywoodien, les deux rencontres du premier tour au sein de l'Association américaine de la NFL pourraient s'intituler : «La controverse du quart» et «La controverse du quart: la suite».

Si le débat qui entoure la situation de Dan Marino et Damon Huard fait les manchettes depuis plusieurs semaines à Miami, il est un peu stupéfiant de constater que l'entraîneur Wade Philips vient de foutre le bordel à Buffalo en désignant Rob Johnson à la place de Doug Flutie pour entamer la rencontre qui opposera les Bills (11-5) aux Titans du Tennessee (13-3), samedi, à Nashville.

Oui, Johnson a connu un match du tonnerre la semaine dernière contre les Colts d'Indianapolis. Oui, il a fait avancer le club comme Flutie n'a pu le faire cette saison. Et oui, on sait qu'il peut abattre le travail.

Mais jusqu'à quel point peut-on accorder tant d'importance à un match qui n'en avait justement pas? Comment peut-on priver un quart qui a quand même présenté une fiche de 10-5 comme partant cette année de la légitime récompense de fin de saison? Et comment peut-on oser toucher à la chimie que les entraîneurs, joueurs et analystes portent en odeur de sainteté?

En 1998, en 13 rencontres dont 10 comme partant, Flutie a présenté une moyenne de passe complétées de 57.1 pour cent, avec 20 passes de touché et 11 interceptions. Cette année, en 15 départs, sa moyenne est de 55.2 pour cent (plutôt similaire) avec 19 passes bonnes pour des majeurs (assez identique) et 16 interceptions (seule véritable lacune).

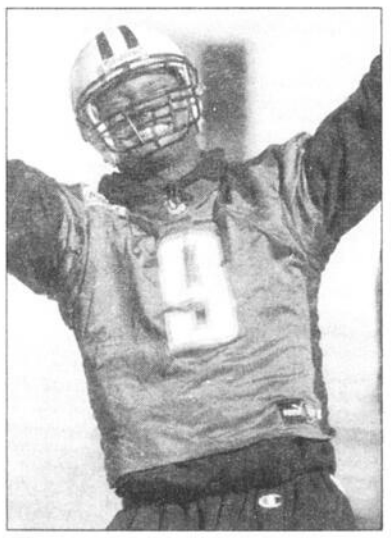
On ne peut même pas accuser Flutie d'avoir mal fait contre les Titans puisque le dernier match entre les deux formations remonte à 1997 (victoire de 31-14 des Oilers du Tennessee, à Memphis) alors que ce dernier ne s'était pas encore joint aux Bills. Alors?

Bref, si Johnson mène les Bills à la victoire sur le terrain des Titans (où ils n'ont pas perdu cette saison), si le comité de porteurs de ballon de Buffalo (Linton, Smith et Thomas) a le meilleur sur la défense de Tennessee menée par le prodige Jason Kearse et si Steve McNair et Eddie George (dominants depuis ces derniers temps) sont neutralisés par la bande à Bruce Smith, Philips passera pour un génie. Si cela devait être le contraire, en voilà un qui va avoir à répondre à de sérieuses questions. Et il va devoir le faire, parce que les Titans vont gagner. À moins que Flutie....

À Seattle, on se doute que Jimmy Johnson va lancer son vétéran dans la mêlée d'entrée de jeu face aux Seahawks de Seattle (9-7), mais la journée de travail de Marino ira au gré de la performance des Dolphins (9-7).

Miami a perdu six de ses huit derniers matchs, alors que les Seahawks ont échappé cinq de leurs plus récentes rencontres. Avec sept passes de touché pour 10 interceptions en six matchs, Jon Kitna éprouve sa part d'ennuis. Ricky Watters (30 verges la semaine dernière) sera encore amoché dans le champ-arrière des Seahawks qui compte l'une des pires défensives face au jeu au sol (le pain et le beurre de Jimmy Johnson).

Parce que la plus solide unité défensive fait souvent la différence dans un match éliminatoire, qu'ils ont le meilleur botteur (Olindo Mare) et que le mercure n'aura aucune incidence sur le résultat (Kingdome), les Dolphins ont tous les éléments en mains pour causer une (certaine) surprise. Mais qui, de Marino ou Huard, va en tirer parti?



STEVE McNAIR... sera le quart partant des Titans du Tennessee. Un choix incontestable celui-là.
(Photo AP)

Flutie rêve d'un retour à la LCF

ORCHARD PARK, N.Y. (PC) — Après ce qu'il a subi cette semaine, Doug Flutie aimerait revenir à la Ligue canadienne de football même si cette perspective apparaît irréaliste.

«Au niveau des sentiments, j'aimerais y retourner», laisse entrendre le quart-arrière de 37 ans, qui devra céder sa place à Rob Johnson lorsque les Bills de Buffalo affronteront les Titans du Tennessee, samedi, en match éliminatoire de la NFL.

«Je retournerais là-bas si je pouvais gagner seulement la moitié de l'argent que je fais ici. Mais cela n'a pas beaucoup de sens.

«J'aimerais aussi avoir la chance de remporter un championnat avec Darren (son jeune frère, un ailier offensif qui a remporté la coupe Grey dans l'uniforme des Tiger-Cats de Hamilton). J'aimerais tout ça mais cela me paraît impossible.»

Flutie a fait un retour remarqué dans la NFL en 1998 lorsqu'il a remplacé Johnson, qui s'était blessé. Flutie a mené les Bills à une saison de 10-6 et une participation aux séries. Cela lui avait valu une invitation au Pro Bowl ainsi qu'un contrat de quatre ans de 22 millions $. Cette saison, les Bills ont conservé un dossier de 10-5 et ont encore une fois mérité une place dans les séries. Flutie a toutefois perdu son poste lundi lorsque l'entraîneur Wade Philips a annoncé que Johnson serait au poste de quart contre les Titans.

«J'ai aimé la LCF et les derniers jours me le rappellent, a dit Flutie. J'aimais les jours d'entraînement, les réunions et l'atmosphère qui régnait dans ces réunions entre joueurs et entraîneurs.

«Ça discutait fort, chacun avait une opinion. Tout ça me manque.»

Flutie a remporté à six reprises le titre de joueurs de l'année dans la LCF. Il dit accepter la décision des Bills tout en rappelant que la douleur ne s'effacera sans doute jamais. «J'ai attendu 10 ans pour avoir cette occasion de gagner. C'est pourquoi je suis revenu à la NFL. Cette équipe est très proche d'un championnat.»

Ordre du baseball majeur

Rocker subira des examens psychologiques

NEW YORK (AP) - Les dirigeants du baseball ont donné l'ordre à John Rocker, des Braves d'Atlanta, de subir des examens psychologiques.

Le releveur rencontrera les médecins et discutera de ses remarques faites au sujet des minorités visibles et des homosexuels. Le commissaire Bud Selig décidera alors s'il sanctionnera le lanceur pour ses remarques rapportées dans un article de la revue Sports Illustrated.

Dans l'article, Rocker avait dit qu'il ne voulait jamais évoluer pour une équipe de New York parce qu'on y retrouve dans le métro des homosexuels souffrant du sida, des paumés qui sortent de prison et des gens de toutes sortes de nationalités. Il a même traité un coéquipier noir de «gros singe».

Rocker s'est excusé par la suite et a dit qu'il n'était pas raciste.

«Les remarques de monsieur Rocker sont inexcusables, a dit le commissaire Bud Selig. Je m'inquiète au sujet de ses déclarations et de sa conduite en général. Après en avoir discuté avec les dirigeants de l'Association des joueurs, j'en viens à la conclusion que Rocker doit être examiné. Nous verrons par la suite ce qu'il y a à faire dans son cas.»

Contrat des ligues mineures pour Gooden

HOUSTON (AP) - Dwight Gooden, qui a déjà été l'as de la formation des Mets de New York, a accepté hier un contrat des ligues mineures avec les Astros de Houston. Il a été invité au prochain camp d'entraînement et il s'agira sans doute de sa dernière véritable chance de mériter une place dans les ligues majeures.

«À 35 ans, je ne me fais pas d'illusion. Nous ne verrons certes pas le Doc Gooden des belles années quand il avait 26 ou 27 ans, a dit le directeur général Gerry Hunsicker. Mais je connais bien Doc et je sais comment il peut se comporter au monticule. Je suis prêt à parier sur lui.»

Gooden a présenté une fiche de 3-4 et une moyenne de points mérités de 6.41 en 22 départs avec les Indians de Cleveland la saison dernière. Blessé à une épaule, les Indians n'ont pas retenu ses services à la fin de la saison.

«Je ne lance pas avec autant de force que je le faisais avant, a dit Gooden. Mais je suis maintenant un lanceur plus complet. Je suis un joueur plus intelligent.»

Jones avec les Yankees

NEW YORK (AP) - Le voltigeur Terry Jones, un ancien des Expos, a été échangé hier des Dodgers de Los Angeles aux Yankees de New York en retour d'un joueur à être désigné plus tard.

Avec les Lynx d'Ottawa, filiale AAA des Expos, la saison dernière, Jones, 28 ans, a conservé une moyenne de .262 avec 17 doubles, 23 points produits et 30 vols.

Il a évolué dans les ligues majeures avec les Rockies du Colorado et les Expos.

Décès de John Milner

EAST POINT, Georgie (AP) - John Milner, qui a fait partie d'équipes championnes de la Ligue nationale avec les Mets de New York et les Pirates de Pittsburgh, est décédé d'un cancer mardi. Il avait 50 ans.

Il est décédé une semaine après son anniversaire.

Milner, un voltigeur et joueur de premier but, a passé 12 saisons dans les ligues majeures. Il avait gradué avec les Mets en 1971 et a participé à la Série mondiale en 1973.

Il est passé aux Pirates en 1978 et les a aidés à remporter la Série mondiale l'année suivante.

Il a partagé ses deux dernières saisons dans les ligues majeures avec les Pirates et les Expos. Il a terminé avec une moyenne globale de .249, 131 circuits et 598 points produits.

Il laisse dans le deuil sa mère et sa soeur. Les funérailles auront lieu samedi.



JOHN ROCKER... a reçu l'ordre de subir des examens psychologiques après avoir émis des commentaires douteux sur les homosexuels et les minorités visibles.

HOCKEY

Joueurs du mois

LONGUEUIL (PC) - Jérôme Tremblay, des Huskies de Rouyn-Noranda, a été désigné meilleur attaquant du mois de décembre dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

En 11 matchs, l'ailier gauche de 20 ans a récolté 10 buts et 13 passes tout en conservant un dossier de plus-11. Lors de la rencontre du 17 décembre contre le Rocket de Montréal, Tremblay a obtenu sept points dont trois buts, égalant la marque de James Desmarais établie en 1998-1999.

En défense, l'honneur revient à Jonathan Gauthier, également des Huskies. En 11 matchs, le défenseur natif de Hauterive a inscrit six buts et 13 passes. Il a également maintenu un dossier de plus-11.

Enfin, le titre de meilleure recrue revient à Jean-Michel Boisvert, du Rocket. En 13 matchs, Boisvert a récolté 11 buts et spet passes.

Le contrat d'Allison prolongé

BOSTON (AP) - Les Bruins de Boston ont prolongé hier d'une année le contrat de l'attaquant Jason Allison jusqu'à la saison 2000-2001. Les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés.

Allison, âgé de 24 ans, est le troisième meilleur marqueur des Bruins, ayant récolté 10 buts et 18 passes en 35 matchs. Mais une blessure à un poignet lui a fait rater cinq rencontres. Il a même envisagé de subir une intervention chirurgicale qui aurait mis fin à sa saison.

Baisser des prix

RALEIGH, Caroline du Nord (PC) - Le propriétaire des Hurricanes de la Caroline, Peter Karmanos, entend réduire le prix des places la saison prochaine tout en réaffirmant sa décision de laisser sécher Keith Primeau. Les Hurricanes ont attiré 12 436 spectateurs en moyenne par match cette année, le prix des places variant entre 17 $ et 99 $.

«Les salaires et le prix des billets sont liés, dit Karmanos. Il faut baisser les prix et pour y arriver, il faut aussi administrer l'équipe de façon responsable.»

La masse salariale des Hurricanes se situe à 28 millions $ et l'équipe n'a pas l'intention de l'augmenter, ce qui laisse croire que Primeau, un joueur autonome, n'obtiendra pas le contrat qu'il recherche.

«Nous refusons de payer à une prima donna, à un joueur au caractère irascible qui n'a marqué que 30 buts la saison dernière, le même salaire que Toronto verse à Mats Sundin ou Pittsburgh à Jaromir Jagr», a dit Karmanos.

Karmanos a admis avoir commis une erreur il y a deux ans en offrant un contrat de six ans de 38 millions $ à Sergeï Fedorov, alors joueur autonome. Les Red Wings de Detroit devaient égaler l'offre mais cette décision a contribué à l'inflation des salaires.

Pederson n'est pas content

EAST RUTHERFORD, N.J. (PC) - Denis Pederson se demande s'il ne ferait pas mieux de changer d'équipe.

L'attaquant des Devils du New Jersey a été retranché de la formation avant le match de mercredi contre Pittsburgh.

«Je suis en santé, c'est vraiment frustrant, dit-il. Je me demande s'ils me veulent vraiment. Je jouerais peut-être davantage dans un autre club.»-

RAPIDO

Gain des Sags

En tournoi provincial à L'Ancienne-Lorette, les Saguenéens de Chicoutimi, du calibre bantam BB, ont signé une victoire facile de 5-1 face à Repentigny. Jérôme Lucier et Patrice Côté ont réussi des doublés dans la victoire de l'équipe dirigée par Mario Julien. Les Sags ont dominé 35-10 dans les tirs aux buts. Ils affrontent Québec-Frontenac aujourd'hui.

Pee-wee CC

Deux rencontres ont été présentées dans le circuit pee-wee CC. Les Loups du Lac-Saint-Jean Nord ont obtenu un jeu blanc de 2-0, sur les buts de Pierre-Éric Côté et Louis-David Côté. L'Express de Saint-Félicien a eu raison des Orioles de Jonquière, 3-2, sur le doublé de Martin Germain et le filet de Guillaume Asselin. Nicolas Bergeron et Dave Marinoff ont donné la réplique.

Activités au Norvégien

C'est le temps des inscriptions pour l'école de ski de fond des jeunes, la Jack Rabbit, au club de ski du Norvégien, du rang Saint-Benoit de Jonquière. Les inscriptions auront lieu samedi et dimanche de 10 h à 16 h et les cours débuteront le dimanche 16 janvier. Autre activité qui se déroulera au chalet du centre, c'est le tirage de la toile du peintre jonquiérois Angémil Ouellet. Il a peint le fondeur Jean-François Croufer. Des billets ont été vendus et le tirage aura lieu samedi soir, le 15 janvier et les profits iront à la Fondation Jean-François Croufer. Et le lendemain, dimanche 16 janvier, ce sera le brunch d'ouverture au coût de 8 $. C'est un rendez-vous.

Slalom féminin

Bakke s'illustre en Slovénie

MARIBOR, Slovénie (AP) - Trine Bakke a remporté hier le slalom de Maribor en Slovénie. Deux parcours sans faute ont permis à la Norvégienne de cueillir sa première victoire de la saison en Coupe du monde de ski alpin et de prendre la tête du classement en slalom.

La Norvégienne, âgée de 24 ans et spécialiste du slalom, dans lequel elle avait obtenu la médaille de bronze lors des championnats du monde de Vail l'an dernier, a réalisé le meilleur temps lors de chacune des deux manches, pour un temps cumulé d'une minute 41,90 secondes.

La Slovène Spela Pretnar est arrivée deuxième avec une minute 42,77 secondes et l'Autrichienne Sabine Egger s'est classée troisième à 22 centièmes de secondes.

Par ailleurs, déjà vainqueur à Garmisch-Partenkirschen (Allemagne) et à Innsbruck (Autriche), l'Autrichien Andreas Widhoelzl a remporté hier l'épreuve de saut à ski disputée sur le K120 de Bischofshofen (Autriche) et enlevé ainsi haut la main le trophée de la Tournée des Quatre Tremplins.



VICTOIRE - La Norvégienne Trine Bakke a réussi deux parcours parfaits, hier, au slalom de Maribor en Slovénie.

(Photo AP)

LE TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY PEE WEE JONQUIÈRE
a un URGENT BESOIN de familles d'accueil
pendant le tournoi
Dîner et souper aux frais du tournoi
Contacter:
Mme Mirande Auclair
547-5441
439899



SASKIA HOLLANDS... a drôlement bien sauvé sa peau, hier, en connaissant une journée parfaite, se permettant même d'éliminer la championne en titre, Marie-France Larouche.

Curling junior: Brassard subit un premier revers

SAINT-BRUNO (PF) — Après trois victoires, dont l'une en finale de la division A, Philippe Brassard, du club Kénogami de Jonquière, aura connu les affres d'une première défaite, hier, aux championnats provinciaux de curling junior qui se déroulent aux clubs Saint-Lambert et Mont-Bruno, sur la Rive-Sud de Montréal. En demi-finale de la division B masculine, le représentant du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est incliné 9-6 devant la région de Montréal 3 du capitaine Kevin Flewwelling (club Rosemère).



PIERRE FELLICE
pfellice@lequotidien.com

Rien toutefois pour altérer la confiance du jeune capitaine de 17 ans qui reprendra l'action aujourd'hui, 14 h, en affrontant la formation de Québec 1, du capitaine Steven Munroe, en quarts-de-finale de la division C.

«J'ai raté une couple de pierres aujourd'hui (hier), et c'est ce qui fait que nous avons perdu. En fait, il nous fallait voler le dernier bout et nous n'avons pas été en mesure de le faire. Mais ce n'est pas plus grave que ça», note dans un premier temps le jeune curler.

En faisant référence à la victoire de la veille, en finale de la division A, Brassard a noté la force de caractère de son équipe, complétée par Grégory Cantin, Jean-François Charest et Patrick Duchesneau.

«Nous accusions alors un retard de quatre points après cinq bouts, et le fait d'avoir été en mesure de revenir en force et de gagner le match, prouve que l'équipe a du caractère. Cette défaite est déjà oubliée et nous sommes prêts à reprendre positivement le boulot», conclut-il.

Hollands tient le coup

C'est néanmoins Saskia Hollands qui a relevé le vrai défi, hier. Acculée au pied du mur, la représentante numéro un du Saguenay-Lac-Saint-Jean a inscrit deux victoires, de sorte qu'elle est toujours «vivante» aujourd'hui.

D'abord en début de journée, Hollands, dont les équipières sont Stéphanie Thivierge, Dominique Pelletier et Marilyn Bouchard, a vaincu Montréal Ouest, de la capitaine Pam Nugent, 9-8. Puis en soirée, elle a éliminé la championne en titre, Marie-France Larouche, de Québec, en l'emportant 8-7.

Ce matin, dès 9 h, Saskia Hollands se mesure à l'équipe de Montréal 1, dirigée par Marie-Michelle Lapierre, en demi-finale de la division C. Et vous connaissez l'expression: tant qu'il y a de la vie...

Quant à la seconde formation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, celle de la capitaine Véronique Brassard, du club Kénogami, elle a dû plier bagages hier soir, perdant un match serré (7-6) contre Montréal 2 (Geneviève Frappier).

Auparavant, Brassard, qui joue en compagnie de Julie Bouchard, Marie-Lou Cantin et Stéphanie Bourgeois, avait conservé espoir en triomphant de la Mauricie (Geneviève Richard), 7-5.



NICOLE CARLOS... a reçu le titre d'entraineure par excellence pour la troisième fois.

Entraîneures par excellence

Carlos et Duchesne récompensées

SAINT-BRUNO (PF) — Le travail effectué par Nicole Carlos, d'Alma, et Hélène Duchesne, de Jonquière, a été reconnu à sa juste valeur par leurs pairs, hier, alors que toutes les deux ont reçu le titre d'entraîneure par excellence 3M dans le cadre des championnats provinciaux de curling junior qui se déroulent à Saint-Lambert et Saint-Bruno de Montarville.

Pour Nicole Carlos, entraîneure de l'équipe de Saskia Hollands, il s'agit d'un troisième titre en six ans dont un deuxième consécutif. Elle avait auparavant reçu un honneur semblable en 1995, à Hudson, et l'an dernier, à Alma.

«Le mot est faible en affirmant que ça fait vraiment un petit velours, surtout qu'il s'agit d'un honneur résultant du vote de tous les entraîneurs participant aux championnats provinciaux. Et c'est d'autant plus intéressant cette année que nous sommes deux de la région à avoir ainsi été honorées», raconte d'abord Nicole Carlos, d'une voix émue.

Cette dernière ne s'en cache pas, elle en est probablement à sa dernière année comme entraîneure d'une équipe junior, ce qui signifie que ce titre prend encore plus d'importance.

«Je l'ai d'ailleurs dit à mes filles. Comme j'en suis tout probablement à ma dernière année à ce poste, je pense être encore plus contente de ce titre aujourd'hui que la première fois que je l'ai reçu. Bien sûr, j'ai travaillé fort au cours de toutes ces années, mais j'ai aussi été bien récompensée par le brio des équipes que j'ai dirigées», dira en conclusion Nicole Carlos.

Hélène Duchesne, pour sa part, en est à une première récompense du genre, et elle aussi a parlé de grande satisfaction.

«En réalité, il n'y a pas de mots pour décrire ce que l'on ressent dans de tels circonstances. C'est un peu un objectif à atteindre et je ne me cache pas pour dire que c'est un moment émouvant», dira d'entrée de jeu l'entraîneure de la formation masculine dirigée par son fils, Philippe Brassard.

Puis dans le même souffle elle ajoutera: «Au fil des cinq dernières années, j'ai travaillé beaucoup avec les jeunes et parfois, on a l'impression que les gens ne voient pas vraiment tout le travail qui se fait. C'est certain qu'on ne le fait pas pour les honneurs, sauf que lorsqu'un moment comme celui d'aujourd'hui se présente, c'est vraiment plaisant et ça fait chaud au coeur», note en terminant Hélène Duchesne.

Rappelons que c'est la deuxième fois que deux entraîneures de la région reçoivent un titre semblable au cours d'un même championnat. À Hudson, en 1995, en plus de Nicole Carlos, Yves Lalancette, de Chicoutimi, alors entraîneur de l'équipe de Yannick Gaudreault, avait aussi été honoré.

Gagnon et Desjardins avancent d'un pas

JONQUIÈRE (PF) — Steeve Gagnon, du club Riverbend d'Alma, et Robert Desjardins, de Chicoutimi, ont franchi un premier pas important dans leur marche vers le championnat régional de curling masculin, en gagnant la division A de leur région respective, hier soir.

Pour le secteur Lac-Saint-Jean d'abord, au Centre civique de Dolbeau, Steeve Gagnon a vaincu Réjean Paré, de Roberval, 8-6, en finale de la division A.

Dans les deux autres rencontres de la soirée, en division B, Ghislain Thivierge, d'Alma, a triomphé de Jean-Eudes Morin (Roberval), 8-3, pendant que Carol Desgagné (Dolbeau-Mistassini) s'imposait 9-4 devant Pierre Bouchard, de Saint-Félicien.

Morin et Bouchard doivent donc plier bagages, comme avaient dû le faire la veille, Denis Langevin (Roberval) et Donald Tremblay (Alma).

Aujourd'hui, deux rencontres sont au programme, en division B, Carol Desgagné affronte Daniel Asselin, alors que Réjean Paré se mesure à Ghislain Thivierge. C'est prévu pour 19 h.

Au Saguenay, pendant ce temps, au club Kénogami de Jonquière, Yannick Gaudreault et Robert Desjardins, tous deux de Chicoutimi, se sont livré une belle lutte qu'a finalement remportée Desjardins, 5-4, en finale de la division A.

En division B, victoire surprise de Lucien Gagnon sur Serge Reid, 8-7. Il s'agit de deux équipes du club hôte.

Steeve Brassard, également du club Kénogami, a pour sa part triomphé du quatuor de Mike Carson (Port-Alfred), 7-5.

Finalement, en division C, Claude Morissette (Chicoutimi) a éliminé Paulin Thibault, aussi de Chicoutimi, en l'emportant 9-3. Le match a pris fin après huit bouts.

Ça se poursuit ce soir, à compter de 19 h.

Les Gaillards vont reprendre l'action

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) — Après plus de trois semaines d'absence, les Gaillards de Jonquière vont reprendre l'action, aujourd'hui, en prenant part au Tournoi invitation de Lévis-Lauzon.

Avant de reprendre le collier dans le calendrier régulier de la Ligue de hockey collégial AA, les Gaillards vont se dérouiller dans un tournoi.

Et comme retour, les joueurs de l'entraîneur Dany Tremblay seront servis à souhait, car ils affrontent une formation de Boston au départ, avant de se frotter, par la suite, à l'équipe de Laflèche.

«Ce que l'on recherche dans ce tournoi, c'est de rester dans le match le plus longtemps possible. Je ne veux pas que l'équipe se fasse sortir de la rencontre.

«On veut aussi donner un bon niveau de compétition et on va tout faire pour avoir l'air d'un club de hockey du même calibre que nos adversaires», note Dany Tremblay.

Ce dernier ne veut pas se montrer trop pessimiste, mais il connaît son équipe. Dernière au classement général de la ligue avec seulement trois victoires en 21 matchs, les Gaillards auront fort à faire pour obtenir de meilleurs résultats.

D'autant plus que l'équipe a perdu de bons éléments en prévision de la dernière portion du calendrier. Yan Poirier, le meilleur pointeur, poursuivra sa carrière dans l'Ouest canadien, alors que Carl Morin terminera la saison avec les Remparts de Québec.

«Et on croyait pouvoir miser sur Jean-Claude Duplain et Napoléon Jourdain, mais ils ne seront pas en place. Duplain s'est trouvé du boulot, alors que Jourdain s'est blessé dans un accident de voiture.

«Il n'y aura rien de facile, mais on va continuer à travailler fort pour que la saison 1999-2000 se termine du mieux possible», de conclure Dany Tremblay.

Entraîneur adjoint du Rocket

Delorme se rappelle de bons souvenirs

CHICOUTIMI (SB) — Gilbert Delorme ne change pas vraiment. Et 20 ans après l'une de ses dernières visites au centre Georges-Vézina, l'ancien défenseur des Saguenéens de Chicoutimi n'a rien oublié de ses trois années.



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Entraîneur adjoint du Rocket de Montréal, Delorme a remis les pieds avec grand plaisir dans le vieil amphithéâtre de la rue Bégin à Chicoutimi.

Affichant toujours le même sourire (on le surnommait Monsieur sourire à l'époque), Delorme ne regrette absolument rien de son séjour avec les Saguenéens, d'autant plus que cela lui a permis d'être repêché par le Canadien de Montréal et d'y jouer en 1981-82.

«Certain que je me souviens de mon séjour dans la région. J'ai vécu trois belles années de hockey. Les gens de la région étaient toujours agréables et j'ai eu du bon temps à la pension, chez M. et Mme Bossé. Ils étaient très aimable.

«En plus, on jouait devant des salles combles au centre Vézina. Les billets étaient tous vendus ou presque. Tout le monde était derrière l'équipe et c'était toujours le fun», de dire Gilbert Delorme, qui avait obtenu 106 points (26-79) à sa dernière saison à Chicoutimi.

Âgé maintenant de 37 ans, Delorme a passé un peu plus d'une dizaine de saisons dans la Ligue nationale de hockey. Il est passé par Montréal, Saint-Louis, Detroit, Québec et Pittsburgh, avant de terminer sa carrière dans les rangs mineurs.

Entraîneur

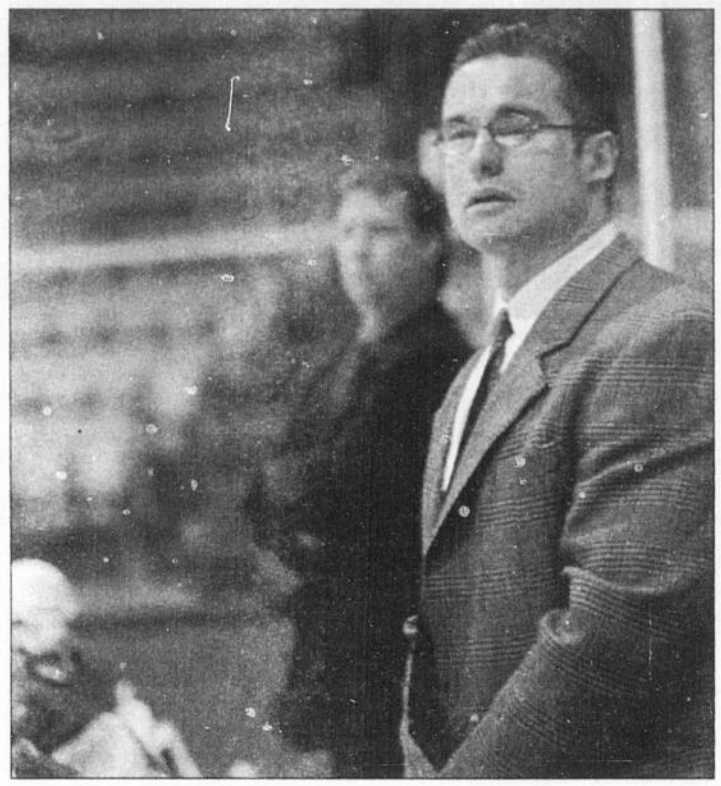
À sa première saison derrière le banc d'une formation de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, Gilbert Delorme n'en est pas à ses premières armes à ce poste.

«J'ai été entraîneur adjoint durant cinq années dans la Ligue américaine de hockey (LAH), soit deux années à Cleveland et trois autres au Manitoba.

«Si je me suis retrouvé à Montréal, c'est que je voulais me rapprocher de ma famille. À l'âge des enfants (il en a trois), nous avons besoin d'un peu plus de stabilité pour un certain temps», indique Gilbert Delorme.

Ce dernier dit apprendre beaucoup dans la LHJMQ, un circuit qu'il n'avait tout de même pas observé depuis une quinzaine d'années. En plus, il se retrouve au sein d'une formation sérieuse où il apprend de Serge Savard junior et Gaston Therrien, le directeur général et l'entraîneur du Rocket.

Tout en recherchant une certaine stabilité, Delorme étudierait bien des propositions en provenance d'un circuit supérieur à la LHJMQ.



VISITE — Gilbert Delorme était revenu à Chicoutimi pour des tournois de golf, un match de balle. Une fois, il avait joué un match des anciens Sags. Cette semaine, il en était à une première visite au centre Vézina depuis belle lurette.
(Photo Rocket Lavoie)

«Je ne suis pas fermé à quoi que ce soit. Mes trois enfants sont nés aux États-Unis et parlent couramment le français et l'anglais. Et déménager dans une autre ville, ils connaissent ça.

«Si une offre devait m'être faite, je vais certainement l'étudier et prendre la meilleure décision qui s'impose», de conclure Gilbert Delorme, qui avait été le premier choix des Sags en 1978.

À Montréal, Delorme a été le deuxième choix de l'équipe, mais réclamé en première ronde en 1981. Il a passé un peu plus de deux saisons dans l'uniforme du Tricolore, prenant le temps d'amasser une cinquantaine de points en 165 matchs.

Villeneuve s'adapte très bien à Montréal

CHICOUTIMI (SB) — L'Almatois Marc Villeneuve s'adapte bien à sa nouvelle vie. S'il n'est pas toujours facile de quitter le nid familial à 17 ans, il l'est encore moins lorsque l'on doit se retrouver dans la plus grosse ville du Québec.

Natif de Roberval, mais ayant joué son hockey mineur à Alma, Marc Villeneuve semble bien se plaire dans la grande ville de Montréal et surtout dans les couleurs du Rocket de Montréal.

À sa deuxième saison dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), Villeneuve s'est ainsi retrouvé à Montréal, l'équipe d'expansion, lorsque les Saguenéens de Chicoutimi ont pris la décision, l'été dernier, de ne pas le protéger.

«J'adore Montréal. C'est une grande ville et cela m'a obligé à prendre rapidement mes responsabilités et à démontrer plus de maturité. Je dois d'ailleurs prendre le métro à chaque matin.

«Je dois faire 40 minutes pour me rendre de la pension à l'école. C'est plus compliqué que de partir de la maison à pied pour se rendre à la polyvalente, mais on s'y fait. Mon adaptation est assez bonne», note Marc Villeneuve.

Il avoue que les choses bougent plus rapidement et plus souvent à Montréal qu'à Alma, mais qu'il essaie de se concentrer sur les études et le hockey.

Quant à son retour sur la glace du centre Georges-Vézina, Villeneuve avoue qu'il ressent une petite anxiété et un peu de nervosité. Il sait que le match de mercredi soir était spécial, car plusieurs membres de la famille et des amis ont assisté à la rencontre.

Et sur la glace

Quant à son travail sur la glace, Villeneuve dit bien apprécier son séjour avec le Rocket de Montréal, une nouvelle formation du circuit Courteau.

«Ça va assez bien jusqu'à présent. Avant les Fêtes, j'ai rencontré l'entraîneur, Gaston Therrien, et il m'a parlé du rôle que j'aurais à jouer au sein de l'équipe.

«Il veut que je me concentre davantage sur le jeu défensif. Régulièrement, je suis appelé à évoluer contre les gros trios de l'adversaire.

«Pour moi, il s'agit d'un challenge, un défi à chaque fois. Et à l'issue de la rencontre, j'aime bien analyser la feuille de pointage pour voir si j'ai bien réussi mon travail», de noter Marc Villeneuve.

Maintenant âgé de 18 ans, le hockeyeur d'Alma sera éligible à la séance de repêchage de l'an 2000, qui aura lieu en juin à Calgary, en Alberta.

Pour l'instant, Villeneuve essaie de ne pas trop y penser, préférant attendre les événements.

«J'ai bien reçu quelques questionnaires d'équipes de la Ligue nationale de hockey, mais je n'ai pas encore parlé avec les recruteurs. J'y pense à l'occasion.

«Il est bien certain que j'aimerais être réclamé au repêchage, car c'est le rêve des joueurs de hockey. Mais je ne m'en fais pas. Je me concentre sur le travail que j'ai à faire sur la glace actuellement. En juin, on verra», de conclure Marc Villeneuve.



Marc Villeneuve

Le temps de se remettre au boulot chez les Sags

CHICOUTIMI (SB) - Le capitaine des Saguenéens de Chicoutimi, Dominic Desbiens, ne sait pas si les joueurs de l'équipe ont enfin pété la "balloune" qui les entourait, mais il est temps que tout le monde se mette au boulot.

Au lendemain d'un décevant revers de 4-2 face au Rocket de Montréal, les porte-couleurs des Saguenéens ont repris l'entraînement en espérant que les choses vont se replacer rapidement.

«Nous ne voulions pas échapper cette rencontre. Lorsque nous avons gagné à Montréal en décembre, nous l'avions fait après avoir subi quatre défaites en cinq matchs. On a gagné, mais on a oublié que nous avions été dominés au chapitre des tirs aux buts.

«Nous avons peut-être pris le Rocket à la légère, même si nous ne devons pas le faire. Dans les dernières semaines, on a réussi à devancer des équipes au classement et il ne faut donc pas lâcher», indique le capitaine des Sags.

Quant à savoir si certains joueurs pourraient afficher un certain relâchement, étant donné que l'équipe est pratiquement assuré de faire les séries éliminatoires, Desbiens croit que non.

On sait que le Titan d'Acadie-Bathurst se dirige vers une fin de saison très difficile, après avoir laissé partir Ramzi Abid (Halifax), Mathieu Benoit et François Beauchemin (Moncton).

«Je ne sais pas si des gars croient que notre place dans les séries est assurée pour autant. J'espère que ce n'est pas le cas. Moi je ne pense pas de cette façon.

«Car à Chicoutimi, nous ne voulons pas uniquement faire les séries éliminatoires et se contenter du septième rang. On veut essayer de monter un peu plus au classement», d'ajouter Desbiens.

Chénard satisfait

Par ailleurs, le défenseur recrue des Sags, Alain Chénard est revenu du Défi mondial de hockey, qui avait lieu à Timmins, en Ontario.

Il est évidemment déçu de la septième position du Québec, mais avoue avoir vécu une très belle expérience sur la scène internationale.

«Ce fut très intéressant de jouer contre les autres pays. Ça fait différent du fait de jouer toujours contre les mêmes joueurs.

«On a donné ce que l'on pouvait. Il faut dire que nous n'avons pas été très chanceux. Je ne crois pas que nos adversaires étaient vraiment plus forts, mais nous avons manqué un peu d'attaque. Par contre, nous n'avons pas été déclassés et nous n'avons pas lâché, même si nous avons perdu notre meilleur attaquant en Christopher Montgomery», de dire Alain Chénard.

Ce dernier, qui est âgé de 16 ans seulement, aurait aimé que le Québec termine en meilleure position, surtout que plusieurs observateurs ont parlé de la pire édition de l'équipe du Québec. Malgré tout, il semble assez satisfait de sa tenue.

«En ce qui me concerne, j'ai tout de même eu du bon temps de glace. J'ai joué suffisamment.

«Ma performance va me donner davantage confiance pour terminer la saison. C'est plus encourageant de jouer contre des gars de ton âge, surtout à 16 ans, que de faire face à des joueurs de 20 ans. Mais la confiance est revenue», précise Alain Chénard.

Pointe de plumes... Roustam Bakhriddinov manque encore à l'appel. Il n'est pas revenu de Moscou, une question de visa. On l'attend en fin de semaine, mais une chose est certaine, il ne sera pas du match à Rouyn-Noranda...

Aucune transaction dans l'entourage des Sags, mais on dit que Joey D'Amico devrait quitter sous peu...

SOLDE DE BLANC

Linge de lit et de salle de bain de marques réputées

25% à 50%

de rabais

Consultez notre circulaire en magasin



INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE

Registre de cadeaux

et assurez-vous de recevoir ce que vous désirez vraiment lors de:

- *Mariage*
- *Shower*
- *Baptême*
- *Anniversaire*
- *Graduation*

Venez vous inscrire à notre kiosque au Salon de la Mariée, les 14-15 et 16 janvier 2000 au Holiday Inn

la baie

MÉGA SOLDE DE 2 JOURS

Samedi 8 janvier et dimanche 9 janvier 2000

Samedi, tous nos magasins ouvrent à 8 h!

10 % de rabais

de 8 h à 10 h, le samedi 8 janvier seulement

Sur presque tous vos achats.

Sur nos prix ordinaires ou de solde.

Exceptions : produits de beauté et fragrances; toute la mode à prix ordinaire signée Tommy Hilfiger, Polo, Chaps, prêt-à-porter Calvin Klein; toute la mode à prix ordinaire pour homme signée Nautica, Calvin Klein et Guess; tout ceci pour lui : chemises, cravates, chaussettes et sous-vêtements; friandises; jouets; meubles de nursery; et articles Aubaine la Baie.



10 %

de rabais additionnel

Tous les vêtements mode et toutes les chaussures à prix de liquidation déjà réduits de 25 % à 50 % pour femme et homme

Précisions en magasin.

439846

milles de récompense

Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des AIR

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES int International Holding N.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES int signifie milles de récompense AIR MILES int à moins que le contexte n'implique autre chose.

AIR MILES — Des voyages et bien davantage